

SILENCE

ÉCOLOGIE
ALTERNATIVES
NON-VIOLENCE

N° 194
DEBUT
SEPTEMBRE 95

23 F

Echanges

- ECHANGES DE SAVOIRS
- MONNAIES LOCALES
- ECHANGE LOCAL
- RECONSTRUCTIONS

Moi, ma santé (3)

MANGER
POUR REpondre
A SES BESOINS

Superphénix

DIX ANS DE PANNES



POUR CHANGER, ECHANGEONS

Eh ! T'as ton nom dans le journal ! (1)

Bien sûr, au début, on se dit qu'on ne donne pas de carnets de tombolas sans la somme correspondante... et puis, les copains veulent bien diffuser des billets mais pas avancer de l'argent, il faut filer des carnets pour les salons... Bref, les bonnes intentions volent en éclats. Heureusement, Perline est têtue ! Elle a réussi à récupérer les carnets balladeurs. Et nous allons enfin pouvoir publier une première liste de ceux qui ont participé à cette tombola ou qui ont fait des dons. Donc, sauf erreur de notre part, début août, la situation était la suivante :

Achats de carnets à 100 F			
Allano E. (Côte d'Armor)	1	Norroy P. (Côte d'Armor)	1
Aussard R. (Charente-Mairitime)	1	Payen P. (Nord)	2
Baheau C. (Paris)	1	Philippon (Loire)	1
Bozeau P. (Essonne)	1	Pigny Jaar I. (Doubs)	1
Caccivio JP (Corrèze)	7	Pizzone F. (Vendée)	5
Caclin J. (Rhône)	2	Ponzo P (Lozère)	2
Cambefort PA (Alpes de Hte P.)	2	Portier JP. (Creuse)	1
Catherinet A. (Moselle)	1	Recha A. (Pyrénées-Orientales)	2
Charles J. (Pyrénées-Atlant.)	2	Renaud Y. (Ain)	1
Chariaux JL (Hérault)	1	Robin D. (Doubs)	1
Choquel N. (Paris)	1	Roland G. (Hérault)	1
Convers JM (Côte d'Or)	3	Rouby S (Rhône)	1
Couton C. (Hautes Alpes)	1	Rouling C. (Rhône)	1
Cratel C. (Rhône)	1	Rul R. (Hérault)	2
Cunnac J. (Saône-et-Loire)	1	Scali B. (Rhône)	2
Defingers (Essonne)	1	Schmid H. (Allemagne)	1
Deplaud (Rhône)	2	Tanaff J. (Eure-et-Loir)	1
Dondelinger JL (?)	1	Theron C. (Hérault)	1
Duparchy L. (Jura)	1	Tiberghien A (Yvelines)	2
Dye F (Paris)	2	Turchi (Hérault)	2
Echasseriau P. (Loire-Atlant.)	2	Van den Heede M. (Moselle)	1
Folleic JP (Essonne)	2	Vialat E. (Paris)	1
Famy S. (Ain)	1	Vialle M. (Drôme)	1
Fanton F. (Rhône)	2	Vise N et Meinig R. (Allemagne)	1
Fatin A. (Isère)	1	Walter D. (Haut-Rhin)	8
Fipo A. (Rhône)	1	Yardin (?)	1
Forget R. (Haute-Savoie)	1		
Forl Fl. (Rhône)	1		
Gaudin L. (Rhône)	2		
Girard M. (Mayenne)	2		
Gourd C. (Rhône)	5		
Griol C. (Isère)	2		
Guyard V. (Savoie)	1		
Haessig P. (Bas-Rhin)	1		
Harvey P. (Val-de-Marne)	1		
Haïke V. (Seine-Mairitime)	1		
Jaraczewski P. (Indre-et-Loire)	1		
Jaru D (Isère)	2		
Jaru M. (Rhône)	5		
Kadjan D. (Cher)	1		
Kerleau M. et N. (Finistère)	1		
Klapczyski M (Haut-Rhin)	10		
Lacroix J. (Isère)	1		
Lagarigue V. (Hauts-de-Seine)	3		
Lazarus M. (Bas-Rhin)	2		
Le Cudernac MH (Côte d'Armor)	2		
Le Saux S. (Alpes-Maritimes)	1		
Lebrun JL (Indre-et-Loire)	1		
Lellère D. (Vendée)	1		
Leproux (?)	1		
Leroy A. (Seine-Mairitime)	1		
Limousin J. (Paris)	3		
Linossier (Haute-Loire)	2		
Lionnet M. (Haute-Saône)	1		
Lyon R (Somme)	1		
Maloin (Rhône)	1		
Marchand M. (Corrèze)	1		
Marquet A. (Suisse)	1		
Martiniot N. (Ariège)	1		
Massa D. (Finistère)	6		
Maubernard M. (Gard)	1		
Moré A. (Loire)	1		
Moré M. (Loire)	1		
Mougeot C. (Essonne)	1		
Moulin JD (Isère)	2		
Nivet H. (Loiret)	2		

Soit un total de 161 carnets, auxquels s'ajoutent 132 tickets à 10 F vendus dans les salons, soit un total collecté de 17 420 F

Auxquels, il faut ajouter quelques dons :

Baheau C. (Paris)	150 F
Bozeau P. (Essonne)	50 F
Bumard C. et Dugast A. (Loire Atl.)	100 F
Budin M. (Isère)	200 F
Comte D. (Haute-Savoie)	3000 F
Coste M. (Rhône)	500 F
Couton JF. (Val-de-Marne)	50 F
Deroche L. (Haute-Loire)	200 F
Dies C. (Haute-Alpes)	1000 F
Ducrest J.Y. (Rhône)	500 F
Garreau J.P. (Côte d'Or)	80 F
Gimbert L. (Bouches-du-Rhône)	200 F
Günof F. (Hautes-Alpes)	50 F
Leschevin J. (Seine-Mairitime)	250 F
Pans G. (Hautes-Alpes)	100 F
Rouault G. (Rhône)	100 F
Rosle G. (Loire)	300 F
Rodier M. (Mame)	50 F
Rony C. (Rhône)	500 F
Savre M. (Essonne)	200 F
Tallot F. (Orne)	500 F
Veillon (Deux-Sèvres)	50 F
Wickers D. (Val d'Oise)	300 F

Soit un total 8430 F de dons et en cumulé 25 850 F... L'objectif initial de cette tombola était de collecter 100 000 F pendant l'année 1995. Il manquait donc, début août, encore 74 150 F !

Sommaire

Echangeons

- Les réseaux d'échanges de savoir de Claire Heber-Suffrin ..page 4
- Les monnaies locales de Michel Tavernierpage 8
- Les systèmes d'échange local de Alain Bertrand, Marcel Mahl et François Terrispage 10
- Reconstructions de Alain-Claude Galtié .page 14

Alternativespage 16

- Contre-sommet à Lyon en juin 96
- Une maison de 33m2 pour 2527 F

Moi, Ma santé (3)

- Manger pour répondre à ses besoins de Serge Mongeau.....page 18

Santépage 23

Annoncespage 23

Environnement.....page 24

- Amiante
- La pollution de l'air tue

Nucléaire.....page 26

- Droit à l'objection

Energies.....page 27

Superphénix :

- Dix ans de pannes ! de Michel Bernard.....page 28

Politiquepage 30

- Municipale : dilution écologiste
- Retour à la confédération ?

Société.....page 32

- Pour un revenu d'existence

Nord-Sudpage 34

- Libère tes fringues !

Femmespage 34

Paix.....page 35

- Agir Ici fait grise mine

Livrespage 36

Courrier.....page 38

TOMBOLA : MODE D'EMPLOI

1 - **Tout le monde peut participer** : La tombola a été conçue pour que ceux qui n'ont pas d'argent (mais souvent du temps) puissent participer à cette collecte de fonds. Le carnet de 10 billets de 10 F vous est envoyé contre 100 F franco. Si vous revendez tous les billets, cela ne vous coûte rien.

Si vous n'avez pas le temps ou pas l'envie de participer à la tombola, vous pouvez verser un don.

2 - **Tous les lots sont "intelligents"** : les lots ont été collectés auprès de nos annonceurs en échange de publicités dans la revue.

1er prix : un voyage au Sénégal (valeur 6000 F)

2ème prix : un frigo économe (valeur 4500 F)

3ème prix : un bon d'achat de 1500 F chez Ardelaine...

Ensuite, des jeux écolos, des tirés à parts de Silence...

3 - **Tout le monde gagne** : cette tombola n'est pas un jeu de hasard : sur le talon du billet figure une case à cocher "Je souhaite recevoir gratuitement un numéro spécimen de la revue Silence". Cela signifie que pour tout achat d'un billet de 10 F, on peut recevoir un numéro d'une valeur de 23 F ! En diffusant ces billets, et en faisant cocher cette case, vous nous aidez à faire connaître la revue à un plus grand nombre de personnes : on leur envoie le numéro avec les résultats de la tombola en janvier 1996.

La tombola dure jusqu'au 1er décembre 1995. Merci de nous retourner les souches des carnets remplies pour participer au tirage

Chèques à l'ordre de "Un toit pour l'Ecologie" (en indiquant "tombola" ou "don") à retourner à : Silence, 9 Rue Dumenge 69004 Lyon.

SILENCE

"Ecologie, Alternatives et non-violence"

9 rue Dumenge, 69004 LYON

Tel: 78.39.55.33.

CCP 550 39 Y LYON

Imprimé sur papier 100% recyclé blanchi sans chlore par Allelier 26 - Lorient - Tel : 75 85 51 00

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction des textes est autorisée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs (photos, dessins compris)

N° de Commission paritaire: 64946

N° ISSN 0756-2640

Date de parution : 3ème trimestre 1995

Tirage : 3 700 ex

Editeur : Association Silence

Président : Dominique Zanda
Vice-Présidente : Roger Bernard
Trésorière : Myriam Cognard
Administrateur : Jacques Caclin

Réalisation du journal

Directeur de publication : Dominique Zanda

Secrétaires de rédaction : Michel Bernard

Publicité : Michel Jaru

Relations commerciales : Eve Malafosse

Documentation : Claude Crolet

Rédaction : Christian Glasson

Francis Vergier

Sylviane Poulenard

Michèle Dussault-Delorme

Patrice Bouveret

Roger Bernard

Richard Grantham

Jacques Grinevald

Henri Pèrnat

Henri Pèrnat

André Picot

Dessinateurs : Altho

Mulio

Lasserpe

Thérèse Régny

Correctrice : Hubert Piisson

Conception maquette : Maloin

Expédition : Deborah Blache

Christiane Chapon

Loïc Gaudin

Leïla Lachachi

Bernard Parez

Vincent Marlin

Xavier Sérédine

Correspondants : Georges David

Alain Claude-Gallié

Réné Hamm

Eric Marquis

José Oria

Mireille Oria

Jean-Luc Thiery

Alain Bertrand

Anoine Bonduelle

Claire Heber-Suffrin

Boualem Khelifi

Marcel Mahl

Serge Mongeau

Michel Tavernier

François Terris

Photos de couverture : © Droits réservés

Pour participer au journal

N°196 - Octobre

Comité de rédaction et clôture des articles :

samedi 2 septembre à 14 h

Clôture des brèves :

vendredi 8 septembre à 12 h

Expédition :

vendredi 22 septembre à 19 h

N°197 - Novembre

Comité de rédaction et clôture des articles :

samedi 30 septembre à 14 h

Clôture des brèves :

vendredi 6 octobre à 12 h

Expédition :

vendredi 20 octobre à 19 h

Ce journal est réalisé en grande partie par des bénévoles.

Vous pouvez y participer.

Pour faire connaissance,

vous êtes invités aux expéditions.

Un repas à 22h30 est offert par Silence.

Le mois de
LASSERPE



EDITORIAL

Réseau de chaleur

Que l'on soit en milieu urbain ou rural, l'isolement a changé de nature : nous sommes aujourd'hui plus ouvert à ce qui est loin, plus isolé à ce qui est prêt. C'est le fruit de la "communication". Ce phénomène n'est-il en partie responsable des gelées tardives du printemps municipal qui a provoqué un souffle brun en chemises noires, irradiant les moindres recoins de notre quotidien. Allons-nous subir sans réagir ?

Pour lutter contre ce nuage qui contamine tout ce qu'il touche, il est temps de se souvenir que la première source de chaleur, ce sont les autres. Que ce soient les **échanges réciproques de savoirs** ou la création de **monnaies locales**, ces initiatives court-circuitent avec bonheur les traditionnelles "aides sociales".

Contrairement aux règles bien établies des économies d'énergie, c'est en ouvrant portes et fenêtres que nous pourrions mieux capter cette énergie renouvelable. C'est par la convivialité et l'action locale que l'on pourra cogénérer richesse physique et richesse de l'âme.

Le militantisme ne doit pas être considéré comme un gros pull frileux, mais comme un agréable rayon de soleil.

Francis VERGIER

SPECIAL ESSAIS NUCLEAIRES :

Plusieurs revues ont décidé de s'associer pour réaliser un numéro spécial sur les essais nucléaires. Comme nous ne pouvions pas ne pas faire un numéro normal en septembre, nous avons finalement décidé de publier exceptionnellement deux numéros dans le mois, celui-ci qui devrait vous parvenir vers le 1er septembre et un deuxième centré sur les essais qui devrait vous parvenir vers le 15 septembre.

CONVIVIALITE

LES RESEAUX D'ECHANGE DE SAVOIRS

Les réseaux de formation réciproque ou réseaux d'échange de savoirs consistent en une action de formation fondées sur un échange réciproque de savoirs, de connaissances, de savoir-faire, d'expériences.

"Je t'enseigne la mécanique, tu m'apprends à lire le français"

En réalité le réseau est souvent plus complexe : Claude aide Natacha en français et Natacha

Face aux aides sociales qui fonctionnent à sens unique et préparent les assistés de demain, l'échange de savoirs remet les gens sur un pied d'égalité.

Le principe en est simple : chacun sait quelque chose, tout ce que l'on sait peut être transmis à d'autres, chacun peut apprendre à transmettre, être en position de transmettre est valorisant, parce que mon savoir intéresse les autres, il est valorisé et moi également.

Transmettre son savoir, c'est redécouvrir qu'on a été capable d'apprendre et cela permet de se réinsérer dans une dynamique de formation. A partir de cette conviction que chaque personne est essentielle, qu'aucun savoir ne peut être perdu, les réseaux font se rencontrer pour échanger des savoirs des hommes et des femmes de tous âges, de toutes origines sociales et ethniques, quelle que soit leur situation en matière de santé, de travail, etc.

apprend à des enfants à faire des pompons, la mère de Natacha aide des enfants algériens pour leurs devoirs, un de ces enfants apprend le vélo à d'autres, une des mères algériennes apprend au groupe à tricoter à la machine, Claude utilise le piano d'une tricoteuse et apprend le crochet chez les deuxième mère algérienne...

Le champ des savoirs est très large, au fil des années, il s'agrandit. En cours de Français, une personne "avoue" après plusieurs rencontres, et parce qu'on a reconnu et utilisé ses savoirs, qu'elle ne prend pas le bus parce qu'elle ne sait pas. Les autres femmes lui apprennent et découvrent ainsi une chose qu'elles peuvent transmettre.

Il peut s'agir de :

- **savoirs fonctionnels** : savoir voyager, remplir des formulaires, organiser son temps quand on est malade, s'occuper de son bébé, etc.

- **savoirs classiques** : découvrir un musicien, parler une langue, apprendre les maths, le droit, la philosophie, la lecture, l'écriture, etc.

- **savoir-faire** : la plomberie, le crochet, la mécanique, le couscous, se coiffer, se maquiller, etc.

- **expériences de vie** : parler d'un voyage, de ce qu'est la vie dans un centre d'hébergement, de l'adoption, etc.

Dans une classe de redoublants de seconde, une jeune Viennamienne arrive en cours d'année : elle se heurte vite à la barrière du langage. Mettant en pratique le principe ci-dessus, le professeur étonne le reste de la classe : "savez-vous qu'elle peut enseigner le dessin ? Qui veut bien l'aider en français ?". A la surprise générale, la dernière en français se propose. Dans les jours et les mois qui suivent, l'élève promue enseignante fait des progrès considérables, ses notes triplent. A la fin de l'année scolaire, elle qui était donnée perdante passe en première. Elle a trouvé l'occasion de mobiliser ses acquis. Elle les a, en quelque sorte, reconstruits, pour pouvoir les transmettre.

Comment cela se passe-t-il ?

Mireille (collégienne) aimerait qu'on l'aide en physique, Pierre voudrait s'initier à la menuiserie, Lushini propose de faire découvrir les mystères des mathématiques, Kilda enseignerait volontiers les mille et une recettes de la cuisine marocaine.

Ces offres et demandes sont diffusées sur une sorte de catalogue auprès de tous les offreurs et demandeurs de savoirs et auprès de tous ceux que la démarche intéresse. L'information circule, essentiellement de bouche à oreille et grâce à ceux qui participent aux réseaux.

La feuille d'annonces est tirée et complétée régulièrement. Le travail de l'équipe de coordination (ou d'animation) consiste à :

- mettre en relation des personnes qui veulent acquérir un savoir avec celles qui proposent de les aider à l'acquérir,

- faire en sorte que tout demandeur offre aussi quelque chose et que toute personne qui offre soit aussi demandeuse.

C'est le principe de réciprocité : pour recevoir, donner et donner en acceptant de recevoir.

- aider certains demandeurs à prendre conscience de ce qu'ils savent et pourraient transmettre (dépasser le "mais moi je ne sais rien") et faire que certains puissent découvrir et exprimer leurs besoins de savoirs,

- animer des rencontres : fêtes, réunions de présentation dans un quartier, réunions de réflexion sur les échanges pour les participants, réunions de tous ceux qui enseignent et apprennent le français, etc.

Souplesse

Le fonctionnement des réseaux n'est pas pesant : rien n'est figé, ni obligatoire, ni excluant ; on reste aussi longtemps qu'on veut, on part, on revient ; l'information est de type "boule de neige" : on apprend l'existence des réseaux par des amis, des voisins qui en parlent ; chacun choisit ce qu'il veut apprendre, ce qu'il veut transmettre, la durée et la fréquence des échanges, les lieux d'échange qui lui conviennent, les modes de rencontre dans lesquels il est à l'aise (à 2, à 3, à 5 ou plus grand groupe). Ces choix se font lors de la "médiation" (mise en relation) proposée par un animateur bénévole ou salarié.

Des dimensions sociales

Les réseaux d'échange de savoirs facilitent des relations sociales fondées sur la dignité de chacun, sur la prise de conscience par chacun de son utilité sociale ; de ce que, par ses richesses humaines, il est une ressource pour la société.

La naissance d'un mouvement

C'est dans les années 70 que Claire Heber-Suffrin, institutrice à Orly, avec son époux Marc, avocat, membre d'un club de prévention de la délinquance, décide de développer la notion d'échange de connaissances dans son établissement scolaire, avec le feu vert de l'inspection académique. Progressivement l'échange mutuel va s'élargir aux parents d'élèves, aux enseignants, aux employés de la mairie. Elue municipale à Evry en 1977, elle met en place une nouvelle expérience dans cette commune. C'est le début d'un mouvement qui va engendrer la naissance de plus de 200 groupes aujourd'hui dont 170 en France, une trentaine en Suisse, une dizaine en Belgique... Plus de 30 000 personnes y participent. Certains de ces groupes bénéficient d'aides municipales (prise en charge d'un salarié, locaux), d'autres sont indépendants. La coordination nationale, le MRERS, existe depuis 1987.

Une personne, quelle qu'elle soit, a-t-elle une valeur unique ? Et si nous le pensons, comment ne pas voir que tout n'est que cette valeur ?

La question essentielle consiste à restituer aux personnes cette valeur perdue, socialement ou individuellement. Je vaud ce que je suis, je suis ce que je sais (bien sûr pas seulement !). Toute la difficulté du monde réside dans la force invraisemblable qu'oppose à tout apprentissage la douleur d'être incapable. Comment sortir de là ?

La pauvreté, c'est de ne pas pouvoir payer lumière et chauffage, ne pas pouvoir appeler au téléphone les parents ou amis quand tout va mal, ni faire une demande HLM. Mais la pauvreté, c'est aussi, peut-être surtout de dire "C'est ma faute, je ne suis bon à rien".

Ici, on va essayer une inversion du droit à l'aide, tel qu'il fonctionne le plus souvent, en risquant de nier la dignité : je n'ai pas le droit à être aidé parce que je suis pauvre, faible, en difficulté, défavorisé, en échec scolaire, mais parce que moi-même, j'ai apporté mes ressources en savoirs à d'autres : j'ai droit à prendre de la ressource "dans le tas" parce que j'y ai mis aussi la mienne.

Et on peut rêver d'un tel rapport entre les peuples !

Il s'agit d'une ouverture et d'une libération...

Ouverture et libération

Ouverture, parce que les isolements, les cloisonnements peuvent se rompre en douceur, sans nier les peurs, dans une recherche progressive de rencontres que chacun peut gérer et négocier à son rythme...

Et libération, parce que voir ses savoirs valorisés, les "faire apprendre", c'est aussi prendre et reprendre goût aux responsabilités, découvrir que l'on sait des choses sur ce qui nous concerne, se reprendre en estime, prendre sa parole dans la société.

C'est la multiplication et la diversification des expériences valorisantes qui vont donner à ceux qui les vivent le désir de transformer leur situation.

Lorsque Serge, après avoir exprimé ses peurs, accepte d'apprendre à coudre à Véronique, il vit une "expérience" de responsabilité sociale et ça marche. Son sentiment de réussite le pousse à proposer son "cours" à trois de ses voisines.

Il expérimente alors une responsabilité par rapport à quatre personnes. "J'ai découvert que j'étais utile aux autres". Et il multiplie les offres, il les assume ; enfin il retrouve du travail. Il devient à son tour celui qui "facilite" des liens sociaux positifs pour d'autres. Il n'est plus enfermé dans son statut de pauvreté.

Les adultes, les parents comprennent comment les choses se passent pour eux, voient dans quelles conditions ils se sentent capables et désireux d'apprendre et de transmettre; ils peuvent mieux comprendre ce qui se passe pour leurs enfants à l'école, ou comment leurs enfants pourraient apprendre.

Niveau de conscience et dignité de tous

Plus on a de connaissances sur les choses, plus on a de pouvoir sur elles.

"Chaque fois que j'apprends quelque chose sur mon corps, ou sur le fonctionnement de mon esprit, j'acquies du pouvoir sur moi; chaque fois que j'apprends à me situer dans les relations, dans la vie des groupes et des institutions, je gagne la capacité d'exercer un pouvoir sur ma vie; et quand je transmets ce que je sais, j'apporte ma propre pierre à la construction de la connaissance collective; j'ai une utilité sociale".

De toutes les acquisitions que l'on peut faire, celles que l'on fait avec son esprit (savoirs, idées, raisonnements) sont les seules dont le partage ne lèse personne, mais, au contraire, permet d'élever le niveau de conscience et la dignité de tous.

En avançant ensemble, on se rend compte à quel point se préoccuper de l'acquisition et de la transmission des savoirs, surtout avec une exigence de réciprocité, c'est s'intéresser à quelque chose qui touche profondément l'être humain, à sa conscience d'exister, à son pouvoir, à sa dignité.

Chacun se retrouve, non plus rouage d'une société, mais comme celui qui la fait, en partie, fonctionner. C'est lui qui peut décider à tout moment les contenus et les modalités de l'échange. C'est une liberté que beaucoup de participants actuels des réseaux ne connaissent pas, celle de se construire des savoirs, de se forger ses idées en les "multi-confrontant", de dominer les idées auxquelles ils sont confrontés.

La liberté découle de la faculté de chacun de prendre les décisions qui le concernent. Tout acte inscrit dans le cadre du réseau

est fondé sur une réelle prise de décision, si petit que soit son niveau.

Chacun est complètement décideur de ses apprentissages et de leurs modalités.

Le sentiment d'être autonome dépend toujours et partout de la conviction qu'on peut agir là où cela semble essentiel.

Il s'agit d'une véritable action de formation

C'est une pédagogie de la réussite: il s'agit de proposer des situations de réussite. La réussite crée la confiance en soi, qui elle-même permet de mieux utiliser ses ressources. Le problème étant de casser le cercle vicieux de l'échec: "je reproduis l'échec parce que c'est la seule situation que je connaisse". La situation de réussite proposée se fonde sur des réussites déjà vécues mais jamais repérées ni nommées comme telles (je transmets la couture et ça marche parce que j'aime ça et que je l'ai choisi; mais ça voulait aussi dire que je savais coudre!). J'ai réussi à apprendre, je suis capable de réussir des apprentissages, le passé me le prouve, je prends alors conscience qu'on apprend par toutes sortes de canaux d'apprentissage et pas seulement à l'école.

Après le dépassement du "je ne sais rien" ou "je ne sais pas ce que je sais" dépassé parce qu'on voit ses savoirs valorisés par la demande qu'en fait l'autre, vient le "oui, mais ce n'est pas pour ça que je saurais transmettre".

Nous disons que le "savoir-transmettre" est un savoir comme les autres: ça s'apprend, ça se construit, par essais, par erreurs, en tâtonnant, en lien avec les autres (chercher à rencontrer ceux qui déjà transmettent, essayer soi-même et en discuter avec celui qu'on aide à apprendre, demander des documents sur des outils pédagogiques, etc.). En jouant ce rôle de transmetteur, chacun dédramatise non seulement le savoir, mais le savoir-transmettre qui, alors, n'est plus magique. Il comprend que lui-même en position d'"élève" peut y

parvenir. La réciprocité sera aussi dans la construction de la méthode de transmission des savoirs.

On apprend en enseignant "j'écoute, je suis tout ouïe, je parle, je suis tout esprit". Le savoir se construit par sa communication: "qui est enseigné doit enseigner" (Bachelard). Pour communiquer son savoir, on le construit, on le structure, on le relie, on se l'approprie, on mobilise ses savoirs "passifs" non utilisés, on les réactive.

Ainsi, des enfants en difficulté (en lecture, ou en maths) font des progrès considérables lorsqu'on leur demande d'aider les plus jeunes, en lecture ou en maths, c'est-à-dire de leur "faire apprendre" ce qu'eux-mêmes connaissent en la matière qui les met en difficulté.

Une valorisation à multiples détente

En résumé, la transmission réussie entraîne une valorisation à multiples détente:

- la demande de savoir, exprimée par un autre, valorise ce savoir: "j'ai les moyens de répondre à une demande" ou "mon savoir intéresse quelqu'un qui désire l'acquies",

- la prise de conscience que ce savoir, je l'ai appris, réactive ma capacité à apprendre. Pour transmettre, je suis amené à "objectiver" ce savoir, réactiver ou remobiliser les différents savoirs qui entrent en jeu. Je le reconstruis. Je le maîtrise mieux;

- je construis progressivement un savoir-transmettre en lien avec les questions et les intérêts de l'apprenant. Je prends conscience de la façon dont j'ai moi-même appris: où, quand, comment, pourquoi, avec qui?

La transmission réussie est déjà valorisante en soi, mais la valeur que l'autre accorde au savoir qu'il vient d'acquies grâce à moi est une valorisation supplémentaire qui renforce celle notée au départ. J'avais et j'ai su transmettre quelque chose qui a une valeur pour quelqu'un d'autre.

Enfin, le réseau permet de développer un savoir sur ses savoirs. Je ne peux y participer

sans réfléchir à ce que je sais, à ce que je désire apprendre ou à ce que j'ai besoin d'apprendre et ce que je veux essayer, ou comment je vais transmettre, à ce que j'ai réussi à apprendre au réseau.

Acquérir un savoir sur ses savoirs, c'est un déclencheur de mouvement vers une plus grande autonomie (même si ma valeur m'est signifiée par la multiplication des regards positifs sur moi, je dois parvenir à ne plus en dépendre pour me considérer positivement). C'est aussi un déclencheur de processus d'apprentissage et de revalorisation. Savoir ce que je sais, où, comment, quand, pourquoi ? J'ai appris ce que je ne sais pas, ce que je souhaite savoir, ce que je dois savoir pour tel projet à court ou à long terme, où trouver les savoirs dont j'ai besoin, à court et à long terme, où trouver mes complémentarités en savoirs, savoir aller chercher des savoirs dans son réseau de relations...

Des relations positives

L'enseignement fonctionne encore trop souvent avec des figures opposant le savoir à l'ignorance, dans un rapport hiérarchique : enseignant/enseigné, accompagnateur/accompagné, évaluateur/évalué. Or nous pensons que le sens, et donc l'effet, de l'apprentissage change selon la nature du dispositif dans lequel il est inscrit et selon le statut donné aux gens. On ne fait pas la même chose quand on révise une leçon avec un autre élève, avec un tuteur-enseignant, un accompagnateur ou au sein d'un réseau de réciprocité. Ce ne sont pas autant de formes d'un même contenu, mais des dispositifs associant toujours en même temps des partenaires différemment définis et des savoirs eux-mêmes différents.

Apprendre, c'est apprendre indissociablement des connaissances et le mode d'emploi socio-historique de celles-ci.

On n'apprend peut-être qu'en situation de parité, et c'est en même temps la situation de parité qu'on expérimente. On n'apprend pas en situation d'humili-



ation, d'assistance, de non-dignité, de peur, de blocage. L'apprentissage réussi génère des revalorisations, de même que les relations réussies facilitent considérablement l'apprentissage.

Ne proposer à des enfants et à des adultes que des situations d'aide, prépare peut-être les assistés de demain sur le plan social d'une part, et d'autre part, ne fonde pas l'apprentissage sur une dynamique qui fait qu'"on se sent capable d'apprendre".

Pourquoi la structure "réseau" dans les apprentissages

Le projet des réseaux de formation réciproque se fonde sur le repérage et la "conscientisation", non seulement des savoirs existants, mais des canaux/réseaux d'apprentissage déjà utilisés.

Le réseau est une incitation à des apprentissages permanents non plus seulement limités à des lieux, personnes, contenus, temps institutionnels de formation, mais aussi utilisant des réseaux de relation et savoirs diversifiés.

La structure "réseau" introduit dans les actions de formation mises en œuvre des possibilités devant le savoir, des rôles possibles, des utilisations et applications des savoirs, des fonctions, processus et contextes d'apprentissage.

Le "réseau" propose à chacun une souplesse de choix des structures relationnelles auxquelles il se sent prêt : grand groupe, duel, petit groupe de trois ou quatre, insertion timide et progressive dans un groupe.

On s'engage dans des processus actifs de construction des connaissances et de leur transmission lorsqu'on peut confronter ses points de vue avec ceux des autres partenaires, ce dont tous sont capables, y compris les enfants, confrontations au niveau des savoirs comme au niveau des méthodes.

On constate que la réussite dans l'acquisition et l'utilisation d'un savoir dépend de la qualité et de la quantité des interactions à propos de ce savoir, entre l'apprenant et d'autres personnes. Le "réseau" rend à la fois possible l'aspect coopératif et l'aspect individualiste des apprentissages, qui permet de différencier les parcours.

Enfin, le "réseau" propose une grande diversité des occasions d'observer l'activité et les savoirs d'autrui, d'y repérer les mêmes préoccupations que les siennes.

Claire HEBER-SUFFRIN

Contact : *Mouvement des réseaux d'échanges réciproques de savoirs, MRERS, BP 56, 91002 Evry, tél : (1) 60 79 10 11.*

Pour en savoir plus :
 • "L'Ecole Eclatée" de Claire et Marc Heber Suffrin, Ed. EPI-Desclée de Brouwer, préface d'Edgar Morin, 1981 réédité en 1994.
 • "Le cercle des savoirs dispersés", de Claire et Marc Heber Suffrin, Ed. Desclée de Brouwer, préface de Jacques Robin, 1993.
 • "Echanger les savoirs" de Claire et Marc Heber Suffrin, Ed. Desclée de Brouwer, 1992, préface de Patrick Viveret, 1992.

DEVELOPPER DES MONNAIES LOCALES

Lorsque la crise économique frappe une région, un pays, un canton, il devrait être possible d'avoir recours à une monnaie locale pour relancer l'économie de proximité. Des exemples concrets ont déjà eu lieu mais l'Histoire officielle ne les a pas retenus. Et pourtant...

vante, lancent alors leur propre monnaie pour reproduire cet exemple. Le Parlement britannique vote alors une loi pour interdire l'usage de ces monnaies.

En 1862, Abraham Lincoln, président des Etats du Nord, avait d'énormes problèmes pour financer la guerre contre les Etats

Il aura tout l'argent nécessaire pour mener son commerce. Il deviendra prospère à un niveau sans précédent dans toute l'histoire de la civilisation. Ce gouvernement doit être détruit ou il détruira toute monarchie sur le globe" (1). Lincoln fut assassiné le 14 avril 1865 et les banquiers récupérèrent leur privilège et le conservèrent à l'exception de quelques brefs intermédiaires, jusqu'au jour de 1913 où le congrès américain vota la "federal reserv act" qui transférait son pouvoir constitutionnel de créer la monnaie des USA à une banque privée hypocritement appelée "Federal reserv corporation".

Alors que l'Europe s'apprête à adopter une monnaie unique, les mesures contre le chômage restent sans effet. De nombreux exemples montrent pourtant que le recours à des monnaies locales peut permettre de relancer l'économie.

Créer de la monnaie pour favoriser les échanges

En 1750, Benjamin Franklin raconte comment la Nouvelle Angleterre a résolu ses problèmes de chômages. Alors qu'à l'époque, la monnaie en cours était celle de l'Angleterre, le gouvernement local crée une monnaie sans intérêt appelée "colonial scrip". Cette monnaie non convertible, ne pouvant être dépensée que dans l'Etat provoqua une telle reprise des échanges commerciaux que rapidement la crise économique fut surmontée. Douze autres colonies anglaises, dès l'année sui-

du Sud. Devant la proposition des banquiers de lui prêter de l'argent avec 30 % d'intérêt, il décide alors de frapper monnaie et lance la fabrication de ce qui deviendra l'actuel dollar. L'émission de cette monnaie qui ne reposait alors sur aucune équivalence en richesse lui permet non seulement de gagner la guerre de Secession, mais de refaire prospérer agriculture et industrie. En 1865, Lord Goshen, porteparole des banquiers londoniens, publie dans le "London Times" un article où l'on peut lire : "Si cette malveillante politique financière devait perdurer, alors ce gouvernement fournira sa propre monnaie sans frais, sans aucune dette.

Une monnaie qui s'use

Sylvio Gesell (1862 - 1930) (2), homme d'affaires germano-belge, ayant fait fortune en Argentine, étudia des monnaies assujetties ou non à la perception d'intérêts par leurs émetteurs (les banques) : pour accroître la vitesse de rotation de la monnaie, il proposa de créer une monnaie, qui comme la nourriture ou les autres biens, perde de la valeur chaque mois. Cette description d'une monnaie qui s'use a été expérimentée déjà une vingtaine de fois, chaque fois avec succès.

A Wörgl, en Autriche, commune de 4300 habitants, on compte en 1932 plus de 1500 personnes au chômage. Le chômage entraîne la pauvreté, les impôts ne rentrent plus et la commune perd ses ressources. Le maire décide alors en accord avec une majorité de citoyens (ouvriers, commer-

(1) Cité dans le livre "Vers Demain" de Rougemont, Québec, 1994.
(2) auteur de "Réalisation pratique du droit au produit intégral du travail" et "l'ordre économique naturel".

çants...) et la caisse municipale d'épargne de la ville, d'utiliser une monnaie franche qui n'a de valeur que dans la commune et de payer les employés municipaux à 50 % avec cette nouvelle monnaie. Les nouveaux employés eux seront payés à 100 % avec cette monnaie. Les commerçants qui comprennent vite qu'ils perdront leur clientèle s'ils refusent cette monnaie jouent le jeu.

La ville lance un vaste programme d'activités : réfection des routes, des rues, reboisement, construction d'une piscine, d'une piste de ski, et d'un pont qui porte l'inscription "construit en 1933 avec l'argent libre". L'argent se remet à circuler. Une part des impôts sont perçus dans cette nouvelle monnaie. Ces impôts permettent de payer les employés qui de nouveau peuvent consommer chez les commerçants. Une commune voisine accepte d'utiliser cette nouvelle monnaie. L'expérience fait progressivement tache d'huile.

Mais le gouvernement fédéral est lui privé des prélèvements qu'il effectue sur les transactions en monnaie nationale et réagit : le maire de Wörgl est attaqué en justice. Le conseil municipal argumente en s'appuyant sur le désendettement de la commune, la reprise économique, l'exécution des travaux d'intérêt public, le fait que cette monnaie n'empêche pas le fonctionnement de la monnaie d'Etat... rien n'y fait et en 1935, la commune doit cesser son expérience.

A ce moment là, la commune avait émis 32 000 shillings

D'autres expériences sur le thème de ce dossier à découvrir dans le livre
"Entre Nous, Rebâtir nos communautés"
de Marcia Nozick
Ed. Ecosociété
et dans
"Du chômage à l'autonomie conviviale"
d'Ingmar Granstedt
ouvrages diffusés
par Silence

locaux... qui lui avaient permis de rembourser 120 000 shillings à l'Etat et de construire pour plus de 100 000 shillings. Aujourd'hui, il ne reste qu'un symbole : une rue Sylvio Gesell.

Quatorze communes des Etats-Unis essayèrent de résoudre la crise avec cette méthode entre 1933 et 1934 sans que l'expérience puisse aller à son terme, l'Etat fédéral intervenant à chaque fois.

Il existe deux essais en France. A Lignières en Berry, dans le Cher, la ville perdait ses habitants, passant de 3500 habitants à 1800 en un siècle et le dernier boulanger allait partir quand le 26 avril 1956 le président du Comité des fêtes lança la création d'une commune libre en l'annonçant tout bonnement au Journal Officiel. Le comité des fêtes avait déjà auparavant émis des bons de ristourne pour les jours de foire. Mais souvent ces bons restaient au fond des tiroirs. Les animateurs de la commune libre se souviennent alors d'une expérience menée à la SNCF. A la fin de la guerre, la SNCF, au lieu d'augmenter ses tarifs pour les transports de marchandise, décida de mettre en place une taxe sur les wagons qui n'étaient pas déchargés. Avec moitié moins de wagons qu'avant la guerre, on transporta trois fois plus de marchandises. Un billet de banque dans un bas de laine est comme un wagon qui stationne sur une voie de garage. Ils créent alors une "mairie" libre. Celle-ci émet alors un million de "bons d'achat" (selon une parité 1 bon = 1 franc). Ces bons d'achat sont vendus à la mairie. Au recto, on peut lire "A cœur vaillant, rien d'impossible" et en filigrane : "Si tous les gars du monde voulait bien se donner la main". Au verso de chaque billet se trouvent douze cases symbolisant les douze mois de l'année. Le 10 de chaque mois, le bon doit être validé par un timbre d'une valeur de 1 % pour qu'il reste valable le mois suivant. Ce timbre est appelé une "taxe sur l'inertie". Les bons d'achat sont échangés au départ à 5 % en dessous de leur valeur... ce qui augmente d'entrée le pouvoir d'achat de 5 %. La taxe sur l'inertie aug-

mente considérablement la rotation de l'argent et empêche sa thésaurisation. Pour que l'expérience marche, toute la difficulté est de lutter contre l'"inflation" et donc il faut trouver un équilibre entre l'émission de la monnaie locale et les besoins insatisfaits. Les commerçants acceptèrent de jouer le jeu... mais au début la méfiance était grande : le premier billet émis revint à la "mairie" trois fois en deux heures ! Au début, à chaque dix du mois, de nombreux commerçants venaient revendre les bons à la "mairie", préférant perdre les 2 % d'escompte plutôt que de payer les 1 % de taxe ! La commune commença à redevenir plus prospère et l'Etat ne trouva pas directement de moyens pour stopper l'expérience... malgré une longue enquête policière. Pendant plus d'un an, les économistes défilèrent dans la commune. L'Etat finit par trouver comment couler l'expérience en exerçant des pressions sur les commerçants par le biais de questions fiscales. En 1957, l'expérience était stoppée (4).

A Marans, en Charente-Maritime, en 1957, près d'une centaine de commerçants créent une monnaie locale qui permet d'acheter 5 % moins cher dans leurs magasins. Là aussi, c'est le fisc qui aura la peau de l'expérience.

Toutes ces monnaies n'avaient pas la possibilité d'être thésaurisées et leur seul usage était de pouvoir être dépensées. Elles libèrent l'économie locale du joug du système bancaire qui raréfie l'argent et le loue cher. Une monnaie gratuite peut permettre une relance de l'économie locale. Cette relance de l'économie peut se faire selon des critères pré-définis et peut tout à fait intégrer la nécessité d'une approche écologique et sociale.

Michel TAVERNIER
AIRE

Contact : AIRE, association internationale pour la rénovation de l'économie, 14 rue du Lieutenant Ricard, 78400 Chatou, tél : (1) 30 71 12 21.

(3) Voir article de Claude Bourdet dans l'illustration du 9 septembre 1933.
(4) Un article est paru à l'époque dans le numéro 488 de Science et Vie.

LES SYSTEMES D'ECHANGE LOCAL

Le principe des Local Exchange Trading, ou Systèmes d'échange local (SEL) est simple : il est fondé sur l'échange au sein d'un groupe qui peut aller de 30 à 2000 personnes. Afin que les échanges dépassent le simple troc de services, de biens et de savoirs, le groupe définit l'unité de mesure qui régit les échanges, rôle habituellement joué par la monnaie. Ainsi, même celui qui ne

En Grande-Bretagne, où le système connaît un succès évident (plus de 20 000 personnes y participent déjà), ce sont les artisans, les petits commerçants et les petites entreprises qui s'investissent le plus dans la mise en place de telles structures. Les SEL forment un réseau de solidarité par une pratique d'échange codifiée. Les SEL permettent de s'impliquer de manière tout à fait libre et de

Entre eux, les adhérents d'un SEL ignorent la signification des mots vendre, acheter, intérêts, découverts... par contre, ils connaissent parfaitement la signification du verbe échanger.

Au sein d'un SEL, tous les échanges sont scrupuleusement enregistrés à l'aide de bons d'échange et d'une gestion informatique. Vous n'avez pas d'argent pour faire réparer votre voiture ? Vous trouvez quelqu'un au sein du SEL qui effectue les quelques heures de travail nécessaires et vous remercieriez le "mécanicien" pour le travail effectué en lui donnant un bon d'échange SEL sur lequel vous inscrirez à l'aide de l'unité de mesure que le groupe aura lui même définie, un chiffre correspondant au montant du travail fourni.

Le groupe de l'Ariège a choisi comme unité le "Grain" (de SEL !). On peut toutefois choisir aussi bien de comptabiliser les échanges en schmilblicks ou en bornicleups, le nom n'ayant pas d'influence sur le fonctionnement lui-même. Mais pour que le système fonctionne la comptabilité des échanges doit être rigoureuse, transparente, et chacun doit pouvoir connaître la position du compte de tous les autres. Le secret bancaire est laissé aux spéculateurs des places boursières.

SEL, mode d'emploi

Il faut définir un cadre juridique pour codifier les échanges. Une association régie par la loi 1901 avec une cotisation

Entre l'échange de savoirs et la monnaie locale, se développent les systèmes d'échanges locaux. En Grande-Bretagne, Canada, Pays Bas, plus de 250 groupes se sont déjà mis en place. Le premier groupe français s'est créé dans l'Ariège fin 1994.

dispose pas du tout d'argent, mais qui est membre d'un SEL peut théoriquement échanger des "services", des "marchandises" ou des "connaissances" avec les autres membres du groupe. Chacun peut en effet rendre en travail ce qu'il ne peut se procurer avec des espèces sonnantes et trébuchantes. Chacun possède des compétences qui sauront être appréciées dans un SEL suffisamment important. Et tout - ou presque - se passe en dehors du système monétaire. En ces temps de chômage structurel, les SEL connaissent une expansion rapide.

devenir acteur responsable de la vie économique locale.

Une autogestion des échanges

Le premier groupe français a vu le jour en octobre 1994 dans l'Ariège et compte mi-1995, plus de 250 adhérents. Alors que les premiers SEL anglais ont pris naissance dans les quartiers pauvres de villes parsemées de friches industrielles, la France se distingue en innovant dans une zone rurale où l'agriculture est menacée de disparition.

Limites juridiques des SEL

Comme nous l'avons vu dans l'article précédent sur les monnaies locales, l'Etat n'apprécie généralement pas le développement de telles initiatives qui court-circuitent plus ou moins les circuits habituels sur le dos desquels l'Etat exerce son contrôle. C'est pourquoi le premier Sel de l'Ariège a demandé au REAS, réseau pour une économie alternative et solidaire, de faire un étude permettant de définir les limites dans lesquels un SEL peut intervenir sans risquer de s'affronter à l'Etat. L'étude, réalisée par Olivier Gazel, est forcément incomplète tant ce système d'échanges est pour le moment expérimental, mais le rapport donne quand même quelques limites.

Droit du travail

• **Travail clandestin** : Selon le droit du travail et de la sécurité sociale, il y a travail clandestin sauf lorsque les travaux sont bénévoles, d'entraide ou ponctuels entre particuliers. Pour éviter la qualité de travail clandestin, les SEL ne peuvent admettre en leur sein d'associations ou des entreprises, à moins de trouver pour elles un système de facturation normal.

• **Travail non salarié** : une personne peut-elle participer à un SEL sans perdre sa couverture sociale, ses allocations ? Il n'y a pas de réponse globale : il existe de nombreux cas possibles et il est conseillé de prendre contact avec l'URSAFF afin de définir clairement ce qui est autorisé ou non. Les frontières sont d'autant plus floues qu'au sein des URSAFF, les appréciations de la loi sont fort différentes.

• **Sécurité sociale** : la jurisprudence existe en ce domaine. Elle estime que l'échange de services ou les actes d'entraide qui trouvent une contrepartie, même susceptible d'évaluation pécuniaire, ne sont pas suffisants pour se transformer en travail assujéti ; il en est ainsi des services réciproques que peuvent se rendre amis ou voisins (Cassation sociale, 20-3-80). En estimant que l'on a des biens des échanges réciproques (la balance des comptes étant à zéro tout le temps), on peut penser que les SEL n'ont pas à être assujéti.

• **Travail et retraite** : la perception d'une retraite est liée à la rupture

définitive d'une activité. Si un retraité met à disposition son savoir ou son savoir-faire dans le cadre d'un SEL, peut-il se voir retirer sa retraite ? La loi prévoit des exceptions : certaines activités peuvent être poursuivies (activités artistiques, littéraires, scientifiques, gardiennage d'enfants, nourrices...) et prévoit notamment la notion des "activités de faible importance". Cela garantit en principe qu'un retraité salarié peut exercer au sein d'un SEL sans conséquence pour l'attribution d'une retraite. Dans le cas des non-salariés, il peut se poser un problème si l'activité est proche de celle qu'il effectuait dans la vie active. Il faut mieux prendre contact avec sa caisse de retraite avant de commencer à s'impliquer dans le SEL.

• **Travail et allocations chômage** : il n'y a pas de réponse globale. Selon l'ANPE une activité bénévole ne doit pas empêcher la personne de rechercher activement un emploi. Pour les ASSEDIC, c'est la notion de revenu qui compte. Il est donc conseillé à un chômeur de demander l'aval de l'ANPE et des ASSEDIC avant d'entrer dans un SEL.

• **Autres problèmes du droit au travail** : il existe de nombreux vides juridiques concernant la spécificité de la rémunération en nature, les accidents du travail qui pourraient survenir pendant l'activité au sein du SEL, l'intervention d'un RMIste, les obligations pour les professions agricoles, artisanales et libérales. Il convient donc d'être prudent.

Droit fiscal

• **Soumission à la TVA** : la TVA n'est pas due pour les activités ayant un revenu inférieur à 70 000 F TTC par an. Toutefois, si en dessous de 9000 F aucune démarche n'est à faire, au-dessus, un imprimé doit être rempli chaque année indiquant le montant des revenus. Le problème se situe donc dans la relation entre le "grain" et la valeur réelle du service. A partir du moment où une gestion est mise en place, les services fiscaux peuvent estimer que l'on a une activité économique. Un adhérent SEL qui n'a pas d'autres activités que celles provenant de ses gains de "grains" n'a donc pas de problèmes. Il en est de même pour

les échanges entre particuliers. Par contre un agriculteur, un artisan ou une profession libérale échangeant avec un particulier devraient payer la TVA sur ses gains en "grains". Cette pénalisation s'annulant lorsque l'échange se fait entre deux professionnels chacun soumis à TVA (avec le même taux de TVA).

• **Imposition sur le revenu** : là aussi le problème se pose pour les professions libérales, agriculteurs et artisans qui fournissent au sein du SEL des services dans le prolongement de leurs activités professionnelles.

Droit bancaire

Les opérations de banque sont interdites aux associations tout comme l'émission de chèques. Comme le Sel ne collecte pas de fonds, ne fait pas de crédit et ne fait pas de transferts de fonds, le SEL n'a pas d'activité bancaire au vu de la loi. Par contre l'actuel "chèque" mis en circulation par le SEL de l'Ariège peut poser problème et sa réalisation va être modifiée pour être assimilable à une reconnaissance de dette. Il s'agit bien évidemment d'éviter que l'on puisse assimiler les "grains" à une nouvelle monnaie.

En conclusion, Olivier Gazel voit deux évolutions possibles : soit le SEL actuel évolue vers une voie relativement marginale à la limite du système économique en ne favorisant que des échanges de services entre particuliers, soit il vise un développement plus important, intégrant des professionnels et l'on a des relations complexes à définir avec l'Etat via la TVA, les impôts, la Sécurité Sociale, l'URSAFF, le droit bancaire, les chambres de métiers, les chambres de commerce... Si l'Etat veut contrer le projet, il le peut en s'attaquant aux professionnels qui participeraient au SEL. Pour éviter cela, il faut donc faire évaluer la loi pour obtenir un espace légal à ces systèmes d'échanges locaux, ce qui ne peut s'obtenir que par un rapport de force, la meilleure solution étant que des SEL se multiplient partout en France de manière à rendre le phénomène suffisamment voyant pour devenir un problème politique.

modique de l'ordre de 100 F à 200 F permet de couvrir les frais de poste, de téléphone, de photocopie et de gestion nécessaires pour être opérationnel. Il faut également prévoir une cotisation en "grains de sel" qui peut être forfaitaire ou correspondre à un faible pourcentage du volume des échanges. En effet, les personnes qui se chargent de la comptabilité des échanges, sont le plus souvent dédommagées de leur travail à l'aide de l'unité comptable propre au groupe.

Chacun doit pouvoir participer autant que possible aux décisions. C'est tout simplement ce qui s'appelle de la démocratie. Et il n'est pas de meilleure méthode pour inciter chacun à s'impliquer.

Le groupe doit se réunir régulièrement à la fois pour s'amuser - tout est à inventer - et pour se mettre clairement d'accord sur

catalogue des ressources où chacun précise ce qu'il propose (les offres) et ce dont il a besoin (les demandes).

3 - Le catalogue des ressources doit paraître avec régularité. Comme sa conception et sa fabrication demandent un réel travail, il est difficile de publier un tel catalogue plus d'une fois par mois. Quatre publications par an semblent un minimum pour que le système reste dynamique.

4 - Chacun doit pouvoir avoir accès aux comptes de tous les autres. Le catalogue des ressources doit indiquer la position de tous les comptes. C'est le contrôle du groupe qui permet d'avoir confiance dans le système, et seule la confiance est moteur des échanges.

ser de substantielles économies.

8 - Les responsables désignés pourront agir au nom de la communauté dans la résolution d'éventuels conflits ou pour obtenir satisfaction lors de contentieux avec des personnes dont le comportement ou les activités seraient considérés comme contraires à l'intérêt du SEL. Les responsables pourront suspendre les débits d'une personne dépassant le plafond du débit autorisé, et en dernier recours, l'exclure. Les responsables se réservent également le droit de refuser un nouveau membre dans certaines conditions exceptionnelles.

Modèle de "chèque" SEL

PREMIER SYSTEME L.E.T.S. PYRENEEN

DATE _____

CREDIT _____

DEBIT _____

ACTIVITE _____

GRAINS _____

A CONSERVER PAR LE PAYEUR

PREMIER SYSTEME L.E.T.S. PYRENEEN

DATE _____

CREDIT _____

DEBIT _____

ACTIVITE _____

GRAINS _____

A CONSERVER PAR LE PAYEUR

PREMIER SYSTEME L.E.T.S. PYRENEEN

DATE _____

N° COMPTE _____

CREDITEUR NOM _____

QUANTITE GRAINS _____ EN TOUTES LETTRES

DEBITEUR _____

NATURE D'ACTIVITE _____

SIGNATURE _____

N° COMPTE _____

A ENVOYER AU COORDINATEUR L.E.T.S.

son mode de fonctionnement. Comme il est difficile de prendre toutes décisions collectivement, des responsables sont désignés. On leur confiera des tâches précises en fonction de leurs capacités. L'ensemble des décisions de départ seront mises noir sur blanc dans un règlement intérieur:

Les expériences développées depuis quelques années ont permis de déterminer quelques principes qui ont fait leurs preuves :

- 1 - Les adhérents ne doivent pas résider trop loin les uns des autres, sous peine de ne jamais mettre en pratique leurs belles idées.
- 2 - Il faut publier régulièrement un

5 - Tous les comptes sont ouverts avec un solde égal à zéro. Il ne faut pas hésiter à être débiteur au départ. Les "crédits" n'existent que si les échanges s'effectuent. N'oubliez pas que tout débit correspond à un crédit équivalent (la somme des comptes de l'ensemble des participants doit donc toujours être à zéro). Cependant, chaque groupe aura intérêt à fixer le plafond maximum de débit autorisé afin que la confiance soit totale.

6 - Personne n'est tenu d'accepter une offre de service ou de transaction de la part d'un autre membre du SEL.

7 - L'organisation de marchés permettant de troquer en "monnaie locale" permet de supprimer les barrières de l'anonymat et de réali-

9 - Chacun s'engage à respecter le règlement intérieur de l'association, et à ne pas quitter le système avec un compte débiteur.

10 - Chaque membre est personnellement responsable des activités qu'il propose face aux législations sociales et fiscales.

Des outils à disposition

Les membres du groupe de lancement doivent pouvoir se réunir facilement. Les réunions risquent d'être fréquentes dans les premiers mois. En dehors des tâches confiées aux membres du conseil d'administration et du bureau propres au fonctionnement des associations, il faut nommer parmi les adhérents ou les élus, les responsables du fonctionnement au quotidien pour tenir à jour la liste des adhérents, informer les nouveaux

adhérents, recevoir les offres et les demandes, recevoir les bons d'échange transmis par le coordinateur, créditer et débiter les comptes et établir des relevés, répondre à la demande de tout adhérent qui veut connaître la position d'un compte.

Cette gestion peut se faire sur un système informatique. C'est même conseillé lorsqu'un SEL dépasse la centaine d'adhérents. Il existe un logiciel (compatible PC uniquement) mis au point par l'inventeur des SEL, Michaël Linton. Avant d'opter pour un logiciel qui gèrera les comptes, il est indispensable de réfléchir aux données qui devront être reproduites dans le catalogue des ressources afin d'éviter un travail de frappe inutile.

Il faut donc prévoir également un ou plusieurs responsables de la publication du catalogue des ressources qui aura pour charge d'établir toute la communication interne du groupe. Il faut donc avoir les idées claires, quelques notions de mise en page comme pour tout bulletin associatif et savoir récupérer sur un logiciel de

traitement de texte ou de mise en page les données comptables.

Il est souhaitable que soit également nommé un responsable des manifestations (réunions, fêtes, discussions, marchés "grains de sel") qui doivent être programmées régulièrement pour resserrer les liens. Ces manifestations permettent aux adhérents de rester en contact étroit entre eux et les responsables, et présentent l'avantage d'éviter de trop nombreuses expéditions par la poste.

N'attendez pas que l'organisation soit parfaite pour amorcer les transactions. Elle n'est jamais parfaite. Si les bons d'échange ne sont pas encore imprimés (ou photocopiés) utilisez des carnets à souche. C'est moins original mais cela fonctionne tout aussi bien. Les membres fondateurs ne doivent pas hésiter à être débiteurs et même à contacter les adhérents qui utilisent le système avec parcimonie.

Ainsi, un SEL encourage la production locale et répond aux besoins locaux. Il permet de revitaliser l'économie locale sans apport de capitaux extérieurs. Il aide à

prendre conscience des problèmes locaux, à rechercher des solutions pratiques, concrètes et réalistes. Il réduit les importations, le gaspillage et la pollution liés aux transports. Il donne à chacun la possibilité de se rendre socialement utile et de voir ses capacités reconnues.

Alain BERTRAND
Marcel MAHL
François TERRIS

Contacts du SEL Ariège :

- Alain Bertrand, Sarnac, 09120 Ventenac, tél : 61 67 72 70.
- Marcel Mahl, 20 avenue de la Gare, 31230 L'Isle en Dodon, tél : 61 88 16 36.
- François Terris, Canterate, 09600 Montbel, tél : 61 68 26 10.

Contacts de personnes cherchant à lancer d'autres SEL :

- Dordogne : ECODEV, 24350 Montagnier.
- Hérault : Vincent Jeannot, la Bergerie, 34380 Argeliers
- Lyon : Jean-Paul Champagnat, 38 rue Saint-Jean, 69005 Lyon, tél : 78 37 83 04.

<p>Voici une liste des échanges proposés dans le système mis en place dans l'Ariège, au cours des six premiers mois de fonctionnement. Cela donne une idée de l'ampleur que peuvent atteindre ces échanges.</p> <p>Agriculture - services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - débroussaillage - cueillette - désherbage - jardinage - entretien des arbres - travaux agricoles divers - remplacement dans une ferme - mécanique agricole - soudure - apiculture - transformation de produits fermiers - soins élevage ovins <p>Agriculture-produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bois de chauffage - laine et fibre - paille, foin - céréales fourragères - fumier - plantes - produits biologiques - farine - produits alimentaires - boissons - produits laitiers - viande, œufs - céréales - conserves - miel 	<p>Agriculture - matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériel de traction animale - presse à foin - poste élécteur électrique - treille pour vigne - pressoir - pièces machines agricoles - tracteur - barre débroussaillieuse <p>Agriculture - animaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - équitation - randomisés à cheval - gardiennage chevaux - ovins / caprins - chien - volailles - garde chiens et chats - labour et débardage à cheval - cheval <p>Agriculture - formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - électro-culture - agriculture biologique - dressage chevaux - fabrication pain - phytologie - permaculture <p>Artisanat - matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - outils de sculpture - poniers - ouvrages en mohair - tricet et crochet - métier à tisser - peignes à carder - rouet - résine - laine cardée filée - poteries <p>Artisanat - services</p> <ul style="list-style-type: none"> - couture - réfection siège auto - vannerie - tricet et crochet 	<ul style="list-style-type: none"> - bijouterie - sérigraphie - calligraphie - réalisation presse à gravure - filage laine - réfection matelas <p>Artisanat - Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - tricet, crochet, rouet - vannerie - tressage de blé - travail du métal - reliure, gravure - photos - tissage - macramé - poterie <p>Art - Musique - Spectacle</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction d'instruments - cours d'instruments - animations, musique, concerts - photographie, vidéo - décors de théâtre - contes et histoires - encres de couleurs - enregistrement sono - cours dessin-peinture - sculpture bois-pierre - arts plastiques - marionnettes - théâtre - danse - masques et maquillage - techniques de spectacle - cirque - accessoires musique - travail voix - chant - animations diverses <p>Bâtiment</p> <ul style="list-style-type: none"> - peinture - plomberie - menuiserie - charpente 	<ul style="list-style-type: none"> - construction en bois - maçonnerie - électricité - architecture / plan - aménagement intérieur - carrelage - décoration intérieure - bois d'œuvre - énergies nouvelles - taille de pierre - cheminées et foyers - matériel outillage - travaux pelleuses <p>Matériels divers</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipement compresseur - porte-bagages vélo - VTT - aspirateur d'atelier - hache-viande électrique - outillage - remorque - galerie - tondeuse à gazon - chauffage / poêle - machine à coudre - groupe électrogène - batteries de voiture - mobilier - équipement ménager - brocante - parapluie de marché - projecteur diapos - matériel CB - niche de chien - bascule - hangar <p>Mécanique</p> <ul style="list-style-type: none"> - auto-diesel - soudure - mécanique agricole - réparation électro-ménager - électricité auto - voiture d'occasion 	<ul style="list-style-type: none"> - pièces de rechanges - moto <p>Transports</p> <ul style="list-style-type: none"> - transports - architecture / plan - aménagement intérieur - carrelage - décoration intérieure - bois d'œuvre - énergies nouvelles - taille de pierre - cheminées et foyers - matériel outillage - travaux pelleuses <p>Matériels divers</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipement compresseur - porte-bagages vélo - VTT - aspirateur d'atelier - hache-viande électrique - outillage - remorque - galerie - tondeuse à gazon - chauffage / poêle - machine à coudre - groupe électrogène - batteries de voiture - mobilier - équipement ménager - brocante - parapluie de marché - projecteur diapos - matériel CB - niche de chien - bascule - hangar <p>Mécanique</p> <ul style="list-style-type: none"> - auto-diesel - soudure - mécanique agricole - réparation électro-ménager - électricité auto - voiture d'occasion 	<ul style="list-style-type: none"> - couvertures - pulls en mohair - vêtements - housses de sièges de voiture - travaux du cuir <p>Ménage - Cuisine</p> <ul style="list-style-type: none"> - ménage - repassage - cuisine - cuisine pour groupe - pâtisserie <p>Hygiène - Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - coupe de cheveux - sophrologie - relaxation - soins médicaux / infirmiers - manucure / pédicure - massages - shiatsu - kinésiologie - talismans, protections - conseils pour la santé - cours de naturopathie - yoga - biorythme - ostéopathie - acupuncture - magnétisme - thérapie énergétique <p>Enfants - Personnes âgées</p> <ul style="list-style-type: none"> - garde d'enfants - garde de personnes âgées - aide aux devoirs - accueil enfants en vacances - éducation à la maison - ateliers enfants <p>Habillement - Tissus</p> <ul style="list-style-type: none"> - couture - tricet - cours de couture, tricet, rouet - tissus 	<ul style="list-style-type: none"> - cours d'anglais - traduction anglais - traduction allemand - cours de portugais - cours de français - cours de langue - cours d'occitan - cours d'espéranto - Sports - Randonnées - cours de full-boxing - cours de ski, kayak, voile - promenade botanique - randomisés à cheval - ski de fond et chaussures - vélo - planche à voile <p>Communication et conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> - soirée sur l'eau avec films - géobiologie - ésotérisme, voyance - montage de dossiers administratifs - accompagnement des mourants - numérologie - cours radiesthésie - astrologie <p>Divers</p> <ul style="list-style-type: none"> - puisatier - sciage de bois - aide à monter éolienne. <p>Ces échanges n'ont pas tous trouvés preneurs. Globalement ils ont représenté 39209 grains en 154 transactions pour 78 adhérents. Par ailleurs, un marché spécial a été organisé à Noël 94 qui a provoqué 484 transactions portant sur 33 180 grains.</p>
--	---	---	---	---	--	--

RECONSTRUCTIONS

La planète ne serait plus qu'un tas de ruines si tous les êtres, dans tous les instants, se comportaient comme le dicterait "la loi naturelle" imaginée par les néo-darwiniens et les néo-libéraux. D'ailleurs, l'évolution ne se serait même pas produite !

L'écologie et d'autres recherches sur la vie confirment ce que le simple bon sens souffle depuis toujours : on ne construit pas grand-chose par les moyens de lutte de chacun contre tous et de l'accumulation du capital. Tout au contraire, on détruit alors ce qui a

Les réseaux d'échanges de savoir sont une de ces réponses. Cette pratique tourne le dos à la compétition pour renouer avec la réciprocité. Elle permet de sortir de la relation contre-productive entre dominant et dominé, de sortir, donc, de l'impuissance intériorisée à force d'exploitation, de refoulement, d'isolement et d'assistanat.

Les échanges de savoir sont un moyen de redécouvrir sa valeur et le potentiel des relations conviviales. Ils permettent de s'évader du cercle vicieux matérialiste où plane toujours la peur du

kine présente des exemples des pratiques de coopération qui s'étaient maintenues, dans l'Europe du XIXème siècle, malgré la déjà très longue répression exercée par les classes dominantes contre toute forme d'autonomie. Depuis la parution de "L'Entr'aide" (1897), tout a été fait pour casser menu les structures de proximité afin d'assujettir chacun au système marchand et aux bureaucraties.

Les systèmes d'échanges locaux (SEL ou LET'systems) sont une résurgence et un renouvellement des pratiques d'échange fondées sur l'équivalence et la réciprocité. Les deux principaux ingrédients de la construction sociale. LET'S et SEL ne constituent pas un retour en arrière, comme le ricanent les sectateurs de l'ultra-libéralisme, mais une correction indispensable après tant d'erreurs et de coupable laisser-faire. Ils sont - avec les monnaies non-thésaurisables - une réponse logique à un capitalisme en guerre ouverte contre les règles de fonctionnement écologiques et sociales.

Les initiatives s'appuyant sur les échanges locaux devraient être à la base de tout projet politique.

été construit par d'autres moyens : par la "sympathie naturelle" décrite par Ch. Darwin, par "l'appui mutuel" cher à Pierre Kropotkine, par la coopération, par le mutualisme, par la symbiose.

Réciprocité, solidarité, sympathie

Ainsi, toutes les formes de la réciprocité, de la solidarité et de la sympathie, qui sont le ciment de l'interdépendance de tous les êtres, sont - pourvu qu'on ne soit pas fasciné par la seule prédation - les fonctionnements les plus logiques et les plus fréquentés au sein des communautés biologiques, de la cellule à la biosphère. Elles sont aussi les réponses opposées aux agressions des marchés dérégulés et de toute compétition pour la domination.

manque. Ils ouvrent sur une toute autre logique que celle de la marchandise et de la propriété : là, point de rareté. Au contraire, l'échange convivial augmente la mise de départ. Il amorce une dynamique productive qui développe la conscience et révèle l'abondance : plus on échange, plus on s'enrichit mutuellement et plus on peut apporter aux autres.

"Dans l'Ariège, nous trouvons même une association de huit communes distinctes pour la culture en commun des terres, qu'elles ont réunies. Dans le même département, des syndicats pour l'assistance médicale gratuite ont été formés dans 172 communes sur 337 ; des associations de consommateurs surgissent en rapport avec les syndicats ; et ainsi de suite". Dans l'"Entr'aide", Pierre Kropot-

Des expériences pour élargir ses réflexions sur la société

Possibilités d'évasion du salariat et d'autres formes d'assujettissement, élimination de la plus-value, de la spéculation et de l'accumulation de capital, sortie de l'individualisme, de l'isolement démotivant et de l'impuissance, renouvellement avec l'essence communautaire de la vie, redécouverte de la confiance, de la convivialité et des dynamiques holistiques de l'entraide, stimulation des productions locales, développement de l'autonomie et adaptation de l'activité économique à l'environnement écologique et culturel... les

réseaux d'échanges de savoir et les LET'S/SEL rompent avec plusieurs causes des pathologies écologiques et sociales en ouvrant sur un monde sympathique et efficace. Ce sont des premiers pas prometteurs qui, déjà, laissent entrevoir d'autres développements logiques tels que la réduction de la propriété privée et des divergences d'intérêts par la restauration des biens communitaires (les communaux).

Cependant, dans le cas du LET'S/SEL qui nous est présenté, on note une réticence à jouer franchement la carte de la démocratie directe : "comme il est difficile de prendre toutes décisions collectivement, des responsables sont désignés". Il faut que ces "responsables" soient vaccinés contre la tentation de dominer, si fréquente par chez nous. Car n'y-a-t-il pas là un risque de spécialisation dans une fonction dont tout le monde viendrait à dépendre ?

N'y-a-t-il pas là aussi un risque de rétention de l'information pour en user à des fins malhonnêtes

et, même, n'y-a-t-il pas un risque de bureaucratisation ?

L'information contre la domination

Plutôt que de tabler sur une hypothétique perfection de ceux auxquels on délègue le pouvoir, on peut souhaiter que les membres des LET'S/SEL poursuivent dans l'élan de la logique d'échange jusqu'à développer des moyens de régulation de la délégation de pouvoir qui soient plus efficaces que ceux de la démocratie parlementaire. C'est précisément la qualité de ces pratiques communautaires de la décision qui fonctionnaient très bien avant l'informatique (1), quand les communes libres n'avaient pas encore été totalement spoliées et réprimées. Pierre Kropotkine, là encore, nous le rappelle et, ce faisant, souligne que l'entraide qui dynamise la vie sociale va de pair avec une implication de chacun dans les processus de décision.

Avec la restauration de l'économie et de la société vernaculaires, il s'opère, en effet, une intensification de la circulation de l'information, une responsabilisation et un renforcement de la cohésion sociale. L'idée de faire des réunions, des fêtes, des discussions correspond à un besoin profond qui devrait s'affirmer en une reconstruction du politique à partir des groupes d'entraide et des communes.

Alain-Claude GALTIE

Bibliographie :

- "L'entraide, un facteur de l'évolution", Pierre Kropotkine, Editions de l'Entr'aide.
- "Le nouveau pari monnaie-terre", Guy Deffeyes et Catherine Célimène, BP 176, 75224 Paris cedex 05 (la première édition de ce livre a été présentée dans Silence n°174, février 1994).

(1) Laquelle peut favoriser l'exercice de la démocratie directe.

Silence diffuse

Depuis un an, nous avons commencé à diffuser des livres des éditions Ecosociété (Montréal) difficile à trouver en France. Manifestement, il y a une demande de votre part. Nous avons donc décidé d'élargir progressivement la gamme des ouvrages que nous diffusons en sélectionnant des livres que nous jugeons de qualité.

Nous sommes maintenant en mesure de vous proposer :

Editions Ecosociété

"Pour un pays sans armée" sous la direction de Serge Mongeau, une réflexion sur comment assurer sa sécurité sans armée.

"Pour que demain soit, l'écologie sociale en actions" de Serge Mongeau qui présente des alternatives concrètes pour "vivre" l'écologie.

"L'écologie ou la sagesse de la nature" de Serge Mongeau, complément philosophique du précédent livre.

"Deux roues, un avenir" de Claire Morissette, tout ce qu'il faut savoir sur les avantages du vélo pour lutter contre la voiture.

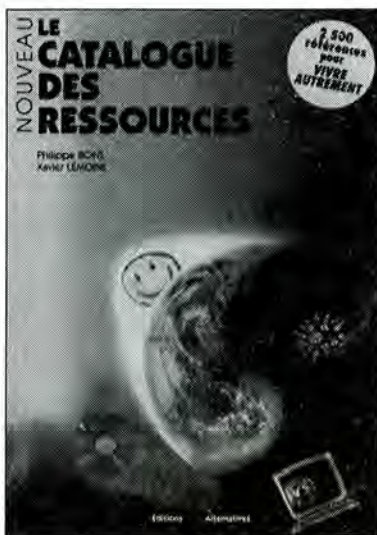
"Moi, ma santé, de la dépendance à l'autonomie" de Serge Mongeau que nous publions actuellement.

"L'écologie politique" de Dimitrios I. Roussopoulos qui analyse les différentes approches de l'écologie définit l'écologie politique.

"Entre nous, rebâtir nos communautés" de Marcia Nozick qui montre

l'importance de l'autonomie et de la convivialité à travers de multiples exemples.

"Et si le Tiers-Monde s'autofinancait" de Jacques Gélinas, qui prône le développement du Sud par l'autonomie et l'épargne locale.



Editions Lucien Souzy

"La dignité antinucléaire" de Martine Deguillaume qui développe les raisons éthiques de d'opposer au nucléaire

Editions Atelier de Création libertaire

"Sociologie ou écologie sociale"

"Qu'est-ce que l'écologie sociale ?"

"Pour une écologie de la liberté, une société à refaire", trois ouvrages de Murray Bookchin qui définissent une approche par la base de l'action politique

"Philosophie écologique et politique de l'anarchisme" de John Clark qui montre les liens entre ces deux mouvements.

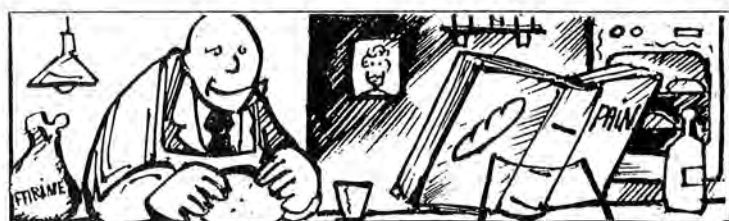
Editions Utovie

"La désobéissance civile" de H.D. Thoreau, un classique indispensable.

Editions Alternatives

"Le catalogue des ressources", de Philippe Bone et Xavier Lemoine, 2500 adresses pour vivre autrement

Bon de commande page 39



ALTERNATIVES

PETITES PHRASES

"Aucune méthode ni aucune discipline ne peuvent remplacer la nécessité d'être toujours sur le qui vive". Henry David Thoreau.

PARIS : UN CINEMA MILITANT

Le groupe "Les films du crime et du châtiement" réalise depuis quelques années des projections de films chez les particuliers. Cette démarche alternative aux grandes salles de cinéma permet à un petit groupe d'amis de voir des films peu connus mais également de rencontrer des producteurs, des réalisateurs, des acteurs. Le groupe amène le

film et le matériel nécessaire à la projection.

Pour protester contre la reprise des essais nucléaires, le groupe se propose d'organiser dans Paris des projections en plein air avec des films en lien avec le sujet. Pour en savoir plus : Les films du crime et du châtiement, Pierre Merejkowsky, 20 rue des Volontaires, 75015 Paris, tél : (1) 45 67 86 20.

ALLIER : FOIRE D'YZEURE

La 11ème foire écobiologique d'Yzeure (Allier), organisée par Nature et Progrès, se tiendra les 16 et 17 septembre au château de Panloup. 90 exposants, conférences, spectacle,

animation pour les enfants, buvette, repas bio. Renseignements : J.L. Gaby, le Bourg, 03430 Tortezeais, tél : 70 07 54 01.

YONNE : MARCHÉ BIOLOGIQUE DE VEZELAY

Biobourgogne, le groupement des agrobiologistes de l'Yonne (GABY) et la mairie de Vézelay organisent un marché bio le dimanche 3 septembre. Renseignements : Valérie Veith, Biobourgogne, Sedarb, 8 quai du Batardeau, 89000 Auxerre, tél : 86 52 05 81.

CANTAL : LA BIO A AURILLAC

Une foire biologique se tiendra à Aurillac le dimanche 3 septembre avec stands, animations et conférences. Elle est organisée par la toute nouvelle coopérative biologique "L'arbre à pain" qui fonctionne quatre jours par semaine au 123 avenue Général Leclerc, 15000 Aurillac, tél : 71 47 29 73 ou 71 64 64 17.

LYON : PORTES OUVERTES

Les associations de "La Lanterne" organisent une journée portes ouvertes le mercredi 20 septembre à partir de 18 h. Les bâtiments de l'église réformée, au 10 rue Lanterne, à Lyon-Terreux, regroupent dix associations : l'ACAT (action des chrétiens pour l'abolition de la torture), Amnesty International, le Centre de documentation tiers-monde, les Concerts de la Lanterne, Chrétiens-Sida, Peuples Solidaires, Peuples en Marche, Solagrail (solidarité agro-alimentaire), Solidarité-emploi et SOS Racisme.

CONTRE- SOMMET A LYON EN JUIN 1996

Tous les ans, les 7 pays les plus industrialisés se réunissent pour définir une stratégie commune : Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Canada, Japon, Allemagne, Espagne (avec depuis quelques années la présence comme invitée de la Russie). Les réunions se tiennent à chaque fois dans un pays différent et reviennent donc tous les 7 ans en France. La dernière fois, c'était donc à Paris en 1989. La prochaine fois, ce sera à Lyon, les 27, 28 et 29 juin 1996.

Depuis maintenant une dizaine d'années, se tient en parallèle "TOES", "the other economic summit" qui regroupe les nombreuses associations qui luttent contre l'ordre économique actuel. En 1989, à la Mutualité à Paris, ce sont plus de 3000 personnes qui s'étaient retrouvées pour assister à de multiples forums dont le point d'orgue était l'organisation du sommet des "sept pays les plus pauvres" (voir le programme dans le n°118/119 de Silence pour les anciens). L'année dernière le contre-sommet à Madrid avait provoqué une forte mobilisation en Espagne autour du thème "Les autres voix de la planète" (voir le compte-rendu dans le n°184). La campagne "50 ans ça suffit !", le réseau des groupes AC ! (Agir contre le chômage !) et l'association Agir Ici ont déjà tenu une première réunion à Paris avant l'été. Une prochaine réunion se tiendra à Paris le 23 septembre de 14 h à 19 h pour définir les sujets et les actions qui se mettront en place autour d'une convergence des luttes (chômage, écologie, relations nord-sud, énergie, paix, antifascisme, femmes...), bref tous les sujets abordés dans Silence. Comme nous sommes à Lyon, il est évident que nous nous ferons le relais de toutes les initiatives. A suivre donc et rendez-vous en juin. Pour en savoir plus : Les autres voix de la planète, AFEI, 17 rue Germain Pilon, 75018 Paris.

ASPHODELE

Salon de l'écologie
et des alternatives
dans le sud-ouest

à PAU

(Pyrénées-Atlantiques)
les 16 & 17
décembre 1995

100 exposants :
Producteurs bios, artisans, transformateurs, distributeurs.
Librairies. Associations. Conférences.
Espace enfants. Espace restauration bio.



Renseignements : Asphodèle
UTOVIE - 40320 BATS (Fr). Tél. 58 79 17 93

UNE MAISON DE 33 M2 POUR 2527 F

Alors qu'aujourd'hui les promoteurs immobiliers multiplient les immeubles qui restent vides (200 000 logements vides), alors que des milliers de sans-logis se retrouvent à la rue (500 000), faut-il attendre que l'Etat-providence s'occupe de faire l'aumône ? Profitant de la tenue à Montpellier des journées libertaires, un groupe local, ayant de bonnes connaissances en architecture, a décidé de relever le défi : construire une habitation simple, avec des matériaux écologiques. Le chantier a été mis en place à l'arrière de l'école d'architecture de la ville. La préparation du chantier a nécessité un mois de réunions et de recherche des matériaux, le chantier lui-même a duré 4 jours. Le résultat : une habitation de 33 m2 ayant coûté 2527 F.

Le permis de construire étant un moyen de contrôle, tout cela s'est fait dans la plus totale illégalité. Défi de base : ne demander aucune aide, refuser électricité nucléaire, eau polluée au chlore et aux métaux lourds, recherche de matériaux écologiques et travail autonome. Il fallait également que l'exemple soit reproductible. Pour cela, le travail apporté par les gens a été pensé comme un système de troc possible : je t'aide à construire et demain tu m'aides à ton tour.

Le terrain peut être n'importe où en campagne : il existe dans les endroits retirés des terrains à vendre à 2000 F l'hectare... soit 200 F les 1000 m2.

La maison a une forme de demi-cylindre (la moitié d'une boîte de camembert de 5 m de rayon), la partie plane étant orientée plein sud pour bénéficier au mieux du soleil.

Les fondations sont constituées d'un petit fossé consolidé avec les pierres du lieu. Le matériel de construction extrêmement simple peut être prêté (pelle, pioche, taloche, ficelle, couteau...).

Le sol a été constitué de dalles réalisées en coulant un mélange de terre et de paille dans des cageottes de récupération que l'on a ensuite laissées sécher au soleil, le tout étant renforcé par du ciment (10 sacs = 420 F).

Les murs peuvent être en bois, solution qui ne coûte rien si l'on a acheté au départ une parcelle ayant suffisamment d'arbres. On peut aussi acheter du bois à débiter (il faut alors 7 m3 ce qui coûte environ 400 F). On peut remplacer tout ou partie du bois par des ballots de

paille que l'on peut acheter au moment des moissons pour presque rien (4-5 F le ballot) ou pour rien du tout en négociant une journée de travail chez un paysan en échange des ballots (il faut ici 75 ballots, donc prix maximum : 300 F).

Les enduits extérieurs sont réalisés essentiellement à base de sable, l'enduit intérieur avec un sable jaune. Ces sables ont été achetés à une carrière (coût total : 775 F).

Un mur de bouteilles scellées entre elles a été posé sur la façade sud. Les bouteilles ont été récupérées. Le liant a coûté 168 F.

Les menuiseries de la porte et des deux fenêtres ont été bricolées pour 238 F. Les vitres ont été récupérées dans un chantier de démolition... mais on peut aussi récupérer des vitres de car (1m x 1m) dans des casses (coût : 30 F pièce).

La toiture a été réalisée avec du plastique noir tenu pas des tubes et fixé avec des clous (prix total : 227 F), le tout recouvert de terre sur laquelle on peut planter de l'herbe ou des fleurs.

Pour l'éclairage, on peut commencer avec une lampe-tempête (30 F) pour s'équiper ensuite d'une lampe solaire (350 F).

Les sanitaires sont des toilettes sèches qui ont nécessité un bidon, un robinet, une poubelle...

Le tout a coûté 285 F. L'évier et la douche ont été réalisés en fixant des produits de récupération (coût du sable et du ciment : 28 F). L'ensemble a été réalisé avec de nombreuses astuces : trous de ventilation, installation d'un mur Trombe en façade sud pour profiter de la chaleur du soleil.

Le complément de chauffage est assuré au bois par une cheminée dont l'évacuation a été prévue par le toit.

Nos architectes écolos-libertaires (mais certainement pas amateurs à voir les plans et la recherche dans les finitions !) ont même prévu des extensions possibles : jardinage, extension du bâtiment,

installation sur un terrain en pente... Extraordinaire !

Une brochure de 72 pages a été réalisée, qui propose les plans précis de la maison et de nombreux conseils pour développer l'autonomie (comment concevoir un jardin par exemple). La brochure est diffusée gratuitement (si vous le pouvez, envoyez au moins 30 F) à l'adresse suivante : Collectif Habitat d'Urgence Totale, BP11, 34830 Clapiers.



HAUTE-MARNE : REGARDS

La 8ème fête "Regards" se tiendra les 7 et 8 octobre au Lycée agricole de Chaumont-Choignes. Ce marché régional aux produits bio réunira une centaine d'exposants, des ateliers, des spectacles, des conférences, un bal folk. Le thème de l'année : "les énergies renouvelables". Renseignements : Amis Nature, 14 rue Roux Champion, 52000 Chaumont, tél : 25 03 91 92.

TARN : FETE DES MILLE ET UN MONDES

Une quarantaine d'associations tiers-mondistes, pacifistes, écologistes, bio, sociales... se sont réunies en collectif pour organiser la "Fête des mille et un mondes" qui se déroulera à Tarbes, à la salle Gérard Philippe; le dimanche 8 octobre. Outre les stands de ces associations, des rencontres sont organisées sur les énergies renouvelables, la gestion des

déchets, le droit des enfants, le droit d'asile, la forêt, le Somport, les revendications des Indiens, la protection de la Faune, le rôle des ONG... Jean-Louis Etienne fera une conférence sur l'Antarctique à 15 h et une table-ronde sur la vision globale de l'écologie se tiendra à 16 h 30 en présence de représentants de Greenpeace, de l'INESTENE... Une soirée musicale clôturera cette journée. Renseignements : L'attitude Terre, 101 chemin des Fontaines, 81100 Castres, tél : 63 35 60 40.

PUY-DE-DOME : DEVELOPPEMENT LOCAL

L'association Peuple et Culture du Puy de Dôme organise du 10 au 17 septembre, un échange franco-allemand qui se tiendra dans un petit village du parc naturel du Livradois-Forez sur le thème "Développement local en milieu rural". Les discussions porteront sur l'agriculture, le tourisme, le social, la culture, le milieu associatif... Renseignements : Peuple-et-Culture, 3 rue Gaullier de Biauzat, 63000 Clermont-Ferrand, tél : 73 36 05 36.

MANGER POUR REpondre A SES BESOINS

Chaque année, 96% de tous les atomes qui composent notre corps sont remplacés. Nos aliments nous fournissent une bonne proportion des matériaux nécessaires à la reconstruction incessante de notre organisme ; si leur qualité laisse à désirer, il y a de forts risques que les résultats de la reconstruction s'en ressentiront. Or nous mangeons la plupart du temps très mal et nous devons payer un

pays industrialisés. Ils sont la conséquence directe de l'industrialisation croissante de ce secteur vital ; on assiste en effet à une concentration progressive de la production agricole. «*Au cours des trois dernières années, constate Claude Lafleur, économiste en chef à l'Union des producteurs agricoles du Québec, 350 000 fermes américaines, surtout des fermes familiales, sont disparues* » (1) «*En dix ans, le Québec a perdu 20% de ses fermes*», nous

- la production agricole requiert maintenant 55 kilos de fertilisants synthétiques par personne par année ; de plus, bon nombre d'animaux d'élevage reçoivent des doses quotidiennes d'hormones et d'antibiotiques, pour accélérer leur croissance et pour les protéger d'éventuelles maladies infectieuses ;

- l'ingénierie génétique a permis la mise au point de variétés de fruits et de légumes qui répondent parfaitement aux besoins industriels (cueillette mécanique, conservation longue, apparence uniforme, etc.), mais elle a conduit à l'élimination du commerce d'une foule de variétés qui avaient plus de valeur nutritive ;

- la publicité pousse à la consommation des aliments les plus transformés, car ce sont ces aliments qui rapportent les plus grands profits à l'industrie. Il existe plus de 50 000 produits alimentaires différents qui rendent de plus en plus difficile un choix judicieux ;

- la transformation des aliments signifie le retrait d'une partie des nutriments contenus dans les ingrédients de base (en particulier les fibres de cellulose, des minéraux et des vitamines), la surutilisation d'ingrédients sans grande valeur et parfois nuisibles, comme le sucre blanc et différents gras, et l'addition de substances chimiques pour fins cosmétiques ou autres (le sel, les colorants, etc.) dont souvent, on ne connaît pas les effets à long terme.

Un exemple des effets des transformations nous est fourni par

Malgré les dénégations de l'industrie alimentaire, nous savons aujourd'hui sans l'ombre d'un doute que l'alimentation de la plupart des gens est déséquilibrée à plusieurs points de vue et que cela entraîne de multiples conséquences.

coût considérable pour ce travers : de nombreuses maladies sont liées à l'alimentation et elles entraînent une réduction de la durée de vie de bien des gens, diminuent certainement la qualité de vie d'un grand nombre et entraînent des dépenses élevées en soins médicaux et hospitaliers.

Les défauts de notre alimentation ne nous sont pas particuliers : on les retrouve dans tous les

apprenait le recensement de 1991 (2). Ces faillites ne sont pas l'effet du hasard, elles sont voulues et causées par la grande industrie qui s'empare ainsi de ces fermes et augmente constamment sa part de la production agricole. La culture et l'élevage ainsi que la préparation et la mise en marché des aliments relèvent de plus en plus des multinationales de l'alimentation, ce qui n'est pas sans conséquences :

(1) *La Terre de chez nous*, 29 octobre 1992

(2) *La Terre de chez nous*, 11 juin 1992

le pain, qui constitue un de nos aliments de base (voir tableau ci-dessous).

Il est à noter que les cinq derniers constituants se trouvent en grande quantité dans la farine blanche parce que les gouvernements obligent les manufacturiers à les y ajouter ; comme il s'agit alors de produits artificiels, on peut se demander s'ils sont aussi bien absorbés.

Entre 1910 et 1980, le Nord-Américain moyen a augmenté de 34% sa consommation de gras et de 45% son ingestion de sucres raffinés ; chaque Américain consomme environ 400 bouteilles de boissons gazeuses par année. Tous ces changements radicaux dans l'alimentation causent déjà d'énormes problèmes ; qu'en sera-t-il dans quelques années, vu que ces modifications continuent à se produire à un rythme accéléré ?



Les défauts de notre alimentation

Malgré les dénégations de l'industrie alimentaire, qui poursuit ses incessantes pressions pour empêcher toute intervention gouvernementale efficace, nous savons aujourd'hui sans l'ombre d'un doute que l'alimentation de la plupart des gens est déséquilibrée à plusieurs points de vue et que cela entraîne de multiples conséquences.

Nous mangeons trop de viande : la viande est une source importante de protéines, mais aussi de gras, car les fibres musculaires qui constituent la viande sont toujours enrobées de graisse. La viande

de rouge - et tout particulièrement celle qui vient des coupes les plus tendres, provenant des muscles qui ont le moins travaillé et où il s'est déposée davantage de graisse - est celle qui contient la plus forte proportion de gras ; un steak de surlonge comprend un tiers de graisse. Les techniques d'élevage industriel - l'immobilisation des animaux, l'addition d'hormones aux rations alimentaires, la manipulation génétique en vue d'accélérer la croissance - font que les animaux sont beaucoup plus gras aujourd'hui qu'anciennement. Ainsi, la proportion de gras dans le poulet a triplé dans les trois dernières décennies. De 5,1 grammes par portion de

100 grammes, le gras est monté à 15,6. Les poulets, que les producteurs devaient nourrir pendant 12 semaines pour leur permettre d'atteindre un poids de 2 kilos, peuvent maintenant passer à l'abattoir à 6 semaines.

Le lien entre une forte proportion de protéines animales dans l'alimentation et la maladie n'est pas établi à coup sûr ; cependant, des associations ont été faites entre ce type de régime et le cancer du côlon, l'artériosclérose (et les maladies des vaisseaux) et l'ostéoporose ; mais tout cela reste à prouver. La consommation de viande provoque une acidification de l'organisme, laquelle est compensée par la mobilisation des réserves de minéraux, dont le précieux calcium ; cela conduit à l'affaiblissement des structures des dents et par conséquent à une augmentation des caries ; à plus long terme, à un affaiblissement des os, du système cardio-vasculaire et même du système immunitaire, pour lesquels on connaît maintenant l'importance du calcium. L'augmentation de la proportion de gras dans la diète, un effet assuré d'une grande consommation de viande, s'avère également souvent néfaste.

Pourcentage des nutriments du pain blanc par rapport au pain de blé entier

Fibres de cellulose	22 %	Vitamine B6	22 %
Chrome	28 %	Vitamine E	4 %
Cuivre	45 %	Acide folique	50 %
Potassium	38 %	Acide pantothénique	56 %
Manganèse	12 %	Fer	82 %
Zinc	38 %	Calcium	178 %
Magnésium	28 %	Thiamine	114 %
Protéines	80 %	Riboflavine	114 %
		Niacine	89 %

Tiré de *Nutrition Action*, novembre 1980.

Nous mangeons trop gras : parce que nous consommons beaucoup de viande, parce que nous choisissons des viandes tendres ou « de choix », parce que nous mangeons des aliments frits, parce que nous achetons des plats cuisinés cuits dans la graisse animale, une large part de nos calories - plus de 40% - nous sont fournies par des graisses. Or il n'y a aucun doute aujourd'hui là-dessus : un régime riche en graisses est un facteur important de maladie cardiaque, d'accidents cérébro-vasculaires et de certains types de cancer, dont ceux du sein et du côlon, les plus fréquents chez nous.

Nous mangeons trop de sucres raffinés : même si, dans nos maisons, nous achetons moins de sucre qu'avant, notre consommation per capita continue à augmenter parce que l'industrie en utilise de plus en plus dans des produits toujours plus nombreux : dans les sauces, dans les fruits en conserve, dans le beurre d'arachide, dans le ketchup, dans les céréales préparées, etc. Depuis 1960, la consommation de sucre a augmenté de 25%. Le rôle du sucre dans la carie dentaire est bien établi ; son lien fréquent avec le diabète et l'hypoglycémie est également bien connu.

Nous ne mangeons pas assez de fibres : comme une proportion importante de nos aliments a été transformée par l'industrie et nettoyée de ses fibres, et comme nous consommons toujours plus de viande, qui ne contient aucune fibre, notre régime alimentaire s'avère de plus en plus pauvre en résidus. Ce manque de fibres explique une large part des problèmes de constipation ; de plus, nombre de spécialistes en nutrition croient que cette caractéristique de notre alimentation exercerait une influence importante dans la genèse de plusieurs maladies, notamment les maladies cardio-vasculaires, la diverticulose, le cancer du côlon et du rectum et les hémorroïdes.

Nous consommons trop de sel : même quand nous n'utilisons jamais la salière, nous man-

geons trop de sel dès que nous ingérons des aliments préparés au restaurant ou modifiés par l'industrie. Presque tous les aliments en conserve, toutes les viandes préparées (salami, saucisses fumées, etc.), tous les plats cuisinés, comportent des proportions importantes de sel. Le sel est un facteur prépondérant dans l'hypertension artérielle, de plus en plus fréquente.

Nos aliments contiennent de plus en plus d'additifs divers : sur les deux kilos de résidus chimiques divers qui se retrouvent chaque année dans notre assiette, il en est certains qui n'ont probablement aucun effet sur la santé, mais d'autres risquent de nous affecter un jour, en particulier parce qu'ils se déposent dans l'organisme. Il y a quelques années, l'utilisation du DDT a été interdite aux États-Unis, au Canada et en Europe ; ce produit continue cependant à être fabriqué pour exportation et il nous revient dans certains aliments importés ; de plus, les quantités importantes qui en avaient été lancées dans la nature s'y trouvent encore ; le lait humain est contaminé à certains endroits. Même si l'usage du DDT a été restreint, ce produit a été remplacé par d'autres qui sont aussi dangereux. Les hormones et les antibiotiques employés pour hâter la croissance des animaux se retrouvent aussi à l'état de traces dans nos aliments ; déjà, on sait que cette large diffusion des antibiotiques est l'une des causes de la résistance que certaines bactéries ont développée aux antibiotiques.

Nous mangeons trop par rapport à nos besoins : nos aliments qui contiennent beaucoup de viande, de gras et peu de fibres sont très concentrés en calories ; et comme généralement, nous avons de moins en moins d'activité physique, notre consommation de calories excède très facilement notre dépense. On dit que près de 50% de la population adulte du Québec serait obèse ; il se peut que ce chiffre soit exagéré, car longtemps, on a eu tendance à fixer la «normale» trop bas ; mais de toute

évidence, bien des gens dépassent de beaucoup leur poids idéal ; ils le voient dans leur miroir, ils ne sont pas à l'aise dans leurs mouvements et « courent après leur souffle » quand ils ont à fournir un effort. À plus long terme, ils courent plus de risques de souffrir d'hypertension artérielle, de diabète et de maladies cardiaques.

Notre type d'alimentation est dangereux pour l'environnement : l'impressionnante proportion de produits animaux dans l'alimentation occidentale est la cause de nombreux déséquilibres écologiques : les surplus de purin de porc et les autres fumiers qui contaminent nos rivières ; dans certains pays, la déforestation pour l'accroissement des pâturages ; la destruction de la végétation et la désertification de certains sols par surpopulation animale. Il est difficile d'imaginer que le hamburger que nous achetons puisse avoir toutes ces conséquences ; pourtant, quand notre comportement est multiplié par des millions d'individus, nous arrivons à ces résultats. Pour le commerce, notre planète n'est qu'un petit village et nos comportements à un endroit ont des effets lointains trop souvent insoupçonnés. Beaucoup de pays du tiers monde doivent modifier leurs traditions agricoles pour s'ajuster à la demande des pays riches. La production d'un kilo de viande requiert entre 10 et 15 kilos de céréales, lesquelles pourraient servir directement à l'alimentation humaine. Si dans nos sociétés industrialisées, nous diminuons notre consommation de viande, nous aurions donc besoin de produire beaucoup moins de céréales, le recours aux engrais chimiques et aux pesticides serait moins grand et nous aurions en même temps assez de céréales pour nourrir plus de gens.

Répondre à ses besoins

L'alimentation a été transformée en source de profit par l'industrie. La médecine, de son côté, en a fait une ordonnance :



quand vous avez un taux de cholestérol sanguin élevé, le médecin vous prescrit un régime pour faire baisser votre cholestérol ; si vous êtes obèse, c'est un régime hypocalorique qui vous convient ; pour l'hypertension artérielle, un régime sans sel et ainsi de suite. La médecine fractionnée continue son approche parcellisée ; elle tente de réparer le tort déjà fait sans trop se préoccuper de l'ensemble et le pauvre « patient » se retrouve avec une série de directives précises - tant de grammes de ceci, pas trop de grammes de cela ; le tout est si complexe que même les diététistes n'arrivent pas à le suivre fidèlement !

En transformant l'alimentation en prescription, la médecine contribue aussi à mystifier une activité où antérieurement l'instinct et la sagesse populaire réussissaient à guider les gens fort adéquatement. D'ailleurs, les prescriptions alimentaires médicales sont souvent d'une utilité douteuse ; pendant des années, la médecine a recommandé un régime sans résidus pour le traitement de la diverticulose alors que, comme on l'a découvert plus tard, la diverticulose est en large part causée par un

régime sans résidus ! Les calories alimentaires sont calculées en laboratoire, mais dans les organismes humains si différents les uns des autres, les aliments ne fournissent pas du tout la même énergie, si bien que le même régime suivi par deux personnes peut ne pas donner les mêmes effets.

Au lieu de régimes compliquées, de règles strictes et d'interdictions multiples, il me semble plus avantageux d'essayer de raisonner son alimentation ; et il est possible de le faire en appliquant les principes généraux suivants :

1. Les aliments les moins transformés sont les meilleurs

La transformation industrielle ajoute des produits indésirables et enlève des éléments importants (fibres, vitamines, etc.) ; même dans nos cuisines, nous diminuons la valeur des aliments en les cuisant trop, en les congelant, en leur ajoutant du sel, des sauces, du sucre ou d'autres éléments. La cuisson, en particulier, détruit beaucoup de vitamines et rend inassimilables des sels miné-

raux essentiels ; de plus, elle réduit considérablement la teneur en fibres des aliments. Prenons le chou-fleur, par exemple. À poids égal, ce légume cru contient plus de potassium, de calcium, de fer, de thiamine et de vitamine C que lorsqu'il est cuit. Une portion de 100 grammes d'épinards crus fournit 20 milligrammes de plus de vitamine C que la même quantité cuite. Les arachides crues ont trois fois plus de thiamine que rôties.

Peut-être à cause des vitamines dont les légumes crus regorgent, de certaines enzymes qu'ils contiennent ou du fait qu'ils accélèrent le transit intestinal grâce à leur teneur en fibres, une alimentation riche en légumes crus semble protéger de plusieurs maladies. Toute alimentation, qu'elle soit végétarienne ou non, devrait comporter une large part de fruits et de légumes crus.

2. Nous avons tout intérêt à manger le moins de viande possible

On peut aujourd'hui, notamment en s'inspirant de la cuisine de cultures diverses, préparer une foule de mets qui contiennent peu ou pas de viande et qui n'en

demeurent pas moins savoureux et nourrissants. Il y a aussi intérêt à remplacer la viande par le poisson et les fruits de mer ; et, si l'on consomme de la viande, choisir la viande blanche et les abats de temps à autre, mais toujours en petite quantité et pas trop souvent - trois ou quatre fois par semaine par exemple. Sans en faire un dogme ni un absolu, le végétarisme plus ou moins pur constitue certainement un atout précieux pour notre santé personnelle et, comme nous l'avons vu, pour l'équilibre de la planète.

3. Les aliments de culture biologique sont préférables

Toutes les substances artificielles utilisées dans la culture des aliments - engrais, herbicides, pesticides, antibiotiques et hormones - se retrouvent dans notre assiette en quantités plus ou moins importantes et elles risquent de nuire à notre santé ; de plus, l'emploi de tous ces produits conduit à la production de fruits et de légumes déséquilibrés dans leur composition, ce qui risque aussi de nous déséquilibrer. Sur le plan écologique, les méthodes modernes d'agriculture nous acheminent vers des désastres imminents.

4. Nos instincts peuvent être d'excellents guides pour bien nous alimenter

Nous avons progressivement mis de côté nos instincts pour les remplacer par des comportements prétendument appuyés sur des connaissances « scientifiques » ; mais nos connaissances ne sont que fragmentaires et ne tiennent pas compte, la plupart du temps, de la diversité humaine. On peut fournir au bébé naissant les glucides,

protides et lipides dont il a besoin par d'autres moyens que l'allaitement au sein ; mais l'allaitement maternel n'est pas qu'un transfert de nutriments... L'organisme humain n'est pas une machine dans laquelle il faut déverser un certain nombre de calories toutes les trois ou quatre heures. Toutes les calories ne sont pas égales et tous n'ont pas les mêmes besoins en calories et en divers nutriments. Les recommandations diététiques ne tiennent pas compte de ces différences. C'est finalement chacun de nous qui peut savoir quand manger, en quelle quantité et même quoi ingérer ; ce n'est pas sans raison qu'à des moments donnés, nous avons une préférence pour certains aliments.

Bien sûr qu'il n'est pas facile de distinguer, dans notre monde de publicité (parfois même subliminale), entre les faux besoins, les goûts et les instincts profonds. Il est clair que notre instinct ne peut nous guider pour choisir telle sauce ou telle autre ; quand nous avons envie de manger des croustilles ou de boire une eau gazeuse, ce n'est pas notre instinct qui nous inspire. Mais devant des aliments « nature », la situation est différente. Évidemment, il faut prévoir une période d'apprentissage et de tâtonnements avant d'arriver à bien comprendre les messages de notre corps. Ces expériences ne sont cependant pas dangereuses ; il y a quelques années, on a laissé de très jeunes enfants s'alimenter à leur goût dans une cafétéria et on s'est rendu compte que leur consommation alimentaire totale était, après quelques jours, globalement équilibrée même si à certains repas, ils ne mangeaient que d'un seul mets.

Manger est un des plaisirs de la vie. Il est possible de s'alimenter pour répondre à la fois à ses besoins et à ses goûts.

Ces quatre principes semblent radicaux et sont pratiquement inapplicables à la lettre : à moins d'être autosuffisant, comment s'alimenter entièrement à partir de nourriture dite biologique ? Que faire quand il faut manger hors de

chez soi ? En fait, ces principes devraient être pris comme des orientations générales ; bien s'alimenter, ce n'est pas une question de tout ou rien dans laquelle le moindre écart annihilerait les efforts antérieurs. En tentant de se nourrir selon ces principes, en choisissant par exemple les aliments les moins transformés, le plus souvent possible biologiques, en mangeant pour répondre à son appétit quand il se fait sentir, déjà on s'assure d'une excellente base. Il ne s'agit pas de nous transformer en « maniaques de l'alimentation naturelle » qui doivent s'isoler de la société pour s'alimenter selon leurs règles ; les relations humaines aussi sont importantes. D'ailleurs, ce n'est pas un écart de temps à autre qui peut nuire à long terme, ce sont les petits abus réguliers qui sont les plus dangereux.

Les produits biologiques ne sont pas aisément accessibles à l'heure actuelle ; par contre, il est de plus en plus facile de se procurer céréales, légumineuses, noix et autres produits non transformés. La préoccupation croissante pour une meilleure alimentation a amené la multiplication des magasins dits « de santé » ; on y trouve côte à côte le meilleur et le pire, car la recherche du profit y prend souvent plus d'importance que la santé des clients. Heureusement, il y a de plus en plus de producteurs biologiques qui vendent directement leurs produits au public ; il existe maintenant aussi des associations producteur-consommateurs dans lesquelles les consommateurs commandent à l'avance les fruits et légumes dont ils auront besoin, ce qui offre au producteur la possibilité d'une meilleure planification et l'assurance d'un certain revenu. Il y a enfin moyen de faire son propre potager si on dispose d'un peu de terrain autour de son logement ou encore, de participer à des jardins communautaires ou coopératifs.

Serge MONGEAU

Vous pouvez retrouver l'intégralité de cette série d'articles dans le livre "Moi, ma santé, de la dépendance à l'autonomie" (bon de commande page 39).

**Silence diffuse
maintenant des livres :
voir en page 39**



TABAC : BAISSÉ DE LA CONSOMMATION

Alors que les marchands de tabac font du lobbying pour obtenir la levée de l'interdiction sur la publicité sur le tabac en arguant que la France continue à consommer autant qu'avant, la journée sans Tabac, début juin, a permis d'avoir un autre son de cloche : en trois ans, la consommation

de tabac a baissé de 7,2 % en France essentiellement parce que les jeunes de moins de 18 ans fument moins : la baisse entre 14 et 18 ans atteint 25 %.

TABAC ET ARGENT DE POCHE

Selon une étude publiée par la caisse nationale d'assurance maladie, le prix du tabac a une sérieuse influen-

ce sur le comportement des jeunes : on ne compte que 18 % de fumeurs chez les adolescents (12-18 ans) ayant moins de 100 F d'argent de poche par mois contre 62 % chez ceux ayant plus de 200 F mensuels. (source : 50 millions de consommateurs, juillet-août 1995)

PETITES MATERNITES : REOUVERTURE DE LA MURE

La maternité de La Mure (Isère) a été réouverte à la suite de la mobilisation des usagers et des élus locaux. A la suite d'un accouchement dans une voiture, pendant le trajet pour rejoindre l'hôpital de Grenoble, un bébé était mort en avril dernier, faute de soins. Si la maternité de la Mure avait été ouverte, l'enfant ne

serait pas mort. Il a fallu plusieurs manifestations et la démission de 40 maires pour que le gouvernement finisse par comprendre que son plan de fermeture des maternités faisant moins de 300 accouchements par an n'est pas applicable en zone de montagne.

ANGERS : SI ON PARLAIT IMMUNITÉ

L'association Liberté Information Santé (ALIS) tiendra son assemblée générale à Angers, le 2 septembre 1995 à 14 h au centre d'accueil du Lac de Maine, 49 av. du Lac de Maine. Claude Bernard, docteur ès sciences, donnera une conférence intitulée "Si on parlait d'immunité". Renseignements : ALIS, 19 rue de l'Argentière, 63200 Riom.



EMPLOIS - DEMANDES

- Diplômée en architecture, bilingue anglais, cherche poste salarié dans architecture bio-climatique/énergies renouvelables/économies d'énergie dans région 78. Forte motivation, étudierait toutes propositions. Tél : (1) 30 69 88 35.

EMPLOIS - OFFRES

- Sous contrat CES éventuellement amélioré, lieu d'accueil dans le Cantal, cherche pour septembre personne pour assurer permanence et présence avec un déficient mental à certaines périodes. Nécessité de forte motivation, contact humain, ouverture à un mode de vie sobre et sain, végétarien non-fumeur apprécié. Ecrire à Horizon, Le Bousquet, 15140 Saint-Projet de Salers.
- Atelier Vitrail, à côté Palais des Papes d'Avignon, cherche associé (H ou F) pour partager activité. La Manutention, 84000 Avignon, tél : 90 85 49 12.
- Cause cessation d'activité, cherche repreneur pour novembre pour élevage de

chèvres en agrobiologie. Zone de montagne, Bugey, 450 m, 40 ha, assez pentu, 32 chèvres, 7 chevrettes, 1 bouc de race chamoisée sous contrôle laitier, matériel d'exploitation sauf tracteur, fromagerie (climatisation, hygrométrie, chambre froide normes CEE), bâtiments d'habitation, mention Nature et Progrès, clientèle commercialisation, ensemble en fermage (bail notarié agricole de 9 ans). Exploitation en pleine vitalité, tél : 74 36 52 40, MC Antonelli.

OBJECTEURS

- Le "Point rencontre", qui regroupe douze associations, cherche un objecteur à partir de janvier 1996 pour participer à l'accueil, au secrétariat, à l'animation. Contact : Point-Remcontre, 37 rue de la Boucherie, 87000 Limoges, tél : 55 32 58 76.
- Le CEIPAL, centre d'études internationales paysannes et d'actions locales, 8 quai Maréchal Joffre, 69002 Lyon, cherche objecteur pour travail d'animation et suivi de groupe pour des opérations de développement de systèmes agricoles auto-

mes, respectueux de l'environnement et solidaires des pays du tiers-monde. Formation Agricole, BTS minimum.

- Centre de réadaptation et de rééducation professionnelle, BP 167, 72303 Sablé/Sarthe cédex, tél : 43 62 63 64 (J. Cheignon) cherche un objecteur Bac+2 électrotechnique pour poste d'assistant de formation : maintenance électroménager et équipement bureautique auprès de formateurs pour reconversion professionnelle. Cherche également un objecteur niveau BTS ou BP opticien pour aide à la formation monteur en optique lunetterie.
- Le centre de Plein Air de Lathus, "La Vouizie, 86390 Lathus, tél : 49 91 72 60 cherche un objecteur pour un poste de palefrenier-soigneur chargé de l'entretien, des soins et du suivi de chevaux.
- Coordination agrobiologique des pays de Loire, 61 av. Jean Joxé, BP 345, 49003 Angers cédex 01, tél : 41 96 76 16, cherche objecteur pour animation de l'association, participation aux opérations de communication et de promotion, suivi de la parution du journal régional, suivi de la documentation, secrétariat... Permis de conduire souhaité, connaissance micro-ordinateur, formation dans le domaine de l'agriculture ou de la communication.

RENCONTRES

- 194.01 J.H, 30 ans, souhaite correspondances et rencontres avec couple en rapport d'âge pour discussions, balades, voyages, tendance alternative,

région Aix-en-Provence.

- Recherchons dans le département du Morbihan des contacts (agriculteurs bio, coopératives, assos...) en vue de la création d'un réseau d'échanges et d'entraides dans cette région. Nous envisageons de nous installer en agriculteurs bio. Contact : Calcagno Didier, route de Sainte-Barbe, 56340 Plouharnel, tél : 97 52 41 60.

RECHERCHE

- Je recherche les plans d'un capteur solaire simple, même d'un mauvais rendement, pour mettre à la place de mon chauffe-eau nucléaire. Je cherche également les plans d'une habitation mobile en bois (le minimum pour être libre), caravane, roulotte ou autre. P. Blanchard, Thurigny, 58210 Saint-Germain des Bois.

Les annonces de Silence sont gratuites pour les offres d'emplois et pour les postes d'objecteurs. Pour les autres rubriques, elles sont réservées aux abonnés : joindre un bandeau d'expédition ou un chèque correspondant à un abonnement.
Pour passer une annonce domiciliée au journal, joindre en plus, un chèque de 30 F. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe timbrée, écrire au crayon le numéro de l'annonce sur l'enveloppe puis glisser le tout dans une autre enveloppe que vous envoyez à Silence. Silence se réserve le droit de ne pas publier des annonces qui lui déplaisent.



ENVIRONNEMENT

bas les émissions électromagnétiques que l'on soupçonne aujourd'hui d'être la cause de nombreux troubles de la santé, une pétition a été lancée, adressée au Parlement Européen. On peut la demander contre une enveloppe timbrée à : SOS environnement Moselle, 2 rue Maréchal Lannes, 57300 Mondelange.

CANAL RHIN-RHONE : MANIFESTATION A MULHOUSE

La bagarre entre tenants et opposants au projet bat son plein. EDF, qui s'est vu confier une partie des travaux, a fait ouvertement part de son hostilité.

Les pro-canal sont regroupés derrière Raymond Barre, nouveau maire de Lyon, qui aurait mieux fait de continuer à dormir.

Les anti-canal appellent à une nouvelle manifestation. Elle est prévue à Mulhouse, le dimanche 24 septembre. Renseignements : Alsace Nature, 17 rue du Général Zimmer, 67000 Strasbourg, tél : 88 37 07 58.

CHASSE : MASSACRE ENTRETENU

Comme les animaux chassés sont en voie de disparition, plutôt que de limiter les droits de la chasse, les fédérations de chasse ont encouragé l'élevage d'animaux que l'on lâche à la veille de l'ouverture. Et ce ne sont pas que quelques bêtes : 40 000 sangliers, 150 000 lièvres, 10 millions de faisans, 5 millions de perdrix, 1 million de colverts ! D'autres bêtes comme le chevreuil ou le cerf sont déplacées vers les zones complètement stérilisées. Même si un grand nombre de ces bêtes sont massacrées le jour de l'ouverture de la chasse

(habitues à l'homme, elles viennent près de lui pour demander leur nourriture), ces lâchers provoquent de nombreux dégâts dans l'agriculture. De plus en plus d'animaux sont achetés aux pays de l'Est, provoquant des problèmes génétiques et sanitaires.

Le ROC vient d'éditer une petite brochure sur le sujet que l'on peut commander (contre 30 F) à : ROC, BP 261, 02106 Saint-Quentin Cédex, tél : 23 62 31 37.

CHAMPS ELECTRO-MAGNETIQUES : PETITION

Afin de demander que soient fixées à un niveau

BRETAGNE : S-EAU-S !

La Bretagne est complètement polluée par les épandages de lisier de porc et 80 % des sources d'eau potable sont menacées d'ici l'an 2000. La Commission Européenne a classé la région en "zone vulnérable". Au printemps, Michel Barnier, alors ministre de l'environnement, avait pris conscience de cette pollution par les nitrates et avait promis de prendre des mesures pour contrôler l'épandage des lisiers... mais trois jours avant le second tour des élections présidentielles, il a accordé de nouveaux délais aux éleveurs industriels. Les Elu-e-s Vert-e-s de Bretagne ont alors déci-

AMIANTE

MORTS A PARAY-LE-MONIAL

La progression du nombre de décès dans le personnel de l'usine Eternit à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) inquiète les salariés. L'usine qui fabrique de nombreux produits à base d'amiante est sur la sellette. Entre 1978 et 1994, soixante maladies professionnelles ont été déclarées, mais les syndicats disent que ce chiffre ne tient pas compte de ceux qui sont morts sans reconnaissance de leurs droits. Un procès a été gagné contre un animateur de prévention de la sécurité de l'entreprise, reconnu coupable, en mai 1989, d'avoir falsifié des fiches de reconstitution de carrières pour minimiser la durée d'exposition d'ouvriers à l'amiante, leur interdisant de prétendre à une reconnaissance de la maladie si celle-ci se déclarait ultérieurement. L'usine fonctionne toujours aujourd'hui, mais sa production est de plus en plus exportée vers l'Est et le Sud qui ne possèdent pas de loi les protégeant contre les méfaits de l'amiante. Contact : Mutuel du personnel Eternit, 8 rue Denis-Papin, 71600 Paray-le-Monial (source : Viva, juin 1995)

MORTS A CLERMONT-FERRAND

En 1974, l'usine Amisol ferme ses portes après l'interdiction d'utiliser l'amiante comme produit d'isolation dans le bâtiment. Les ouvriers occupent l'usine pendant 31 mois pour demander une reconversion. Pendant cette période, douze salariés meurent, ce qui met la puce à l'oreille des grévistes. Les anciens salariés prennent alors contact avec des scientifiques pour connaître les dangers de l'amiante. Un comité amiante se met en place. Vingt ans après, sur 271 salariés licenciés au moment de la fermeture de l'usine, 65 sont déjà morts et les anciens se battent toujours pour la prise en charge comme maladie professionnelle. Contact : Comité Amiante, Maison du peuple, place de la liberté, 63000 Clermont-Ferrand, tél : 73 36 06 02 (source : Viva, juin 1995)



LE GOUVERNEMENT RECULE

Alors que les preuves accablantes se multiplient depuis maintenant un an, Elisabeth Hubert, nouvelle ministre de la santé, avait dans un premier temps, fin mai, annoncé qu'elle débloquerait les fonds pour faire un inventaire des sites contaminés (voir numéro précédent). Mais le lobby amiante ne l'entend pas ainsi et, mi-juin, Elisabeth Hubert a déclaré que finalement ce recensement était impossible à financer. Quand on en arrivera aux procès des victimes, il ne faudra pas l'oublier dans le box des accusés.

dé de réagir en demandant à tous ceux qui sont obligés de consommer de l'eau minérale dans des bouteilles en plastique, d'écrire à la nouvelle ministre de l'environnement, Corine Lepage... en glissant une lettre dans une bouteille. On peut obtenir un dossier auprès de Les Elu-e-s Vert-e-s, Conseil Régional, 19 rue Salomon de Brosse, 35000 Rennes, tél : 99 87 55 26.

PYRENEES ORIENTALES : MENACES SUR VINGRAU

Situé à proximité de Perpignan, Vingrau se trouve dans un site magnifique jusqu'ici bien préservé. Ses habitants vivent essentiellement de la viticulture et du tourisme sportif (escalade). En 1989, la société OMYA, filiale de la multinationale suisse Plüs-Stauber, dépose un dossier de demande d'ouverture d'une carrière de 40 hectares pour extraire de la chaux. Un comité de défense du site se met en place. En mai 1991, la mairie va donner son aval. La pression monte dans la commune et le 14 septembre 1994, le maire et l'ensemble du conseil municipal démissionnent et la commune est placée sous la tutelle du préfet. Des élections sont programmées pour le 6 novembre 1994... Deux jours avant, le préfet signe l'autorisation d'ouverture de la carrière ! Le résultat des élections est sans appel : les opposants à la carrière recueillent 68,5 % des voix (85 % de participation). Le 14 novembre, l'OMYA, avec l'aide de l'ONF, commence les travaux. Le 11 juin 1995, les opposants sont réélus avec 82 % des voix ! 17 recours ont été déposés devant les tribunaux, des plantations d'arbres sur le site ont lieu régulièrement, des comités de soutien se sont mis en place dans la région. L'exploitation de la carrière doit débuter le 15 septembre... alors que la majorité des habitants seront en pleines vendanges. Un appel est donc lancé pour venir aider (soit aux vendanges soit aux actions). Contact : Seix Alain ou Marie, 61 96 52 51, Lasserre Dominique ou Annette, 61 96 18 64, Castelnau-Durban Marc, 61 96 30 43.

LA POLLUTION DE L'AIR TUE

C'est maintenant officiel : en Ile-de-France, 6 % des décès sont attribués à la pollution atmosphérique par l'ozone (O3). Il en est de même pour 20 % des hospitalisations de personnes âgées et 25 % des consultations médicales à domicile pour les maladies respiratoires des enfants. Le dioxyde de soufre (SO2) provoque lui une hausse de 10 % des décès cardio-vasculaires, de 15 % d'hospitalisations d'enfants pour asthme, de 25 % des consultations médicales à domicile et

de 22 % des arrêts de travail. Le dioxyde d'azote (NO2) provoque une hausse de 17 % des hospitalisations d'urgence et de 63 % des visites pour asthme. Ce sont les chiffres affolants publiés par l'Observatoire régional de la santé en Ile-de-France. Principale accusée : l'automobile.

Paris n'est pas la ville la plus polluée, selon une étude menée par Que Choisir (juin 1995), l'on obtient le tableau suivant (chiffres 1994) :

	Dépassement du seuil de protection en ozone (110 µg/m3)	Dépassement du seuil d'information en ozone (180 µg/m3)	Pic de pollution en ozone pendant une heure (µg/m3)	Dépassement valeur acceptable en NO2 (135 µg/m3) pdt une heure	Pic de pollution en NO2 pendant une heure (µg/m3)
Grenoble	49 jours	7 jours	200	17 jours	109
Paris	39 jours	8 jours	293	327 heures	377
Lille	69 jours	2 jours	288	22 heures	357
Lyon	35 jours	4 jours	360	78 heures	539
Marseille	88 jours	17 jours	275	97 jours	258
Strasbourg	36 jours	8 jours	272	2 jours	223
Rennes	16 jours	0 jour	167	1 jour	406
Montpellier	non mesuré	non mesuré	non mesuré	15 jours	262
Nantes	8 jours	0 jour	176	10 heures	758
Toulouse	32 jours	1 jour	205	15 heures	261

PORTER PLAINTE

L'échelle de pollution de l'air comprend 10 niveaux (d'excellent à exécrable). A trois reprises depuis le début de l'année (24 mars, 5 avril, 5 mai), le niveau 8 (mauvais) a été atteint dans la capitale. Du 28 juin au 2 juillet, une alerte continue a eu lieu (niveau 7, très médiocre, atteint pendant 48 heures). Aucune mesure sérieuse n'est prise pour éviter les pics de pollution... alors que les médecins publient rapports sur rapports sur les conséquences sur la santé (augmentation de la mortalité de 6 % à Paris !). Pour remédier à cela, l'Union Française des Consommateurs a décidé de porter plainte pour "mise en danger d'autrui" contre le préfet et le maire de Paris. SOS-Environnement a lancé un appel début juillet pour que les habitants organisent des barrages routiers dans Paris lors des prochaines alertes. Enfin, les élus écologistes de Paris et le mouvement de la défense de la bicyclette ont déposé par voie d'huissier au début de l'été auprès du maire de Paris et du préfet "une sommation" leur demandant d'agir préventivement à ces pointes de pollution en particulier en s'attaquant à la cause principale : l'automobile.



LYON : MANIFESTATION A VELO ET A ROLLERS

Le regroupement pour une ville sans voitures organise

sa manifestation de rentrée, le samedi 30 septembre à 14h30. Rendez-vous devant l'Opéra de Lyon. La manifestation sera l'occasion du lancement d'une revue et

sera suivie de l'inauguration d'un atelier-vélo. Renseignements : Regroupement pour une ville sans voitures, 20 rue Cavenne, 69007 Lyon, tél : 72 07 08 91.



PETITES PHRASES

De Gilles Ménage, PDG d'EDF, interrogé sur les nouveaux essais de privatisation du nucléaire britannique (Libération du 16 mai 1995) : "il serait difficile d'être partenaire au sein d'une compagnie nucléaire britannique" car "toute société nucléaire doit avoir un solide soutien politique. Partout où le soutien politique fait défaut, les centrales nucléaires ont commencé à décliner". On ne peut pas dire plus clairement que le nucléaire n'est pas rentable !

JAPON : PANNES DE MONJU

Le petit frère de Superphénix au Japon, Monju (280 MW) vit une histoire déjà bien connue en France. Le 17 février dernier, une petite montée en puissance est tentée pour voir si tout fonctionne bien. Le 21 février, soit après 4 jours de fonctionnement, alors que la puissance était passée de 2 à 10 %, une fuite de vapeur oblige à stopper le réacteur. A partir du 15 mars, le réservoir fautif est démonté puis remplacé. Le réacteur est alors remis en marche le 24 avril... mais le 8 mai, il est de nouveau en panne. Alors que les ingénieurs essaient de monter la puissance de 10 à 20%, une pompe du circuit secondaire est tombée en panne provoquant l'arrêt automatique du réacteur... à suivre ! (source : Nuke Info Tokyo, mai/juin 1995)

POUR UNE SUISSE SANS NUCLEAIRE

Sous la pression des groupes antinucléaires, le gouvernement suisse avait décidé en 1994 de commander deux expertises, l'une aux USA (Cambridge Energy Research Associates) et l'autre à l'université de Genève (étude Logilab). La question

posée était la suivante : la Suisse pouvait-elle renoncer dans l'avenir à construire des réacteurs nucléaires. Alors que les antinucléaires pensaient enfin tenir le bon bout, les deux études concluaient que cela étaient quasiment impossible. Les associations finissaient par se procurer les études et découvraient le pot-aux-roses : dans les hypothèses de départ, le gouvernement suisse avait inclus une hausse de la consommation d'électricité de 29,3 % d'ici l'an 2007 ! L'organisme américain dans son rapport s'étonne de cette hypothèse imposée alors que le gouvernement allemand prévoit dans le même temps une baisse de la consommation électrique dans le même délai de 2,5 %, rappelle que les campagnes aux USA pour une meilleure utilisation de l'énergie entraînent déjà une baisse de 1 à 1,5 % de la consommation d'énergie par an. Si l'on inclut une telle politique de maîtrise de l'énergie, comme le fait déjà avec succès le canton de Genève, on obtient alors des conclusions radicalement différentes. Et sortir du nucléaire devient alors possible. (source : Contratom, juin 1995).

LA HAGUE ET LA SECTE AUM

En perquisitionnant les locaux de la secte Aum au Japon, les policiers ont trouvé des documents hautement stratégiques concernant le nucléaire. L'enquête a révélé que ces documents provenaient de l'usine de la Hague en France. Par quel mystère ? Ces documents ont été collectés par la section russe de la secte qui comptait à sa tête Oleg Lobov, vice-premier ministre, secrétaire du conseil national de Sécurité (c'est lui qui a déclenché la guerre contre les Tchétchènes en déclarant que cela ne durera "ni un an, ni un mois").

Oleg Lobov faisait parti de la délégation russe venue en août 1994 à Avranches dans la Manche pour les cérémonies du débarquement allié. A cette occasion les officiels ont tous été invités à visiter l'usine de la Hague. "Info-Matin" a retrouvé, en avril 1995, un responsable d'une usine sous-traitante de l'usine de traitement du combustible irradié de la Hague qui reconnaît avoir eu des contacts avec Oleg Lobov et qui aurait sympathisé au nom du bouddhisme. Quand la religion favorise la prolifération... (source : Robin des Bois, printemps 95)

AGEN : STOP GOLFECH

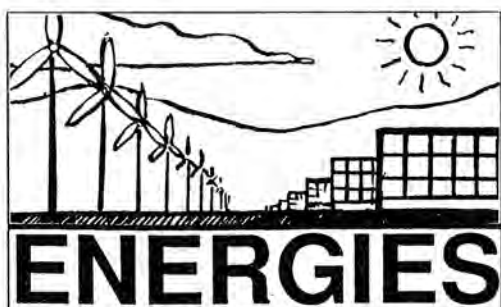
L'association Vivre sans le danger nucléaire à Golfech, bien que dotée de moyens efficaces, connaît un effritement de ses militants. Pour remédier à cela, elle appelle à une assemblée générale qui se tiendra le mardi 12 septembre à la maison des associations, à Agen, à 20h30. A l'ordre du jour : une journée régionale d'actions prévue le week-end des 4 et 5 novembre. Renseignements : VSDNG, maison des associations, 108 Bd de la liberté, 47000 Agen.

POITOU : PAS ASSEZ D'EAU POUR CIVAUX

Il y a maintenant près d'une dizaine d'années que les opposants à la centrale l'avaient dit : le débit de la Vienne n'est pas assez important en été pour assurer le refroidissement des réacteurs prévus à Civaux, près de Poitiers. Alors que le chantier se poursuit, une enquête pour les rejets d'eau chaude a eu lieu ce printemps. Le 7 juin, les commissaires enquêteurs ont donné un avis défavorable : "le régime des eaux corrigé par l'utilisation des réserves EDF, n'est pas compatible avec le fonctionnement de deux tranches 1400 MW en période d'étiage" (...) "Dans les conditions actuelles, les volumes disponibles en été sont insuffisants pour garantir une qualité de l'eau compatible avec l'objectif prévu et insuffisamment fiables pour faire face à un accident grave dû à la pollution de la rivière, dont la gestion est actuellement mal assurée". Les commissaires enquêteurs se prononcent donc pour le fonctionnement d'un seul réacteur. Démocratiquement, EDF continue la construction du deuxième réacteur.

DROIT A L'OBJECTION

En août 1983, Michel Banse est embauché par l'entreprise Fouchard (Coutances, Manche) en qualité d'électricien, chef d'équipe. En février 1989, il reçoit un questionnaire de l'entreprise "accepteriez-vous de travailler en zone sensible pour les travaux commandés sur la Hague à l'entreprise ?". Il répond par la négative. Le 27 février, il est convoqué pour un entretien préalable de licenciement. Motif : refus de travailler en zone sensible (comprendre "radioactive"). Le conseil des prud'hommes dans un premier temps donne raison à l'employeur mais la Cour d'Appel infirme le jugement le 10 octobre 1991 : "L'affectation de ce salarié sur un lieu de travail où le risque radioactif sous forme d'irradiation externe ou de contamination interne est affirmé comme une des conséquences spécifiques des activités du centre de la Hague par le cahier des signes et règles générales de radio-protection édité par la Cogema, constitue bien une modification substantielle des conditions de travail". Et la Cour d'Appel d'ajouter : "Le licenciement, qui apparaît comme une réaction à une prise de position de principe du salarié, susceptible d'être, dans l'avenir, contraire aux intérêts de l'entreprise, a été prématuré et n'a donc pas de cause sérieuse". La Cour d'Appel avait condamné l'entreprise à verser 50 000 F de dommages et intérêts à l'employé. Ce jugement vient d'être confirmé par un arrêt de la Cour de Cassation du 23 mai 1995. Didier Anger, au nom des Verts qui ont suivi le dossier depuis le début, se félicite "qu'un salarié ait pu légitimement refuser de travailler en zone sensible. On peut espérer que cela fera jurisprudence".



NORVEGE : ENERGIE SOLAIRE DANS LES ECOLES

Une blague raconte ceci : "un touriste bloqué depuis une semaine par la pluie dans son hôtel demande au garçon d'étage s'il y a parfois du soleil en Norvège et ce dernier répond : je ne sais pas, vous savez, je n'ai que 18 ans". Ceci pour dire que la Norvège n'est pas spécialement réputée pour la qualité de son ensoleillement. Plus on s'éloigne de l'équateur et plus la valeur énergétique du rayonnement solaire diminue. Malgré cela, depuis 1992, les élèves du primaire de tout le pays peuvent suivre un programme intitulé

"énergie solaire à l'école". Le programme comprend de nombreuses animations autour des relevés de température, de comparaison des performances de capteurs solaires, réalisation de cuiseurs solaires, réalisation de générateurs électriques... Le programme scolaire apprend ainsi aux élèves qu'il y a plus de capteurs solaires installés en Norvège que dans toute l'Afrique. La blague doit provenir d'EDF ! (source : Acid News, avril 1995)

ELECTROMENAGER : AFFICHAGE OBLIGATOIRE

A partir du 28 septembre, les étiquettes des appareils

électroménagers devront indiquer la consommation d'énergie en kWh par 24 h, leur niveau sonore et pour les lave-linge et lave-vaisselle, leur consommation d'eau. (source : 50 millions de consommateurs, juillet-août 1995).

EDF SE LANCE DANS L'EOLIEN

Incroyable, mais EDF a enfin compris l'intérêt de l'énergie éolienne et a annoncé le 24 juillet 1995 sa participation à la construction et à l'exploitation d'un parc de 84 éoliennes d'une puissance totale de 50 MW... Malheureusement, ce n'est pas en France, mais au Maroc. Ces éoliennes seront construites sur les reliefs de la province de Tétouan où elles feront face aux éoliennes espagnoles en construction autour de Gibraltar.

En France, EDF intervient dans les nouveaux projets en cours. La Holding Charth (100 % de capitaux EDF) participera au capital de la ferme éolienne de 7,5 MW prévue dans l'Aude (cons-

POUR UN AVENIR VIABLE
RÉDUISONS NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE
parmi les moyens pour y parvenir :
le réfrigérateur danots

Gram L.E.R. 200

la plus faible consommation
électrique au monde

- 0,28 kW/h par 24 h (appareil ordinaire : 1 à 2 kWh / 24 h)
- Moins de 4 h de fonctionnement du moteur par 24 h (grande espérance de vie) (contre environ 12 h pour un appareil ordinaire)
- 200 litres et pas de freezer. Le volume est entièrement disponible pour les aliments
- Sans C.F.C.

Prix : 4590 F livré en métropole.

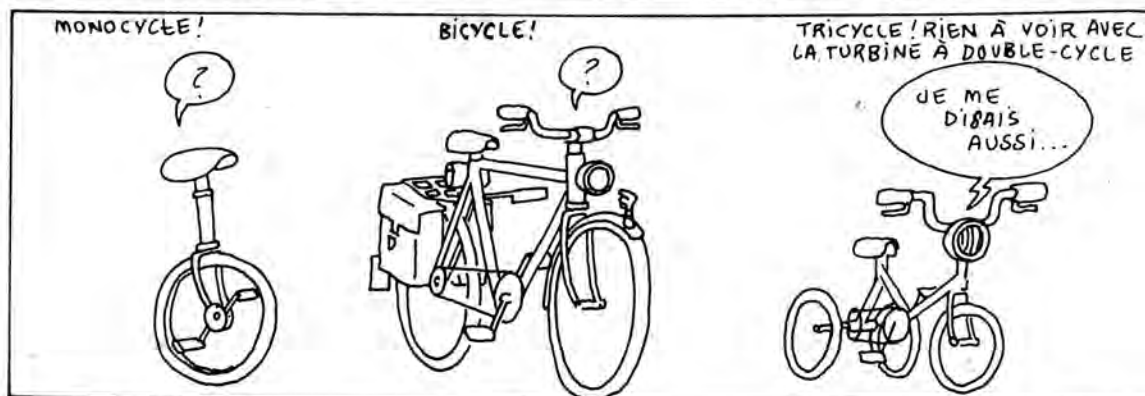
Ets G. Nallet / Electroménager - Froid
Le Bois 86190 Béruges - Tél : 49 53 33 07

truction en 1996) et à un projet à l'étude en Bretagne d'une puissance de 12,6 MW (prévu en 1996-1997). Ces deux réalisations feront passer la puissance installée en France de 2,9 MW aujourd'hui à 25,7 MW. A titre de comparaison, la puissance installée en éoliennes est aujourd'hui en Allemagne de 643 MW, au Danemark de 535 MW... et aux USA de 1710 MW. Rappel : une tranche nucléaire représente environ 1000 MW.

Tous les mois, une fiche pratique sur les moyens de maîtriser l'énergie extraite de la revue "Le nucléaire détrôné" dessiné par Boualem Khelifi, texte d'Antoine Bonduelle (voir bon de commande en page 39)

LES CYCLES COMBINÉS AU GAZ

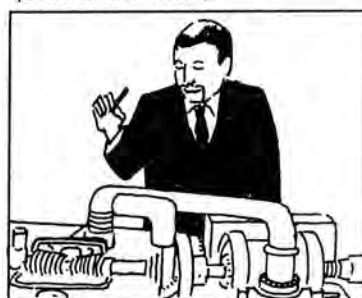
20 technologies pour changer l'énergie



La turbine à gaz capte l'énergie de gaz chauds mis en expansion par leur combustion avec l'air. Comme dans le réacteur d'un avion, les ailettes de la turbine sont mis en mouvement par la pression des gaz d'échappement. La turbine à vapeur, celle des navires ou des centrales thermiques, est une machine qui récupère l'énergie de détente de la vapeur. Comme dans la cocotte minute, la pression est due à l'eau en train de bouillir. La combinaison de ces deux machines donne la technologie désormais la plus vendue au monde pour produire de

l'électricité. Le combustible (souvent du gaz ou du fioul) est brûlé dans une turbine à gaz, ce qui entraîne un premier alternateur. Ensuite, les gaz chauds réchauffent de l'eau et la font bouillir, ce qui permet d'alimenter une seconde turbine, à vapeur cette fois. Au total, le rendement d'une telle centrale atteint 55%, même pour de grandes installations, soit presque le double d'une centrale ordinaire. D'où une consommation et une pollution faible. Autre avantage, la vitesse de construction, de trois à six fois moindre que celle d'une centrale nucléaire, d'où moins d'inté-

rêts à payer, et une meilleure adaptation aux demandes d'électricité. Le kilowatt d'une telle centrale est moins cher que celui du nucléaire.



SUPERPHENIX

DIX ANS DE PANNE

Le 6 septembre 1985, le surgénérateur Superphénix, installé à Creys-Malville (Isère), divergeait pour la première fois. Les pannes qui allaient se multiplier très rapidement et l'accident de Tchernobyl provoquaient le réveil d'une opposition qui depuis n'a fait que s'amplifier.

Pendant le reste du temps, il a fallu chauffer le sodium qui sert de fluide caloporteur et assurer le courant électrique pour l'ensemble de la centrale. Cela représente environ 6 % de la production théorique à l'arrêt et environ 10 % en fonctionnement selon les chiffres d'EDF.

Alors que des rumeurs circulent faisant état d'un arrêt programmé du surgénérateur, sur le site, on essaie de préparer un nouveau redémarrage. Les Européens contre Superphénix annoncent, eux, une nouvelle campagne autour du dixième anniversaire de Tchernobyl.

Un réacteur qui consomme de l'énergie

Le premier cœur de plutonium de Superphénix représentait théoriquement une production possible de 30 milliards de kWh. Cette charge mise en place il y a maintenant dix ans aurait dû être consommée en deux ans mais dix ans après, elle est toujours là ! Superphénix n'a en fait produit que 4,5 milliards de kWh en 176 jours de fonctionnement équivalent pleine puissance.

La production quotidienne maximale est de 28 millions de kWh. L'autoconsommation à l'arrêt est d'environ 1,68 millions de kWh par jour. Celle en marche est d'environ 2,8 millions de kWh. En dix ans, la centrale a donc autoconsommé $(1,68 \times (3650 - 176) + 2,8 \times 176)$ environ 6,3 milliards de kWh. Superphénix est donc la première centrale à consommer de l'énergie.

L'opposition a forcé le gouvernement à de multiples contorsions pour ne pas perdre la face et en 1994, le dernier démar-

rage du réacteur s'est fait sous l'appellation de "laboratoire de recherches" sur la "sous-génération". Le terme de sous-génération indique théoriquement la possibilité de brûler le plutonium provenant du désarmement mais tous les scientifiques s'accordent pour dire qu'il s'agit d'une pirouette, le réacteur n'ayant pas été conçu pour cela.

Les opposants avancent que la sous-génération peut aussi se comprendre comme la capacité du réacteur à consommer plus d'énergie qu'il n'en produit et surtout à engloutir des sommes folles : 600 millions de francs par an sans compter les réparations.

La dernière panne ?

En août 1994, le réacteur est une nouvelle fois autorisé à fonctionner, mais dès septembre une fuite d'argon est détectée. Malgré cela, les autorités de sûreté autorisent la poursuite du fonctionnement en violation des règles de sécurité, ce qui conduit les opposants à multiplier les plaintes pour "mise en danger de la personne humaine". A ce jour, plus de 5000 plaintes individuelles ont été déposées sans que le tribunal de Bourgoin ne juge nécessaire pour le moment d'ouvrir l'instruction. Les ingénieurs réussissent à produire de l'électricité pendant deux jours - du 22 au 24 décembre 1994 - avant de s'arrêter pour chercher à réparer la fuite d'argon. Il semble que cette violation des règles de sécurité n'ait eu d'autre intérêt que d'assurer aux communes environnantes la perception de taxes liées à l'existence d'une production. Ces communes se sont fortement endettées croyant que le surgénérateur allait leur rapporter des millions.

Depuis décembre 1994, le réacteur est à l'arrêt. Toutefois la DSIN, direction de la sûreté des installations nucléaires, a autorisé, courant août 95, la direction de la centrale à réparer la tuyauterie fautive, une opération délicate qui nécessitera l'emploi de nombreux intérimaires qui devront travailler en zone radioactive.

Le 10 juillet, le Progrès, principal quotidien de Lyon, publiait en première page : "Super-

phénix : on ferme ?". Le correspondant parisien du média annonçait que des fuites au sein du gouvernement assuraient que le surgénérateur devrait prochainement être arrêté. L'article se termine ainsi : "Il sera temps ensuite de tirer les enseignements d'une histoire qui aura vu un petit groupe de scientifiques et de hauts fonctionnaires imposer au pouvoir politique la construction puis le maintien d'un "joujou" de 27 milliards de francs n'ayant jamais fonctionné. Une histoire qui illustre mieux que toute autre le pouvoir en France de la désormais célèbre "technocratie" et à laquelle il revenait logiquement à son adversaire déclaré, le président Jacques Chirac, de mettre fin".

La nouvelle ministre de l'Environnement, Corine Lepage, ancienne avocate des opposants au surgénérateur, dans un communiqué, dément mollement l'information en disant que rien n'est tranché...

Le Progrès revient à l'attaque le 3 août en publiant des extraits d'un rapport confidentiel du ministère de l'économie qui chiffre le coût de l'arrêt du surgénérateur : environ 22 milliards dont "9 milliards à décaisser dans

REACTION EN CHAÎNE

Constatant qu'en moyenne le surgénérateur fonctionne deux jours avant de retomber en panne, les Européens contre Superphénix ont décidé d'organiser un réseau d'alerte pour le prochain redémarrage. Une carte sera publiée dans le prochain numéro de Stop-Malville (été 95) avec l'heure fictive (espérons-le) du passage d'un nuage radioactif qui se déplacerait à 60 km/h... suite à un accident survenu 48 h après le prochain redémarrage. Il est alors demandé à chaque groupe ou personne d'organiser une action au niveau de ce qui est possible, au moment théorique où le nuage passe sur sa ville. Ces actions devront prioritairement être dirigées contre les autorités (préfectures, sous-préfectures, mairies...). En principe, on supposera que l'accident a lieu à midi, 48 h après l'annonce du redémarrage... ce qui veut dire, par exemple, une action à Lyon, à Genève, à Grenoble à 13 h, à Paris ou à Toulouse à 18 h, à Brest à 21 h... Pour organiser cette action qui se déplace dans le temps en fonction de la distance à Malville, il est demandé à tous les volontaires de communiquer un numéro de télécopieur (ou par défaut de téléphone) aux Européens contre Superphénix, 9 rue Dumenge, 69004 Lyon qui lancera l'alerte.

les deux prochaines années". Cette dernière précision semble donc bien indiquer que l'arrêt du réacteur est à l'ordre du jour.

"Superphénix ne marche pas et nous non plus"

Les opposants au surgénérateur regroupés au sein des Européens contre Superphénix (1) après avoir mené de multiples

actions de lobbying - on se souviendra de la récente marche Malville-Matignon sous le gouvernement Balladur - annoncent une nouvelle campagne d'actions autour du dixième anniversaire de l'accident de Tchernobyl. Groupes et personnes sont déjà invités à conserver leurs vieilles chaussures pour une action qui aura lieu le 23 mars 1996 face au réacteur. Toutes ces chaussures, servant de support à une pétition, seront regroupées dans les champs autour de la centrale, avec une immense banderole "Superphénix ne marche pas et nous non plus". Cette action symbolique - la première "non-manifestation" ! - sera le lancement d'une exposition itinérante sur les scénarios énergétiques alternatifs - économie d'énergie, énergies renouvelables - qui circulera dans la région Rhône-Alpes pendant un mois. Cette exposition itinérante servira également à annoncer un rassemblement à Lyon le 27 avril 1996, rassemblement axé sur les questions de sûreté nucléaire. En cas d'arrêt du réacteur, les opposants élargiront ces actions à l'ensemble de la question du nucléaire. Ce dixième anniversaire se fera sous le signe des Tee-shirts diffusés par les opposants : "Si Tchernobyl vous a fait rire, ne manquez pas Creys-Malville".

Michel BERNARD

MALVILLE : MAIRE CORROMPU ?

Tout a été dit sur les magouilles de la mafia nucléaire autour du réacteur Superphénix. Tout, non car il y avait encore un sujet qui n'avait pas été exploré : que font les élus locaux de l'argent que verse la centrale ? Le 10 mai dernier, Charles Reynaud, habitant de la commune de Creys-Mépieu, commune sur laquelle se trouve le surgénérateur, a porté plainte contre le maire de la commune pour détournement frauduleux de l'argent dont bénéficie la commune.

Les faits sont les suivants : grâce à la manne nucléaire, la commune décide de construire un nouveau groupe scolaire en avril 1991. En juillet 1991, alors qu'aucune procédure d'attribution n'a été lancée, le maire Jean-François Bonnard, présente déjà une maquette réalisée par le cabinet d'architecte Bonnard-Manning... cabinet appartenant à sa nièce ! Le 11 décembre 1991, la commission des travaux vote la mise en compétition des maîtres d'œuvre potentiels. Le 25 janvier 1992, le cabinet de la nièce est retenu dans des conditions qui ne respectent pas la loi : le seul professionnel du bâtiment présent dans la commission est le maire lui-même, entrepreneur en maçonnerie) alors que la loi précise qu'un tiers de la commission doit être composée de maîtres d'œuvres compétents. Le 31 mars 1992, le conseil municipal accorde un budget de 891 113,59 F au projet de la nièce du maire.

En août 1992, le terrassement est réalisé sans que sa facturation n'apparaisse dans le projet de la nièce... travaux passés par d'autres financements et qui a permis de baisser le coût du projet de la nièce de manière conséquente. Charles Reynaud termine son dépôt de plainte en affirmant disposer des preuves concernant d'autres marchés sur les communes voisines. Une opération "Mains propres" peut-elle commencer ?

(1) Les Européens contre Superphénix fédèrent plus de 250 groupes dont plus de 150 en France. Nouvelle adresse : 9 rue Dumenge, 69004 Lyon, tél : 78 28 29 22.



PETITES PHRASES

"Une société se juge à l'attention qu'elle porte aux plus fragiles des siens", programme du candidat Chirac. Dommage qu'il ait été battu par cet affairiste de maire de Paris.

MEXIQUE : SOUTIEN A LA CAUSE ZAPATISTES

Alors que de difficiles négociations se mènent entre le gouvernement mexicain et les rebelles zapatistes, le commandant Marcos a suggéré un référendum national sur les questions posées par les rebelles depuis leur soulèvement le 1er janvier 1994. Saisissant la balle au bond, le quotidien "Reforma" a fait réaliser un sondage à partir des questions suggérées. A la première question : "faut-il une réforme profonde de la politique locale", 92 % des personnes ont répondu oui, une majorité importante se dégage également pour les

revendications zapatistes : droit à la terre, au logement, au travail, à la nourriture, à la culture, à l'éducation, à l'indépendance, à la démocratie, à la liberté, à la justice et à la paix. Toutefois 61 % des sondés ne souhaitent pas que le mouvement zapatiste rejoigne les rangs d'un parti politique. (source : Courrier International, 29 juin 1995)

Y-A-T-IL UN MOUVEMENT ECOLO EN FRANCE ?

Début juin, la compagnie Shell menace de faire couler dans l'Atlantique une plate-forme pétrolière usagée contenant des tonnes de produits toxiques. Greenpeace réagit en occupant la plate-forme puis lance alors un mot d'ordre de boycott sur les stations d'essence de la compagnie. Le mouvement se développe en Allemagne, au Danemark, en Espagne, en Hollande. Mi-juin, la baisse



des ventes atteint 20 % en Allemagne. Le 20 juin, à la veille du sabotage de la plate-forme, Shell renonce et annonce qu'elle va tracter la plate-forme à terre pour la démanteler même si cela lui coûte trois fois plus cher. Pendant ce temps, en France, il ne se passe presque rien. Comme d'habitude le boycott n'est pas suivi. Les manifestations contre les essais nucléaires en juillet n'ont pas plus de succès. Tant que les mouvements d'écologie politique

ne s'interrogeront pas sur cette inexistence d'un mouvement populaire, il ne servira à rien de s'inquiéter sur les mouvements de voyos des résultats électoraux.

TOUS BRONZES CONTRE LE PEN

Le collectif Ras l'Front s'interroge avec justesse sur cette volonté des Français à tant vouloir bronzer... et donc ressembler à des Beurs. D'où l'idée d'une campagne pleine d'humour lancée à

"Je m'en vais, tel un désespéré qui n'en peut plus. Ne soyez pas tristes. Poursuivez ce qui fut bon". Alexander Langer, parlementaire européen des Verts transalpins, qu'il avait fondés en 1985, conclut en ces termes, à l'adresse de ses amis politiques, l'ultime message ramassé à proximité de son corps sur la colline de Giullari surplombant Florence. Le lundi 3 juillet, cet homme à l'apparence joviale, qui mesurait avec gravité l'énorme "distance entre ce qu'on ambitionne et ce que l'on parvient à concrétiser", comme il l'avait noté en souvenir de Petra Kelly, mit fin à ses jours. A l'instar de l'ex-députée des Grünen, décédée le 1er octobre 1992, le natif de Vipiteno, dans le Haut-Adige, apparut comme un "porteur d'espérances" et s'engagea inlassablement en faveur de l'environnement, de la paix, du désarmement, des droits de l'humain, plaidant sans a priori la défense des minorités. Il avait forgé le symbole du "Soleil qui rit".

Entre 1972 et 1977, il milita dans le mouvement révolutionnaire "Lotta continua", dont il dirigea un temps le

A LA MEMOIRE D' ALEXANDER LANGER

Député des Verts italiens au Parlement européen

quotidien éponyme, s'intéressant de près aux activités de l'opposition extra-parlementaire d'outre-Rhin. Il siégea, au nom de la même cause, sous trois "bannières" différentes à l'Assemblée régionale du Haut-Adige/Trentin à Bolzano : en 1978, au nom de la "Nouvelle gauche", en 1983 en qualité d'élu de la "Liste alternative pour un autre Tyrol du Sud", en 1988, pour la "Liste verte alternative". En 1989, ce "citoyen du monde" obtint son premier mandat de député européen ; à compter de juin 1994, il fut reconduit dans ses fonctions et assumait également la vice-présidence du groupe parlementaire vert.

Ennemi des "cages ethniques", il souffrit quasi-charnellement de la guerre qui ravage l'ex-Yougoslavie. Il multiplia, sans toujours rencontrer le soutien désiré, les initiatives afin qu'une solution diplomatique l'emporte. Alexander

Langer, non-violent, imprégné des valeurs évangéliques, avait approuvé, sans doute le cœur gros, l'éventualité d'une intervention militaire pour que "cesse la barbarie en Bosnie-Herzégovine", dont il avait requis le 26 juin 1995, au sommet de Cannes, l'admission à l'Union européenne ; il avait adhéré aux objectifs du Forum pour la prévention active des conflits, animé notamment par Bernard Kouchner et Daniel Cohn-Bendit. Refusant de décliner son appartenance à l'une ou l'autre des communautés linguistiques (italienne, allemande) de sa région d'origine, il avait subi, en février 1995, le rejet de sa candidature à la mairie de Bolzano.

Le mercredi 12 juillet, dans la salle Willy Brandt du Parlement strasbourgeois, Selim Beslagic, bourgmestre de Tuzla, cité dont Alexander Langer était "tombé amoureux" (selon Adriano

Sofri, son fidèle compagnon de luttes), s'associa à l'hommage rendu au défunt en présence de quelque six cents personnes. Alexander Langer, qui avait forgé la devise "lenitus, profundus, suavius" ("plus lentement, plus profondément, plus en douceur"), insista souvent sur l'importance des "médiateurs", des "bâtisseurs de ponts entre les cultures" (il participa en 1967 à la création de la revue "Il Ponte - Die Brücke") et des "sauteurs de murs". Sa lassitude au regard de tant de projets avortés, de tant d'aspirations non advenues, son impuissance personnelle face à la tragédie bosniaque et à la montée tous azimuts des intolérances, suffirent-elles à expliquer qu'il eût atteint "le point de non-retour" ? Bien que je ne l'aie rencontré qu'une fois, en juin 1993, au Parlement strasbourgeois, lors d'une conférence sur la reconversion de l'industrie d'armement en Europe, je partage la douleur des personnes qui l'ont côtoyé, fréquenté, aimé. Alexander Langer avait 49 ans.

René HAMM

MUNICIPALES : DILUTION ECOLOGISTE

Les Verts et l'Alternative Rouge et Verte, AREV, dans la lancée des élections présidentielles, ont été présents dans 150 villes sur des listes indépendantes intitulées "Ecologie-Solidarité". On retrouvait quelques autres listes écologistes indépendantes. Enfin, dans environ 150 villes, un accord "gauche+écologistes" avait été conclu pour mener une liste unique dès le premier tour. De nombreuses "têtes" vertes ont d'abord songé à assurer leur carrière politique en optant pour cette dernière solution ; on a ainsi retrouvé dès le premier tour sur des listes de gauche Marie-Christine Blandin (à Roubaix, 59), Jean-Luc Benahmias (à Noisy-le-Grand, 93), Gilles Buna (à Lyon, 69), etc...

Globalement, les listes écologistes enregistrent des scores moitiés de ceux de 1989. Il y a quand même quelques ex-

ceptions notables.

A Mulhouse, Antoine **Waechter** a conduit sans succès une liste indépendante alors que les Verts soutenaient le maire PS face à la menace du Front National. Résultat : Waechter ne fait que 3,43 % contre 12,57 % il y a 6 ans.

Exceptions inverses, parmi les rares progressions, on trouve Dominique **Voynet** à Dole (elle passe de 13,14 % à 16,74 %) et Raymond **Avrillier** à Grenoble (il passe de 8,52 % à 12,10 %), ces deux candidats ayant bénéficié d'une grande médiatisation. Signalons le premier succès électoral de Brice **Lalonde** après 25 ans de déroute : il a réussi à se faire élire maire de Saint-Briac, village de 800 habitants de l'Ille-et-Vilaine où il dispose d'une maison de campagne. D'autres leaders écolos n'ont pas eu cette dynamique. Par exemple, Yves **Cochet** se situe dans le mouvement général :

il passe de 13,98 % à 7,80 %. Autre effondrement spectaculaire : à Strasbourg, les deux candidates écolos font 2,31 % (Verts) et 2,65 % (Andrée **Buchmann**) contre 12,76 % unis il y a 6 ans.

Il faut également signaler le cas de Bordeaux, où Michel **Duchêne**, directeur de campagne de Waechter, a été élu... en 23ème place sur la liste de Juppé. Roger **Winterhalter** (AREV) a été réélu dès le premier tour maire de Lutterbach, dans la banlieue de Mulhouse, seule ville française dénucléarisée (avec 52 %) tandis que Pierre **Schmidt** (Verts) devenait maire de Ribeauvillé, une commune voisine de plus de 3500 habitants (61,88 % au premier tour).

Enfin signalons le succès d'Eric **Gilbert** (Verts) à Vaux en Bugey dans l'Ain, qui est réélu dans sa commune avec 329 voix sur 541 exprimés (60,8%

au premier tour) et qui, à moins de 40 ans, commence son troisième mandat.

En moyenne, en 1989, les écologistes (Verts essentiellement) avait fait 8,1 % dans 68 villes de plus de 30 000 habitants, et avaient obtenu 600 élus. Cette année, les 102 listes autonomes présentes dans les villes de plus de 30 000 habitants ont réalisé une moyenne de 6,4 %.

Au deuxième tour, il ne restait aucune liste écolo indépendante, les seuls candidats écolos en lices l'ont été sur des listes d'union avec la gauche. Ces listes d'union font que globalement, le nombre des élus écologistes reste important (plus de 1700 selon le ministère de l'Intérieur).

Gilles **Buna**, qui menait la liste d'union dans le 1er arrondissement de Lyon, se retrouve même maire d'arrondissement.

la mi-juillet sur les grands axes de départs en vacances : la distribution de tracts et la vente d'autocollants "Tous bronzés contre le Pen". Des distributions ont eu lieu à Paris, Lyon, Toulouse...

TOULOUSE : LA CENSURE FRAPPE

Le dessinateur Samson que

l'on retrouve dans de nombreuses revues militantes a décidé de lancer au printemps une revue satirique sur Toulouse : "Satyricon". Mais le premier numéro contenait une erreur dans l'attribution d'une somme à Dominique Baudis, le maire et ancien journaliste. Celui-ci, plutôt que d'user de son droit de réponse, a saisi la justice. Le 7 juin, le tribunal de Toulouse a condamné

Samson à 20 000 F d'amende, 50 000 F de dommages et intérêts, 8000 F de frais de procédure, et 6000 F d'encarts publicitaires. Le tribu-

nal a fait saisir le numéro et détruire les invendus. C'est fort probablement la plus forte amende pour une revue tirée seulement à 3000 ex.

ECOLOGISTES : RETOUR A LA CONFEDERATION ?

Au début des années 80, le mouvement écologique est divisé entre les tenants d'un parti écologiste et ceux regroupés au sein d'une confédération. En 1984, une fusion donne naissance aux Verts qui jusqu'en 1989 vont monopoliser la présence des écologistes sur la scène électorale. A partir de cette date, la naissance de Génération Ecologie, regroupant des personnes beaucoup plus réformistes et politiciennes va semer le trouble. En 1992, ces deux groupes tentent un accord électoral. Si sur le plan des élections, ce n'est pas le succès escompté, sur le plan débat interne, c'est le début d'une foire d'empoigne : Génération Ecologie explose en de multiples groupes, puis Waechter, mis en minorité chez les Verts, part fonder son propre groupe. Les élections présidentielles permettent un premier regroupement autour de la candidature de Dominique Voynet avec une ouverture sur la gauche alternative. Lors d'une réunion le 2 juillet, les Verts ont lancé un appel au rassemblement des forces écologistes, mais la perspective d'un seul mouvement paraît peu probable : d'un côté une branche des Verts et l'AREV souhaitent continuer le dialogue avec la gauche critique, alors que la majorité des Verts penchent plus pour un rapprochement de ceux qui se disent d'abord écolos. La plupart de ces groupes, issus de l'éclatement de Génération Ecologie, ont une ligne "réformiste" et "opportuniste" avec comme politique de servir d'appoint au PS. Reste le MEI et quelques autres groupuscules qui sous couvert de ni-ni basculent de plus en plus souvent dans des accords avec la droite. Dernière composante : les groupes locaux, souvent plus radicaux, qui agissent sur le terrain, loin des querelles des chefs. Si tous ces groupes peuvent se trouver unis dans des luttes, un accord politique global est impossible, alors reste la solution d'une restauration de la confédération d'avant 1984 avec au moins comme objectif le dialogue politique et la coordination des actions...

HENRI LABORIT

EST PARTI VOGUER SUR D'AUTRES OCEANS

Chercheur toujours curieux, Henri Laborit reste un excellent pédagogue de l'approche systémique et des niveaux d'organisation. Il est l'une des très rares célébrités françaises ayant développé une compréhension du monde proche de la vision écologiste. Cette ouverture d'esprit, cet éloignement par rapport au conformisme culturel dominant l'avaient exposé, presque sa vie durant, à l'hostilité, voire au mépris de bon nombre de scientifiques français. Ainsi, dans les années 60, cette caste n'a pas hésité à faire pression sur le jury Nobel pour que le prix ne lui soit pas attribué. Grand éclairer des mécanismes primaires de l'appétit de pouvoir, Henri Laborit ne pouvait être apprécié de tous ceux qui aident à dominer.

Sans doute parce qu'il était libre par rapport aux innombrables mesquineries et contraintes de la compétition hiérarchique, Henri Laborit était un homme très accessible. Il répondait au courrier et se rendait aisément disponible. Une élégance que l'on aimerait rencontrer plus souvent chez les alternatifs ! Une générosité qui, vers 1976/1977 l'avait exposé aux manœuvres de séduction d'une certaine frange "écologiste". Il n'était pas resté longtemps sous le charme : "J'y ai rencontré des gens uniquement préoccupés par la dominance, alors..."

On recommandera une nouvelle fois la lecture stimulante de ses ouvrages, en particulier "La nouvelle grille", "Eloge de la fuite", "La colombe assassinée" et "Dieu ne joue pas aux dés".

A.C.GALTIE.



CHOMAGE ET JARDINAGE

On peut s'interroger sur les moyens de subsistance des Russes dans les conditions chaotiques d'aujourd'hui. L'une des réponses qui fait que l'on a finalement relativement peu de personnes qui souffrent de faim est

que la plupart des familles disposent d'un jardin conséquent : il existe en effet plus de 16 millions de jardins d'une superficie moyenne de 5000 m². Ces jardins sont une survivance de l'époque des kolkoses et sovkhoses qui permettait à chacun d'avoir son jardin privé. Avec 5000 m² de jardin, il

est tout à fait possible d'assurer l'autosuffisance alimentaire des familles. En France, non seulement, aucune incitation au jardinage n'est faite, mais en plus le RMI peut vous être retiré si vous disposez d'un jardin trop grand. L'administration estime alors que vous disposez d'un revenu !

Au moment où l'on met des terrains en jachère en Europe, ne serait-il pas possible de joindre au RMI et autres ASSEDEC l'obtention d'un jardin (même plus petit : 200 m² par personne suffisent), cela permettrait d'améliorer considérablement les revenus des chômeurs et d'entretenir les terrains. Une telle initiative est actuellement développée à

Pau par l'association Champ d'Action que nous avons présentée dans notre numéro 191. Une dizaine de familles RMIistes bénéficient d'un jardin... mais il s'agit pour le moment d'une initiative "privée". Contact : Champ d'Action, Cami Salle, 64320 Sendets, tél : 59 81 81 31.

SMIC : LA FAUSSE AUGMENTATION

Le gouvernement a annoncé une revalorisation du SMIC de 4 % au premier juillet. Elle compense pour une part la perte due à l'inflation (2 % depuis la dernière hausse), mais le restant est pratiquement absorbé par la hausse de la TVA et la hausse de 42 F sur la CSG.

IMMIGRES : LE RISQUE DES GHETTOS

Les immigrés risquent-ils de se regrouper au point de voir apparaître des ghettos réservés à une seule nationalité ? L'INED, institut national d'études démographiques, a mené une grande enquête sur le thème "immigrés et logement". Il ressort de cette enquête que l'on a une répartition fort différente des populations immigrées selon leur pays d'origine. Ainsi la plupart des Espagnols et des Portugais logent un peu dans n'importe quel quartier. Par contre, les Turcs, les Algériens, les Marocains et les immigrés sud-asiatiques habitent pour moitié dans des quartiers à forte population étrangère. Ce phénomène s'amplifie quand l'on étudie les zones HLM seules : 80 % des Turcs habitent en zone HLM dégradée. Selon l'enquête la raison principale reste le manque de moyens financiers des familles, mais également pour les immigrés d'Afrique noire et du Maghreb de nombreux refus de location de la part des propriétaires. Par contre, le regroupement des familles du sud-est asiatique ne s'explique pas par ces refus racistes. (source : Population et Sociétés, juillet 1995)

CONTRE LA VIDEO-SURVEILLANCE

L'ancienne mairie de Nîmes avait comme projet d'installer 60 caméras de vidéo-surveillance dans les rues de

POUR UN REVENU D'EXISTENCE

Comment dans un monde de plus en plus riche, disposant de moyens techniques importants, est-il possible d'accepter que de plus en plus de personnes soient exclues ? Une solution de plus en plus proposée aujourd'hui est de différencier le droit au salaire lié à un travail du droit à un revenu. L'idée est simple : que toute personne vivante, de sa naissance à sa mort, bénéficie d'un compte bancaire sur lequel soit versé une certaine somme permettant une vie simple mais décente. Cette caisse serait alimentée par des prélèvements sur les sources d'enrichissement : l'emploi, la consommation, les échanges financiers, etc... (soit ce qui existe aujourd'hui pour alimenter les caisses d'allocations chômage et certains services sociaux qui n'existent que pour soulager ceux qui n'ont pas de ressources). En plus de ce **revenu d'existence**, chacun pourrait gagner davantage en exerçant une profession avec évidemment un salaire de base un peu plus faible (**revenu d'activités**). Les calculs montrent que la simple répartition de ce que coûte le chômage et les problèmes sociaux qui en découlent à la société permettrait d'assurer environ 1600 F à tout le monde. Ainsi une famille (2 parents + 2 enfants) sans salaire toucherait quand même 6400 F, ce qui permet d'assurer une survie minimale. Si les mêmes parents travaillent, leur salaire vient s'ajouter à ce revenu d'existence, lui assurant un plus grand confort.



L'association AIRE, association pour l'instauration d'un revenu d'existence, propose concrètement l'instauration de ce revenu en cinq ans en remplaçant progressivement les allocations diverses et les augmentations de salaires par ce revenu d'existence... dans la limite inférieure du SMIC.

Si ce revenu d'existence, aussi appelé "2ème chèque" par certains économistes, permet de simplifier considérablement l'aide sociale, on notera quand même deux limites : un SDF solitaire ne peut vivre avec 1600 F par mois (alors que le RMI à 2300 F est déjà notablement insuffisant), deuxièmement, cela oblige l'ensemble de la population à dépendre d'un Etat centralisé, ce qui pose des problèmes de projets de société évidents.

Pour en savoir plus : AIRE, c/o H. Boussatha, Faculté de sciences économiques et de gestion, 58 avenue Didier, 94210 La Varenne Saint-Hilaire, tél : (1) 49 76 80 98.

MENDICITE INTERDITE

Des maires (de gauche pour la plupart) ont déclaré illégale la mendicité dans leur ville (La Rochelle, Pau, Tarbes, Perpignan, Valence, Toulon...). Demain en cas d'accident nucléaire, on peut attendre de ces mêmes mairies l'interdiction des compteurs Geiger !



la ville. Un collectif regroupant de nombreuses associations avait entamé une action de réflexion et d'action sur le sujet. On y retrouve des associations, des militants de gauche, des anarchistes, des militants des droits de l'homme...). Même si le projet de Nîmes ne devrait plus voir le jour, le maire ayant perdu les élections, le groupe souhaite poursuivre sa réflexion sur un sujet qui nous menace tous. Ils cherchent donc à entrer en contact avec des personnes ou des groupes ayant les mêmes problèmes localement. Contact : Collectif Nimois contre la Vidéo surveillance, c/o Art Sonique, 1 cours Nemausus, B 101, Avenue GI Leclerc, 30000 Nîmes.

PUBLICITE : GROUPE DE TRAVAIL

A la demande de Michel Hannoun, député RPR de l'Isère, auteur d'une proposition de loi pour limiter la publicité dans les boîtes aux lettres, Michel Barnier avait accepté la création d'un groupe de réflexion pour arriver à une méthode respectant les désirs des gens

excédés par la publicité. Ce groupe créé en mars 1995 devrait poursuivre son activité à la rentrée, la nouvelle ministre de l'Environnement ne devant pas remettre en cause son fonctionnement. Actuellement la réflexion porte sur la mise en place sur les boîtes aux lettres, au côté des plaques portant le nom, d'un système de code en trois couleurs indiquant que le refus de publicité porte sur une ou plusieurs des trois catégories suivantes : prospectus commercial, prospectus d'information (bulletins municipaux, tracts politique, activités culturelles), presse gratuite. Par ailleurs, une pétition lancée par l'association RAP, résistance à l'agression publicitaire, sur ce sujet, a recueilli plus de 4000 signatures. Enfin, plusieurs de nos lecteurs nous ont envoyé des coupures de presse sur des envois de colis adressés à Matignon et renfermant une demande de concrétisation de la proposition Hannoun et des kilos de prospectus (voir explication dans le n°181 - On peut continuer à en envoyer à

Juppé). Contact : RAP, 61 rue Victor Hugo, 93500 Pantin, tél : (1) 46 03 59 92.

LYON : RESISTANCE A L'AGRESSION PUBLICITAIRE

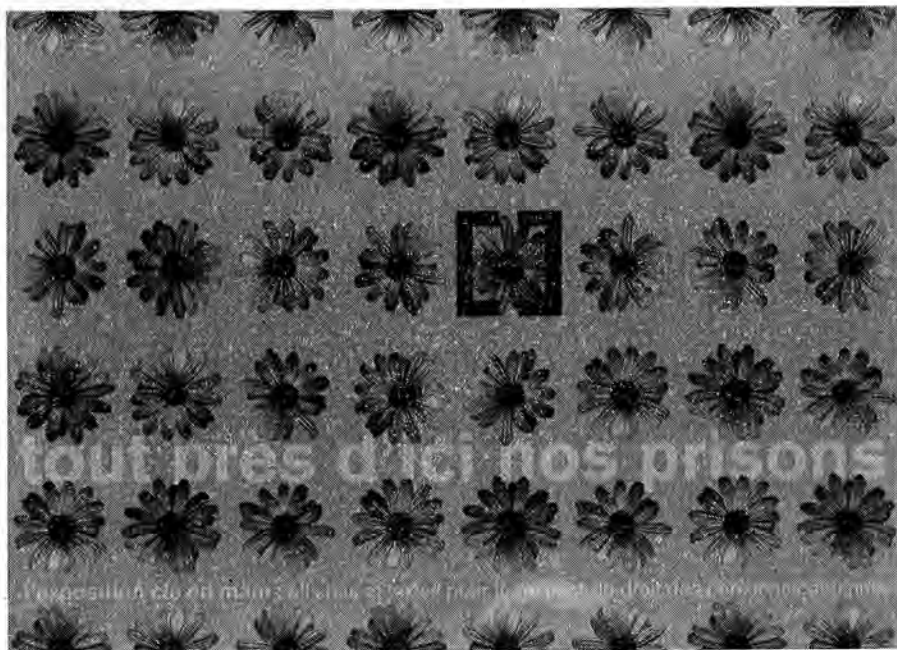
Reprenant les objectifs du groupe parisien, une antenne lyonnaise du RAP, résistance à l'agression publicitaire, vient de voir le jour à Lyon. Au programme : lutte contre la publicité dans les cinémas, lutte contre la publicité dans le métro et les bus (par voie de radios), lutte contre les panneaux d'affichage illégaux. Contact : RAP-Lyon, 4 rue Bodin, 69001 Lyon, tél : 78 27 29 82.

PARIS : UN TOIT POUR DIX FRANCS

Depuis la fin octobre 1994, "Sleep in" accueille les jeunes et leur permet de manger sur place, de se laver, de laver leur linge et de prendre un petit déjeuner à partir de 10 F seulement la nuit. "Sleep in", 61 rue Pajol, 75018 Paris, tél : (1) 42 09 07 07.

TOUT PRES D'ICI NOS PRISONS

L'OIP, observatoire international des prisons, vient de concevoir, avec la participation de nombreux graphistes, une exposition artistique et pédagogique sur le thème de la prison. Elle comprend 54 panneaux (27 de textes et autant d'illustrations). Elle est superbe ! L'exposition "clés en main" a été éditée à 1000 exemplaires. Elle est disponible contre 2000 F (+ frais de port). On peut commander un dépliant pour en savoir plus auprès de OIP, 16 avenue Berthelot, BP 7083, 69301 Lyon cedex 07.*





NORD-SUD

INDE : L'ETAT COUVRE LES MARCHANDS D'ESCLAVE

Kailash Satyarthi est le président de la Coalition asiatique contre l'esclavage des enfants. Indien, il porte régulièrement plainte devant la Cour Suprême pour dénoncer les affaires d'esclavage dont il a l'écho. Menacé depuis plusieurs mois par la mafia des tapis, il était également harcelé par la police de l'Etat d'Haryana qui lui demandait d'affirmer publiquement que le principal exportateur de tapis de l'Etat n'employait pas d'enfants, ce qu'il a toujours refusé de faire. Le 1er juin, il a été arrêté sur plainte de cet exportateur qui l'accuse d'avoir donné de fausses informations dans une émission de télévision allemande et ainsi provoqué l'annulation d'un gros contrat. Une campagne pour sa libération est coordonnée en France par : Agri ensemble pour les droits de l'Homme, 31 cours Emile Zola, 69100 Villeurbanne, tél : 72 44 24 99.

TOTALEMENT AMNESIQUE

La compagnie pétrolière Total a publié en avril, des encarts publicitaires à plusieurs reprises sur le thème "nos actionnaires en visite en Indonésie". A lire ces encarts, tout va bien dans ce pays. Dommage que les responsables de la campagne n'aient pas lu la campagne publicitaire d'Amnesty International faite en direction des entreprises en mars 1995 et qui rappelait les faits suivants : "En Indonésie, les indices économiques sont au vert, à part quelques uns : 350 prisonniers politiques, 7000 assassinats politiques, 200 morts en détention". (source : CRIDEV, Rennes)

SOUTIEN AUX TOUAREGS

Les Touaregs, en conflit avec les autorités du Niger et du Mali, mènent un vie encore plus itinérante que le veut la tradition. Pour leur

LIBERE TES FRINGUES !

Une campagne européenne "Libère tes fringues !" sera lancée en novembre prochain par les associations Nord-Sud. En France, la campagne sera animée par Artisans du Monde. Cette campagne porte comme sous-titre "pour habiller le nord sans déshabiller le sud" et portera sur les violations des droits de l'homme dans les pays du sud où est installée une part toujours plus importante de l'industrie du vêtement. Contact : Pascal Erard, ADM, 4 rue Franklin, 93200 Saint-Denis, tél : (1) 42 43 16 57.

venir en aide, l'association Croq'Nature a mis en place différentes activités (voyages dans le désert, parrainage de classes...) pour aider au financement de classes itinérantes. Démarrées au

1er janvier avec deux classes de 35 élèves, la première école compte aujourd'hui 105 élèves. Pour en savoir plus sur cette initiative : Croq'Nature, AFT, 65400 Arens, tél : 62 97 40 80.



FEMMES

SOMMET DE PEKIN : LES AUTORITES ONT PEUR DES FEMMES

L'ONU organise du 4 au 15 septembre la quatrième conférence mondiale sur les femmes. Parallèlement à cette manifestation, une rencontre mondiale des organi-

sations de femmes était prévue à proximité, mais très rapidement les autorités chinoises ont eu peur de l'importance de l'événement : non seulement, ce sont entre 30 et 40 000 femmes qui sont attendues, mais il y aura également 5000 journalistes... et la dernière fois qu'autant de journalistes sont venus

(pour la venue de Gorbatchev en 1989) cela avait débouché sur le massacre de la place Tiananmen. Pour éviter des manifestations intérieures, le gouvernement de Pékin a commencé par refuser les délégations de Taïwan et du Tibet, puis a décidé de prêter une salle à 70 km du centre de la capitale. De nombreuses associations, mais également plusieurs gouvernements ont alors demandé que l'on déplace le sommet dans un autre pays. Finalement un compromis a eu lieu : les ONG se réuniront bien à 70 km mais des navettes nombreuses seront mises en place avec le centre-ville. Les autorités de Pékin ont également mis leur veto pour les organisations homosexuelles et les séropositives. Les ONG ont demandé l'intervention des organisateurs de l'ONU mais ces derniers ont refusé de créer un incident diplomatique : on va pas se fâcher pour si peu !

FEMMES ELUES

Avant les élections municipales de juin 1995, la France comptait 35 députées (6,1 % du total) et 18 sénatrices (5,6%), 86 549 conseillères municipales (17,1 %) et 2084 mairesses (5,4 %), 206 conseillères régionales (dont une cinquantaine d'élues écologistes) (12 %) et une présidente de région (Marie-Christine Blandin) (4,5 %), 212 conseillères générales (5,5 %) et deux présidentes de département (2,1 %), 26 députées européennes (29,8 %). A signaler que la proportion de femmes dans les hauts fonctionnaires est passée de 2,8 % à 4,4 % depuis dix ans.





GREVE DES OBJECTEURS

Non seulement les associations qui accueillent des objecteurs sont lourdement endettées (plus de 18 mois d'attente pour le remboursement par l'Etat), mais en plus l'indemnité versée n'a pas augmenté depuis dix ans... alors que pendant ce temps le coût de la vie a augmenté de 50 %. Le mou-

vement des objecteurs de conscience, le MOC, lance un appel à la grève du 23 au 29 octobre pour demander une hausse des indemnités de 1000 F par mois et pour demander à nouveau que la durée du service civil soit la même que celle du service militaire. Renseignements : MOC, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris, tél : (1) 43 71 42 35.

DES MEDIATEURS AU COLLEGE

Le Mouvement International de la réconciliation (MIR) organise depuis quelques années des formations dans les collèges pour mettre en place des structures de médiation gérées par les élèves eux-mêmes. Afin de diffuser une expérience déjà menée avec succès dans quelques établisse-

EX-YOUGOSLAVIE : UN PRIX NOBEL POUR LE KOSOVO

Le Kosovo est peuplé à 90 % d'Albanais et 8 % de Serbes. Ces derniers exercent une pression sans relâche pour maintenir le Kosovo sous la tutelle de la Serbie au sein de ce qui reste de la Yougoslavie. Cela passe par une main-mise totale sur tous les postes de l'administration. Depuis la mort de Tito en 1980, les Albanais demandent l'indépendance du Kosovo. Mais alors que d'autres états ont choisi la voie de la violence, les Albanais du Kosovo ont mis en place un véritable gouvernement parallèle qui mène une opposition non-violente. A la tête de ce mouvement, on trouve Ibrahim Rugova. Le mouvement Quakers, mouvement pacifiste issu du protestantisme, qui a reçu le Prix Nobel de la Paix en 1947, propose que le Prix Nobel 1995 soit attribué à Ibrahim Rugova pour récompenser cette formidable résistance non-violente. Contact : Quakers, 114 rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél : (1) 45 48 74 23.



AGIR ICI FAIT GRISE MINE

Au Printemps 1995, l'association Agir Ici lance une campagne contre la production des mines antipersonnel (voir n°185). La campagne, adressée aux mairies, leur demandait de ne plus acheter de feux d'artifices à deux sociétés, Ruggieri et Lacroix, qui produisent des mines par ailleurs. Ces deux sociétés ont très mal pris la chose et ont attaqué en procès niant produire des "mines antipersonnel". Après une bataille d'experts en première instance, le tribunal a condamné Agir Ici pour avoir gravement nui à l'image de marque des deux sociétés. Celles-ci ne vendraient pas des mines mais des "munitions antipersonnel". Nuances ! Dans le jugement rendu fin mai, l'association se voit condamnée à verser 50 000 F à Ruggieri et 300 000 F à Lacroix, sommes auxquelles s'ajoutent des publications judiciaires et les frais de justice... au total environ 600 000 F. Agir Ici a fait appel. L'association s'appuyant sur différents textes des Nations Unies définissant ce que sont les armes interdites par le protocole signé par la France concernant les mines, renforce son dossier pour prouver que ces "munitions" entrent bien dans la catégorie des "mines". Il faut souligner qu'au cours du procès les sociétés marchandes d'armes ont fait citer comme expert... un responsable de la Direction générale de l'armement, c'est à dire ceux qui au sein du ministère de la défense assure la grandeur de la France en négociant les exportations d'armes. Entre vendeurs de mort, on peut s'entendre. Les procès en appel devraient avoir lieu en 1996. Pour ne pas être pris au dépourvu, Agir Ici a mis en place un Fonds spécial "procès mines antipersonnel" afin de collecter 750 000 F. Cet argent sera placé sur un compte bloqué jusqu'à l'aboutissement de la bataille juridique... et sera remboursé aux donateurs si les procès sont gagnés. Vous pouvez y participer en envoyant votre contribution à : Agir Ici, 14 passage Dubail, 75010 Paris, tél : (1) 40 35 07 00.

ments, le MIR organise des ateliers de formation destinés aux éducateurs, aux surveillants, aux enseignants... Un atelier est prévu en 6 samedis après-midi, une fois par mois, à partir de janvier, à Paris. Un autre se déroulera dans le Val d'Oise les 27-28 et 29 octobre. Enfin, deux week-ends sont également programmés à Strasbourg. Il est possible de mettre en place d'autres ateliers dans d'autres lieux. Renseignements : MIR, 114 bis, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél : (1) 45 44 39 42.

OBSERVATOIRE DES TRANSFERTS D'ARMEMENTS

Les transferts d'armes se font dans l'ombre et peu souhaitent les mettre en lumière. Pourtant l'observation de ces transferts permet, par exemple, de prévoir les lieux des futurs conflits. Fin 91, les Nations-Unies décidaient d'ouvrir un registre international des ventes d'armes. Deux éditions ont été publiées depuis, documents quasiment ignorés des politiques. Issu d'une initiative indépendante, l'Observatoire des transferts d'armements veut contribuer à exercer une vigilance permanente sur

ce sujet. Pour cela, plusieurs outils ont été mis en place : une lettre trimestrielle (80 F par an), un service minitel : 36 25 Obsarm, le tout pouvant être complété par des publications spécifiques. Une première de ces publications est disponible : "Les transferts d'armes de la France depuis la guerre du Golfe" (101 F franco). Pour en savoir plus : Observatoire des Transferts d'Armements, BP 1027, 69201 Lyon cédex 01, tél : 78 36 93 03.

NAMUR : FORMATIONS

L'université de paix de Namur organise tout au long de l'année des formations à la non-violence. Au programme : le jeu du labyrinthe ou découvrir un ami fidèle et sûr : soi-même ! (30 septembre et 1er octobre), éduquer à la paix par le jeu coopératif (3 octobre), Self médiation (19 et 20 octobre), communication non-violente (28 et 29 octobre puis 2 novembre puis 25 et 26 novembre), la parole créatrice (18 et 19 novembre), le pardon, chemin de guérison (25 et 26 novembre), l'art de vivre en paix (20 et 21 janvier), les jeunes et la médiation (26 janvier). Programme complet : Université de Paix, 4 bd du Nord, B-5000 Namur.



LIVRES

LE VILLAGE-MONDE ET SON CHATEAU

Essai sur le FMI, l'OMC et la Banque Mondiale de Philippe Paraire
Ed. Le Temps des Cerises
1995 - 220 p. - 90 F

Philippe Paraire, déjà auteur de l'excellent "Utopie verte, écologie des riches, écologie des pauvres", s'attaque ici à la mondialisation de l'économie à travers un ouvrage qui par bien des côtés ressemble au livre "Crédits sans frontières" écrit par Susan George et Fabrizio Sabelli (voir n°189). Mais si les deux traitent du même sujet, les critiques de Philippe Paraire se placent plus ouvertement dans le domaine politique. Pour Philippe Paraire, la dérive de ces organisations initialement prévues pour lutter contre la pauvreté n'est pas un hasard : "La pauvreté, le sous-développement, le chômage mondial, le recul des droits et la crise écologique sont les effets d'un choix stratégique délibéré en faveur de l'inégalité" (p.20). Ces grandes organisations masquent la puissance des grandes multinationales : "75 % du volume total des échanges est contrôlé par seulement 200 entreprises géantes" (p.59). Et de décrire ainsi le "village planétaire" : "Le village-Monde est bien surmonté, à la manière des bourgs moyen-âgeux, d'un château-fort sévère et menaçant. Construite initialement pour protéger les paysans, l'orgueilleuse construction de pierre n'abritait généralement que des hobereaux sanguinaires, vivant en parasite sur la production de leurs serfs. Le gouvernement mondial cherche à établir une structure de domination identique" (p.72). Didactique, Philippe Paraire à des images qui frappent juste : "le drogué, c'est le monde pauvre, le "gros bonnet", c'est l'ensemble du capital

transnational, le dealer, c'est le groupe Banque Mondiale/FMI/GATT, et la drogue, le narcotique, c'est la technologie chère. La dépendance se mesure à l'endettement créé par la première injection de "grands travaux" et la "révolution verte" dans les années 50-60" (p.85).

Contrairement à ce qu'on nous affirme, ces grandes

institutions ne cherchent absolument pas le développement mais plutôt le maintien d'une situation de domination. Pour Philippe Paraire, il faudrait parler de "stagnation durable". "Le développement n'a pas eu lieu dans les pays de l'ancien Tiers-Monde parce qu'il ne devait pas avoir lieu. Il n'y a aucun hasard à fait que quarante ans d'aide au développement n'aient rien développé du tout, si ce n'est la dépendance. L'"aide" n'était qu'une ingénierie de caractère stratégique" (p.169). "La pauvreté n'est donc pas une "bavure" (...). Elle est utile à la fois comme menace et comme preuve, car la punition pour ceux qui auraient réussi à s'en tirer serait précisément le retour à cette pauvreté. (...) Collaborez et



vous serez intégrés dans la bourgeoisie transnationale du Nord, de l'Est et du Sud. Résistez et vous serez écrasés" (...) "La dette en tant qu'élément déterminant du chantage international ne sera jamais abrogée : au

ENTRE NOUS

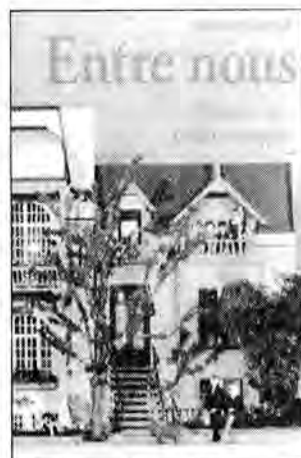
Rebâter nos communautés

de Marcia Nozick
Ed. Ecosociété (Québec)
Diffusé par Silence
1995 - 265 p. - 90 F

La mondialisation de l'économie a conduit à l'augmentation de la pauvreté aussi bien dans les pays du Sud que dans les pays du Nord, et à la crise écologique que l'on connaît. L'auteure qui s'intéresse aux alternatives pratiques aux USA et au Canada, propose comme démarche (p.167): "l'établissement d'une communauté durable sous l'angle de production de richesses locales, de la reconception de communautés pour qu'elles soient écologiquement viables et l'instauration de nouvelles structures et de nouveaux modes de fonctionnement susceptibles de favoriser l'acquisition et le contrôle des ressources de la communauté" afin de répondre prioritairement aux besoins de chacun. Cette reconquête d'autonomie rejoint tout à fait la démarche d'Ingmar Grandstedt (voir le hors-série de Silence) et des entreprises alternatives présentées dans Silence. Les exemples Nord-Américains sont souvent semblables aux exemples européens et c'est toujours agréable de

voir que de chaque côté de l'Atlantique, les réflexions écologistes, tiers-mondistes, sociales... débouchent sensiblement sur les mêmes pratiques : "La substitution de produits locaux aux importations, la circulation de l'argent et des ressources au sein de la communauté, le colmatage des fuites et la promotion de l'inventivité sont les principales stratégies de l'autosuffisance. Les bénéfices de l'autosuffisance dépassent la sphère économique. Ils sont également politiques ; une communauté autosuffisante jouit d'une plus grande autonomie et d'une plus grande liberté pour définir ses priorités et décider de son avenir. En outre, une communauté axée sur la production et la consommation de produits locaux peut suivre les effets de son développement sur l'environnement. En produisant ce que nous consommons et en consommant ce que nous produisons, nous sommes obligés de vivre avec nos déchets (...) N'est-ce pas là une bonne façon d'assumer nos responsabilités envers l'environnement.

Enfin les avantages de l'autosuffisance sont culturels. Nos rapports avec les autres ainsi que le sentiment de notre identité et de notre appartenance se perdent lorsque nous nous prome-nons en automobile sur des autoroutes bordées d'interminables centres commerciaux. En travaillant à revitaliser nos entreprises locales, nous redonnons la confiance et le sens des responsabilités tant au producteur qu'au consommateur et retrouvons le sentiment de notre identité et de nos racines" (p.87).



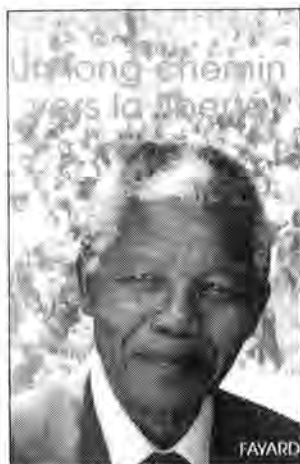
Constatant qu'aujourd'hui "notre comportement anti-nature se caractérise par la surconsommation, la simplification à outrance, la domination et la hiérarchie" (p.95), l'auteure développe dans deux chapitres des réflexions indispensables pour comprendre la démar-

contraire, le gouvernement global en encouragera l'aggravation, seule susceptible de tenir en joue les éventuels contestataires" (p.170). Il n'est pas sûr qu'au départ les choses aient été aussi déterminées que le prétend Philippe Paraire, mais la réalité d'aujourd'hui est indubitablement de cet ordre et les firmes jouent sur la pauvreté, la dette, le chômage comme autant de moyens de contrôle sociaux. Un livre décapant. MB.

UN LONG CHEMIN VERS LA LIBERTÉ

de Nelson Mandela
Ed. Fayard
1995 - 650 p. - 160 F

Quel étonnant destin que celui de Nelson Mandela. Né



dans une tribu xhosa, dans la cour d'un petit roi local, il est destiné à devenir conseiller du roi. Pour cela, il va suivre des études d'avocat. Etudes qui vont lui faire découvrir le

racisme de son pays. Commençant à défendre les victimes du racisme institutionnel, il va très vite se politiser et rejoindre les rangs de l'ANC, le congrès national africain. Ce mouvement qui a été créé en 1902 s'inspire alors des méthodes non-violentes pour essayer de contraindre un état arrogant. Mais chaque nouvelle campagne ne fait qu'entraîner un raidissement de gouvernants issus des rangs néo-nazis de l'après-guerre. Les premières années de militantisme de Nelson Mandela vont surtout consister à défendre les intérêts des Noirs devant la justice et à se défendre lui-même. Il effectuera de nombreux passages en prison. Après 50 ans de non-violence de l'ANC, Nelson Mandela, qui est devenu l'un des piliers du mouvement, va alors prendre la grave décision de créer une branche armée. Immédiatement recherché par toute la police du pays, il sera arrêté et condamné après deux ans de clandestinité.

Il restera alors plus de 10 000 jours en prison, devenant le plus vieux prisonnier politique du monde lorsqu'il sera libéré le 11 février 1990. Le gouvernement, acculé aussi bien de l'intérieur qu'au niveau international, a du accepter les négociations et le livre s'achève sur les premières élections démocratiques du pays où l'ANC emporte 62 % des voix.

Ce livre, commencé clandestinement en prison en 1974, a été terminé après l'élection de Nelson Mandela à la présidence de la République. Il en ressort une extrême pudeur sur les conditions de vie dans les townships et en prison. On est loin, par exemple, des romans anti-apartheid du sud-africain blanc André Brink.

Il règne dans tout ce livre un optimisme inébranlable qui laisse mal percevoir comment de prisonnier Nelson Mandela est devenu le négociateur incontournable. De même, cette vue "de l'intérieur" laisse peu de place sur ce qui a pu se passer au niveau international : le lecteur restera autant dans l'ignorance que s'il était isolé en prison aux côtés de Nelson Mandela. Il ne s'agit pas d'un livre d'histoire, mais bien d'une biographie. Ça se lit d'une traite. MB.

"Le besoin d'autonomie inclut l'estime de soi, l'intégrité, le sens de sa vie et l'identité, la liberté personnelle, l'expression de soi, la créativité ; le besoin d'intégration inclut le besoin d'appartenance, c'est-à-dire de faire partie de quelque chose de plus vaste que soi (communauté, nature, cosmos), le besoin d'affection et de relations, le besoin de se joindre à d'autres ; le besoin de survie inclut la santé, la sécurité, la permanence" (p.174). L'ensemble de ces pratiques devrait permettre alors de définir ce qu'est le vrai développement : "Le développement d'une communauté devrait être une expression de sa culture et de son histoire, par opposition à un développement standardisé fondé sur un ensemble de normes dictées de l'extérieur ou sur les diktats des grandes entreprises. Le modèle de développement universel cède ainsi la place à un modèle pluraliste émanant des traditions et des valeurs de chaque communauté, de son histoire et de son attachement à son milieu" (p.211).

Ces réflexions fondamentales, présentées dans un style extrêmement agréable à lire, sont complétées par une multitude d'exemples concrets. La démarche rejoint celles de Murray Bookchin et de Gandhi et a le mérite d'être ici très pragmatique. Un livre indispensable. MB.

NOUS AVONS ÉGALEMENT REÇU

GUIDE DES SAUTERELLES, GRILLONS ET CRIQUETS d'Europe Occidentale

de H. Bellmann et G. Luquet
Ed. Delachaux et Niestlé / WWF
1995 - 390 p. + 1 CD

Plus de 300 photographies couleurs et 1h16 d'enregistrement pour apprendre à reconnaître les 200 espèces qui existent en Europe.

PARTAGER LE TRAVAIL, C'EST CHANGER LE TRAVAIL

de Tom Thomas
Ed. Albatros, BP 404,
75969 Paris cedex 20
1994 - 150 p. - 70 F

Le partage du travail ne peut actuellement se faire qu'entre les salariés. Les élites du système resteront à l'abri de cette forme de solidarité. Pour remettre en cause les inégalités, il faut donc redéfinir une autre manière de travailler. Si la critique du partage du travail proposée par Aznar, Liptetz et Gorz est pertinente, on reste sceptique sur les solutions proposées (qui ne renient pas la dictature du prolétariat).

RELATION DE L'EMPOISONNEMENT PERPETRE EN ESPAGNE

et camouflé sous le nom de syndrome de l'huile toxique
de Jacques Philipponneau
Ed. Encyclopédie des Nuisances,
74 rue de Ménilmontant,
75020 Paris.
1994 - 110 p. - 75 F

Au début des années 80, plusieurs centaines de personnes meurent mystérieusement en Espagne. La version officielle retiendra l'utilisation par des firmes espagnoles d'huile de colza destinée à l'industrie et dénaturée remise dans le circuit alimentaire. L'auteur montre qu'il s'agit plus sûrement de la présence d'un pesticide vendu par la firme Bayer et dont les effets auraient été mal étudiés. Il y a fort peu de différence entre les pesticides et les gaz toxiques. Les industriels qui fabriquent l'un, fabriquent l'autre... Les exemples de confusion depuis l'introduction des pesticides ne manquent pas.

ÉCOLOGIE ET ENTREPRISE

Les leçons de l'expérience

de Eric Viardot
Ed. L'Harmattan
1994 - 210 p. -

Comment les industriels doivent-ils prendre pour faire croire que leurs produits sont plus "verts" que ceux des autres. Comment "communiquer". Rien à voir avec l'écologie.

GENS DE BELFAST

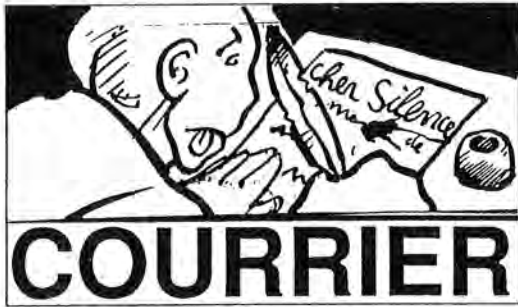
Deux peuples sans frontières

de Maurice Goldring
Ed. L'Harmattan
1994 - 210 p. -

Les négociations de paix en Irlande du nord peuvent-elles effacer quatre siècles d'opposition entre catholiques et protestants ? L'auteur retrace les problèmes rencontrés, la discrimination entre élite protestante et ouvriers catholiques. Il trace un portrait des courants en présence, de l'anarcho-syndicalisme à l'extrême-droite. Style agréable.

Le livre du mois

che écologiste : dans le premier, définissant ce qu'est une communauté, elle fixe comme objectif que "la communauté exigera le passage de structures hiérarchiques à des structures non hiérarchiques, de façon à favoriser le maximum de participation de tous les membres aux prises de décisions et à l'orientation du développement" (p.123). Marcia Nozick insiste tout particulièrement sur l'importance de réfléchir à son pouvoir personnel et sur la manière d'avoir du pouvoir "avec" quelqu'un et non du pouvoir "sur" quelqu'un. Elle revient plusieurs fois sur cette démarche : "un changement social s'opère de l'intérieur vers l'extérieur : l'individu se guérit lui-même d'abord, ce qui modifie ensuite ses rapports avec son conjoint, ses enfants, puis transforme ses relations sociales et finalement les institutions" (p.179). Dans un second chapitre, elle s'attelle à la définition de ce que sont les besoins et s'appuie sur la démarche de Schumacher : "puisque la consommation n'est qu'un moyen du bien-être de l'homme, le but devrait être d'obtenir le maximum de bien-être par le minimum de consommation" (p.172). Ainsi "si la satisfaction de nos besoins était réellement le but du développement, nous nous mettrions à chercher des façons de réduire l'obligation de gagner de l'argent" (p.173). Elle distingue trois sortes de besoins :



LES MOTS QUI EXCLUENT

Avec son enquête sur les communautés, Silence a réalisé un excellent numéro (juillet-août 1995). Mais je n'accepte pas l'usage du mot "matérialisme" dans l'expression "bain de matérialisme et de consommation" (p.33, col.2). Le matérialisme n'a rien à voir avec l'obsession de la consommation : il est un courant de pensée philosophique auquel les sciences, dont l'écologie, doivent beaucoup, et auquel se réfèrent nombre de nos contemporains. Associé au mot "consommation", le mot "matérialisme" sert à désigner péjorativement la "recherche des jouissances et des biens matériels" condamnée par le christianisme. Un tel emploi du mot "matérialisme" perpétue un amalgame calomnieux, diffusé notamment par l'église catholique, largement incapable de reconnaître aucune dignité à ses adversaires.

Je sais que le Larousse et le Robert constatent cet usage sans le signaler comme impropre. Ils font de même pour d'autres amalgames, aussi contestables, comme l'emploi du mot "anarchie" au sens de "désordre". Les dictionnaires ne sont pas neutres, et les mots recèlent des pièges. Même quand on ne le souhaite pas, le genre d'usage que je dénonce ici fonctionne comme une insulte, ici à l'égard des matérialistes, ailleurs à l'égard des anarchistes. Dans la mesure où la revue Silence suit cet usage, elle écarte des lecteurs.

Je ne suis pas moi-même matérialiste. Je me contente d'adopter l'objectivité scientifique et la non-violence à titre d'hypothèses éthiques, qui me font bien sûr refuser toutes les affirmations métaphysiques, religieuses ou philosophiques, matérialistes ou spiritualistes, comme non fondées et comme autant de coups de force intellectuels. Mais le relativiste que je suis fait ici cause commune avec les matérialistes pour réclamer de n'être victime d'aucune exclusive.

François SEBASTIANOFF
Cantal.

Silence : Nous avons publié dans notre numéro 188 (février 1995) un article critique sur le matérialisme comme idéologie ayant favorisé le productivisme actuel que l'on retrouve aussi bien à gauche qu'à droite. Quant à l'objectivité scientifique, nous vous renvoyons au dossier publié dans le numéro 179.

QUI INFORME, QUI DESINFORME ?

A Mr le directeur de la publication du journal "Les Colonnes de Creys"

Depuis plusieurs mois, je trouve régulièrement dans la boîte aux lettres de l'école où je suis le directeur (école de Saint-Vital en Savoie) votre revue "Les colonnes de Creys". Il m'est arrivé de la parcourir sans y trouver de réponses satisfaisantes à certaines questions soulevées dans d'autres publications.

Ainsi, dans le dernier numéro du journal Silence (n°195 du mois de mai), les techniciens de Superphénix sont accusés d'avoir fait fonctionner le surgénérateur pendant plusieurs mois (du 15 septembre au 24 décembre 1994) malgré une fuite d'argon "risquant de provoquer des sauts de réactivité, c'est-à-dire de favoriser l'emballlement de la réaction nucléaire pouvant conduire à l'explosion incontrôlée du cœur". Habitant à peine à 80 km à vol d'oiseau de la centrale, vous comprendrez que de telles affirmations puissent m'inquiéter. Je pourrais vous donner d'autres citations prises dans d'autres magazines, tout aussi alarmistes.

Je m'étonne donc que votre revue, qui est semble-t-il la mieux placée pour informer le public sur les risques inhérents à la centrale, n'en fasse mention que de façon très atténuée. J'ai simplement trouvé dans le n°21 du mois d'avril, cette allusion au problème précédemment évoqué : "un nouveau problème a surgi à mon arrivée, une baisse de la pression d'argon repérée sur l'un des huit échangeurs intermédiaires. Ce problème que nous traitons actuellement et qui ne met nullement en cause la sûreté, n'est pas surprenant sur un prototype". La revue "Silence" fait de la résolution de ce problème un tableau beaucoup plus inquiétant : recherche de la fuite nécessitant l'emploi de quelques centaines ou milliers de "plombers" inférmiers, ou changement complet de l'échangeur (très onéreux). D'autre part, votre journal ne parle pas à ma connaissance de la durée très importante de fonctionnement de la centrale après que la panne se soit déclarée.

Cela m'amène à l'objet de ce courrier : votre journal peut-il apporter des réponses plus précises et plus argumentées à toutes les attaques que l'on peut trouver dans "Silence", "Stop Malville" ou les dossiers d'information des "Verts" ? Dans le cas contraire, je considérerais que votre publication participerait plutôt d'une entreprise de désinformation du public qui le reçoit sans l'avoir demandé, et je vous serais reconnaissant de bien vouloir cesser de me le faire parvenir. (...)

Jean-Marie COUHENANT
Savoie.

THEODORE MONOD ET LE ROC

Vous avez consacré à la biographie de Théodore Monod par Nicole Vray (Actes Sud) une critique fort intéressante. Vous y indiquez l'omission du rôle essentiel du Professeur à la présidence du ROC, rassemblement des opposants à la chasse. Vous avez raison, d'autant qu'il ne s'agit pas d'une présidence d'honneur mais d'une présidence effective, et qui nous fait honneur ! Théodore Monod est présent à toutes les réunions du conseil d'administration et du bureau et se tient informé chaque semaine, ou plus fréquemment s'il est nécessaire, des affaires de l'association, donnant son avis et rédigeant de nombreux courriers à destination de personnalités et veillant surtout au respect du principe de non-violence active.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre à vos lecteurs cet hommage de ses administrateurs à leur Président. L'omission de ce rôle de premier plan du Professeur au sein du ROC, omis par la biographe, est donc réparée.
Nelly BOUTINOT
Secrétaire générale du ROC
BP 261, 02106 Saint-Quentin Cedex, tél : 23 62 31 37.

AMIS DE LA NATURE

J'ai trouvé un peu courte la réponse à N. Chenez (p.66 du n°193). En effet, il s'agit probablement d'une importante association "Les Amis de la Nature" créée il y a plus d'un siècle et qui a de nombreuses sections dans les départements. Son siège : 197 rue Championnet, 75018 Paris, tél : (1) 46 27 53 56. Cette association a pour but la découverte de la nature, principalement par la randonnée. Elle gère des chalets et des refuges. Bien que traditionnelle et familiale, elle me semble ouverte et n'est pas à rejeter dans les ténèbres extérieures.
Suzanne VILETTE
Haute-Savoie

POUR UNE ECOLOGIE NON-ALIGNÉE

L'écologie politique est aujourd'hui divisée. Nous la souhaitons non-alignée. Depuis plusieurs années, avec les premiers succès (relatifs) électoraux, (...) certains réduisent dangereusement l'écologie politique à la préparation permanente des échéances électorales et à la reconduction, par tous les moyens, des mandats personnels. Cette réalité, principalement partisane, confine l'écologie politique dans un conformisme manipulateur où l'opportunisme tient lieu de convictions, où le message médiatique remplace la radicalité des valeurs, et où la personnalisation à outrance falsifie la mémoire collective. L'actuel effondrement de l'écologie politique est, pour une grande part, le résultat de l'abandon des principes fondateurs et d'alliances électorales conjoncturelles et artificielles. Nous ne sommes ni les "compagnons de route" de personnes, ni groupies, ni "idiots utiles". Le ralliement récent, idéologique et stratégique, des "Verts" au tradition-

nel clivage gauche/droite est une imposture qui, sous couvert de slogans simplificateurs et de pragmatisme, camoufle un véritable recul intellectuel et moral des représentants auto-proclamés de l'écologie politique (...). Nous ne cautionnerons pas le cynisme, l'hypocrisie et la duplicité d'hommes d'appareils et de pouvoir, fussent-ils "verts", "rouges et verts" ou sans couleur. Actuellement, l'expression politique de l'écologie pencherait-elle entre ici un "néo-marxisme critique" et là un "libéralisme social" ? Non, nous n'acceptons pas ces tentatives de mise au pas idéologique de l'écologie politique par les gestionnaires d'une logique productiviste et autoritaire, véritables manipulateurs de concepts trompeurs, tels ceux de "gauche nouvelle" ou de "droite sociale". Superphénix, ventes d'armes, développement autoritaire, prolifération nucléaire, canal Rhin-Rhône, tunnel du Somport... sous les gouvernements de gauche et de droite, **même démarche productiviste.**

Pillage accru de la planète, densification urbaine accélérée, engagements militaires tout azimut, inégalités sociales et culturelles accentuées, démocratie bafouée, etc... sous les gouvernements de droite et de gauche : **même démarche dominante** sur les hommes et la nature. Faire de la politique autrement, par-delà les dogmes idéologiques sécurisants, - c'est interpeller sans cesse la conscience de chacun : quelle terre laisserons-nous à nos enfants, aux enfants du monde ? - c'est aussi penser globalement et agir localement. - c'est enfin, principalement peut-être, tenter de convaincre sur l'essentiel : changer nos mentalités et nos comportements individuels et collectifs. Telle est notre ligne de conduite. Un retour aux sources de l'écologie politique non alignée est nécessaire. Ce possé est porteur d'avenir.
ETNA
14 avenue Blanqui, 69100
Villeurbanne

DOMINIQUE VOYNET ET LE NORD-PAS-DE-CALAIS

L'article paru dans le numéro 191 de Silence sur le score modeste de Dominique Voinet, en particulier dans le Nord-Pas-de-Calais, appelle de ma part quelques éléments d'éclairage.

En effet, le faible score de Dominique Voinet au plan national a pris chez nous un relief particulier. Avec 2,27 % des suffrages, les électeurs du Nord-Pas-de-Calais ont témoigné une forte indifférence à l'égard du projet de la candidature écologiste. Nombreux ont été ceux à mettre à l'index le paradoxe que constituait ce score avec la présidence du Conseil Régional par un écologiste. Qu'il soit bien dit une fois pour toutes que l'effet Blandin existera uniquement dans le cadre où il est identifié, c'est-à-dire dans le cadre d'une élection régionale où l'intéressée sera en première ligne. Ailleurs cette présence n'aura aucun effet. Dans un scrutin local, on vote pour ou contre le candidat sortant, quant à l'élection présidentielle, elle répond à une dynamique nationale que la présidence de telle ou telle collectivité ne peut détourner.

Par conséquent, les raisons de cet échec dans le Nord-Pas-de-Calais sont à rechercher dans deux directions. D'une part en s'interrogeant sur les motivations de l'électeur écologiste et d'autre part sur les caractéristiques socio-économiques de notre région.

La sociologie électorale de l'écologie politique est la résultante d'un processus historique produisant une classe moyenne qui a vu ses besoins primaires (sécurité, pouvoir d'achat, logement) complètement satisfaits, elle peut donc se consacrer à la satisfaction de besoins supérieurs (défendre un environnement naturel de qualité, consommer des biens éducatifs et culturels, attitude de tolérance vis-à-vis des différences, pratique politique non conventionnelle...). Le chômage structurel de masse rend aujourd'hui difficile pour un nombre grandissant de personnes la satisfaction de leurs besoins primaires. Par conséquent les autres besoins sont loin d'être des priorités. Il est intéressant de constater que dans les régions où le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale, le score de Dominique Voinet est inférieur à son score national. Par contre dans les régions où le chômage est inférieur à la moyenne nationale, le score écologiste dépasse les 3,32 %.

Quant au Nord-Pas-de-Calais, il est marqué par les stigmates d'une reconversion qui produit actuellement 16,5 % de demandeurs d'emploi. Ajoutés à ceux qui vivent l'emploi dans la précarité, dans notre région, les besoins primaires (pouvoir d'achat, logement...) sont loin d'être satisfaits. La non satisfaction de ceux-ci interdit l'accessibilité à ces besoins supérieurs. Rien d'étonnant que la sociologie de Villeneuve d'Ascq où les besoins primaires sont largement satisfaits donne 4,11 % à D. Voinet quand celle de Jeumont où règnent mal vivre, précarité et misère lui donne 1,44 %.

Il est donc évident que le profil sociologique du Nord-Pas-de-Calais ne le prédispose pas au vote écologiste : que signifie pour le RMLste de Maubeuge ou de Tourcoing l'abandon du canal Rhin-Rhône ou l'arrêt de Superphénix lorsqu'ils sont portés en étendards ? Pour une large frange de la population nous sommes inaudibles. (...)

ERIC QUIQUET
Militant Vert
Nord-Pas-de-Calais

Silence : cette explication ne tient guère. 1 - le meilleur score - après la Franche-Comté - est le 1er arrondissement de Lyon (6,86 %), classé en DSQ (zone défavorisée) . 2 - Dominique Voinet s'est nettement plus intéressée à la question sociale que tous les candidats écologistes précédents.

QUI PARLE POLITIQUE ?

A propos de "Dominique Voinet : score modeste" (n°191, p.26), j'aimerais que les articles "politiques - actualités" soient signés. L'auteur a le droit de penser ce qu'il veut, mais il doit aussi dire, en le signant, un peu d'où il parle. Le score du Nord est lié à Blandin ou au chômage ? Charly DUMONT Haute-Savoie

Silence : *Tout ce qui n'est pas signé est sous la responsabilité de la rédaction. En cas de désaccord entre nous, le texte est généralement repoussé en "courrier des lecteurs" signé cette fois. Pour répondre à la question sur Blandin, il n'y a qu'à voir la disparité entre les scores écolos dans des communes voisines aux municipales pour se rendre compte de l'importance de la dynamique d'une liste. On peut donc bien affirmer que le travail des Verts dans le Nord ne porte pas ses fruits actuellement.*

DROIT DE REPONSE

L'AICF, action internationale contre la faim, organisation citée par une lectrice dans le courrier du mois d'avril 95, tient à préciser qu'elle n'achète pas de lait thérapeutique à Nestlé et qu'elle est par ailleurs membre du Comité de la Charte de déontologie dont nous signalons l'existence en réponse à ce même courrier.

Je m'abonne :

<input type="checkbox"/> Particulier	12 n°.....220 F
<input type="checkbox"/> Dom-tom et étranger	12 n°.....270 F
<input type="checkbox"/> Institution	12 n°.....440 F
<input type="checkbox"/> Soutien	12 n°...300 F et +
<input type="checkbox"/> Petit futé	24 n°.....380 F
<input type="checkbox"/> Groupés par 3 ex.	36 n°.....570 F
<input type="checkbox"/> Groupés par 5 ex.	60 n°.....850 F
<input type="checkbox"/> Petit budget	12 n°.....190 F

Je m'informe :

Hors-série Silence

<input type="checkbox"/> Paris Dakar : Pas d'accord.....	25 F
<input type="checkbox"/> La menace climatique.....	30 F
<input type="checkbox"/> Radioactivité, les faibles doses.....	30 F
<input type="checkbox"/> Energies renouvelables.....	30 F
<input type="checkbox"/> Les métiers de l'écologie.....	70 F
<input type="checkbox"/> Du chômage à l'autonomie conviviale..	30 F

Editions Silence

<input type="checkbox"/> Le soleil à votre table.....	89 F
<input type="checkbox"/> La liberté de circuler.....	70 F
<input type="checkbox"/> Nucléaire ? Non merci.....	75 F
<input type="checkbox"/> Le nucléaire détroné.....	30 F
<input type="checkbox"/> Séphastoche, mon premier cuisinier.....	36 F
<input type="checkbox"/> Superphénix : le dossier.....	30 F
<input type="checkbox"/> Quelle écologie radicale ?.....	70 F
<input type="checkbox"/> Un cuisinier solaire facile à faire.....	20 F
<input type="checkbox"/> Construire une cuisinière solaire.....	20 F

Diffusion Silence

Ed. Ecusisité (Montréal)

<input type="checkbox"/> Pour un pays sans armée.....	75 F
<input type="checkbox"/> Pour que demain soit.....	75 F
<input type="checkbox"/> L'écophilosophie ou la sagesse de la nature...	75 F
<input type="checkbox"/> Deux roues, un avenir.....	75 F
<input type="checkbox"/> Moi, ma santé.....	75 F
<input type="checkbox"/> L'Écologie politique.....	75 F
<input type="checkbox"/> Entre Nous, rebâtir nos communautés.....	90 F
<input type="checkbox"/> Et si le Tiers-Monde s'autofinçait.....	75 F

Ed. Lucien Souny (Limoges)

<input type="checkbox"/> La dignité antinucléaire.....	50 F
--	------

Ed. Atelier de Création Libertaire (Lyon)

<input type="checkbox"/> Sociobiologie ou écologie sociale.....	30 F
<input type="checkbox"/> Qu'est-ce que l'écologie sociale ?.....	35 F
<input type="checkbox"/> Pour une écologie de la liberté.....	88 F
<input type="checkbox"/> Ecologie et politique de l'anarchisme.....	38 F

Ed. Unvive (Landes)

<input type="checkbox"/> La désobéissance civile.....	36 F
---	------

Ed. Alternatives (Paris)

<input type="checkbox"/> Le catalogue des ressources.....	180 F
---	-------

Frais de port :

<input type="checkbox"/> 1 ouvrage.....	15 F
<input type="checkbox"/> 2 ouvrages.....	28 F
<input type="checkbox"/> 3 ouvrages et plus.....	40 F

Je souhaite recevoir une présentation plus détaillée des ouvrages ci-dessus

Je commande les anciens numéros suivants :

Je règle un total de :

Mes coordonnées :

NOM :

Prénom

Adresse

Code postal.....

Ville.....

Règlement à l'ordre de Silence, à retourner 9 rue Dumenge, 69004 Lyon

anciens numéros

150 Nucléaire : faibles doses. Forbach. Tibet. Yougoslavie. Aérozols. Paris-Le Cap. Sompot. Sexe et politique. Ecologie : idéologie ? ...	18 F
154 Amiante. Vallée d'Aspe. Arsenic en Ardèche. LHT. Agir ici. Assises de l'écologie. Essais nucléaires. Femmes et travail.....	18 F
157 Non à l'écologie libérale. Maastricht. Plutonium. Fessenheim. Civaux. Malville. Aide au développement. Appel Heidelberg	18 F
158 Extrême-droite et écologie. Green Belt Movement. Violence nickel. Yougoslavie. Japon et plutonium. Nickel et chrome. Plastiques. Label. Nike. Nestlé. Pensée sauvage.....	18 F
162 La prison autrement. Sompot. Forêts tropicales. Indonésie : développement destructeur. Yougoslavie. Malville. Argent et pouvoir comme drogues. Utopie verte.....	20 F
164 Bioéconomie et biosphère. Narmada. Malville. Bio-carburants. Tchernobyl. Seuil d'exemption. Economiser l'électricité.....	20 F
165 Yougoslavie. Semences de la famine. GATT. Plantes comestibles sauvages. Politique : la proie pour l'ombre. Malville.....	20 F
166 Moruroo : comment s'arrêter. Yougoslavie. Tomsk. Malville. Sompot. Banque Mondiale et citoyens. Nouveaux écologistes. Ecotopia. Banques alternatives. Croissance durable..	20 F
167-168 Transports solidaires. Ferroutage. Le voyage d'un yaourt aux fraises. Transports clandestins. Sompot. L'araque du Point Vert. Les semences de la famine (2). Max Havelaar. Jeux à l'arsenic. Jardins de Cocagne. L'écologie ou la mort !	32 F
169 Délocalisation, chômage et solidarité. Vêtements toxiques. Vallée d'Aspe. Ambiance bois. Reconversion des usines d'armement. Malville. Semences de la famine. Verts, marée basse	20 F
170 Racisme et environnement. Sompot. Péniche pour la paix. Chanvre. Télévision et violence. Le Bio-Lopin. l'AIEA. Energie solaire et barrages. L'emprise des logiques sociales.....	20 F
171 Pollutions électromagnétiques. Phébus. Malville. Inondations et aménagement doux. A.Carrel. L'avenir du travail. Le système planétaire.....	20 F
172 Après Rio : un monde à venir. Feuille d'érable. Palestine-Israël. La dérive technologiste. Espérance. Malville. Inondations.....	20 F
173 Mir Sada. ingérence méfiance. Déchets toxiques suisses. Développement, environnement et aide. Malville. Sompot.....	20 F
174 Vallée d'Aspe : alternative ferroviaire. Arsenic. Barrages et nucléaire. Entre réduction ou ouverture (1).....	20 F
175 Eoliennes : le vent en poupe ! Co-voiturage. Entre réduction et ouverture (2).....	20 F
176 Superphénix : la marche en avant. Nucléaire : la loi du silence ? Transports : suivons les Suisses ! Entre réduction et ouverture (3).....	20 F
177 Quelle écologie radicale ? L'héritage du nucléaire. La marche contre le chômage. Voile : faut-il avoir peur de l'intégrisme ? Sompot. Malville. Escroquerie du développement durable.....	20 F
178 Comment dénucléariser ? Citoyens pour la paix.	

Conscription. Service civil. Reconversion de l'industrie d'armement. L'Inexstène. Malville. Importations de déchets. Mac-do.....	20 F
182 Energies douces au Sud (2) : Burkina. Mali. Tunisie. Zaïre. Quel développement ? Artisans du Monde. La «Ville-monde» face à l'inertie sécuritaire.....	23 F
183 Les centres écologiques. Malville. Ecologie : quelle expression politique ? Bazar sans frontières. Le travail valeur d'échange ?.....	23 F
184 Breton Wood : 50 ans ça suffit ! Le piège du gouvernement mondial. Une société équitable en paix avec la planète. Maison de quartier de Neudorf. Energies renouvelables. Bhopal.....	23 F
188 La bombe un bruit qui court (2), pour une prolifération solaire, bannir l'arme nucléaire. Neve Shalom. Le solaire dans les régions froides. Matérialisme, mécanisme et impérialisme.....	23 F
189 Autonomie toujours, Réseau Santé. Cun du Larzac. Servas. Laine de verre cancérogène. Ecologistes : éloge de la différence.....	23 F
190 Le Nicaragua face au marché mondial. Brennelis : démantèlement. Malville. La retraite : une solution au chômage ?.....	23 F
191 Santé : vers l'autonomie (1), Climat : compromis de Berlin. Champ d'action. La loi et les femmes. Yougoslavie. Verts Allemands.....	23 F
192-193 Les communautés de l'Arche. Longo Mai, la Nef des fous. Abolition des armes nucléaires. Santé : vers l'autonomie (2). Couches réutilisables. Risques du gaz naturel. Politique de coopération. Malville.....	35 F

Prix franco de port. Les numéros ne figurant plus sur cette liste ne sont plus disponibles.



MARJOLAÏNE

le salon des idées vertes

400 EXPOSANTS


**- GRAND MARCHÉ BIO, CONFÉRENCES, ATELIERS,
BEAUTÉ, SANTÉ, SPORT ET NATURE, ARTISANAT,
TOUT UN ART DE VIVRE À DÉCOUVRIR ET ADOPTER -
SOUS L'ÉGIDE DE NATURE & PROGRES**

4 - 12 NOVEMBRE 1995

tous les jours de 11h à 19h30, nocturnes jusqu'à 22h les 4 et 10 Novembre

PARC FLORAL DE PARIS - BOIS DE VINCENNES

RER: Vincennes. Métro: Château de Vincennes. Navettes gratuites à la sortie du métro

 pour recevoir le programme des conférences, envoyez une enveloppe longue, timbrée à 4,40F, libellée à vos nom et adresse
SPAS organisation: 86, rue de Lille - 75007 Paris —Tél.: (1) 45 56 09 09 - Fax: (1) 44 18 99 00